



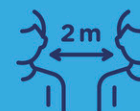
## UNE VIRÉE EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

**+ DUQUETTE**

PAGES 6-7



Portez un  
masque



Gardez vos  
distances

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec



## L'HÉRITAGE INATTENDU DES JEUX DU QUÉBEC

PAGES 54-55

10 ANS APRÈS GATINEAU 2010

— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

# FRIVOLITÉS AU PALAIS

Beaucoup de causes entendues au palais de justice de Gatineau frôlent l'absurde. PAGES 3-4-5

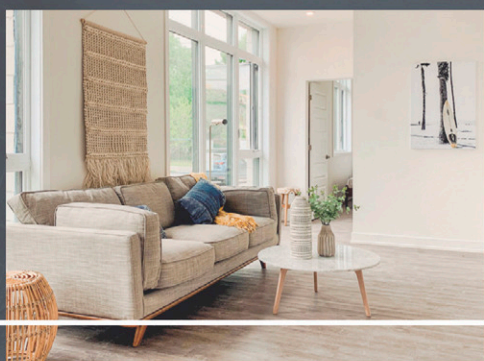
Center Park

638, rue Center, Ottawa  
613.604.0494



Nous continuons de vous offrir une expérience client en toute sécurité.

**brigil**



### VOTRE NID DOUILLET PRÈS DE TOUT!

Profitez d'une superbe terrasse sur  
le toit, d'une salle multifonction et  
d'un gym.

**Louez dès maintenant!**  
à partir de 1 145 \$/mois\*

ÉLECTROS INCLUS



CÂBLE ET INTERNET  
HAUTE VITESSE INCLUS



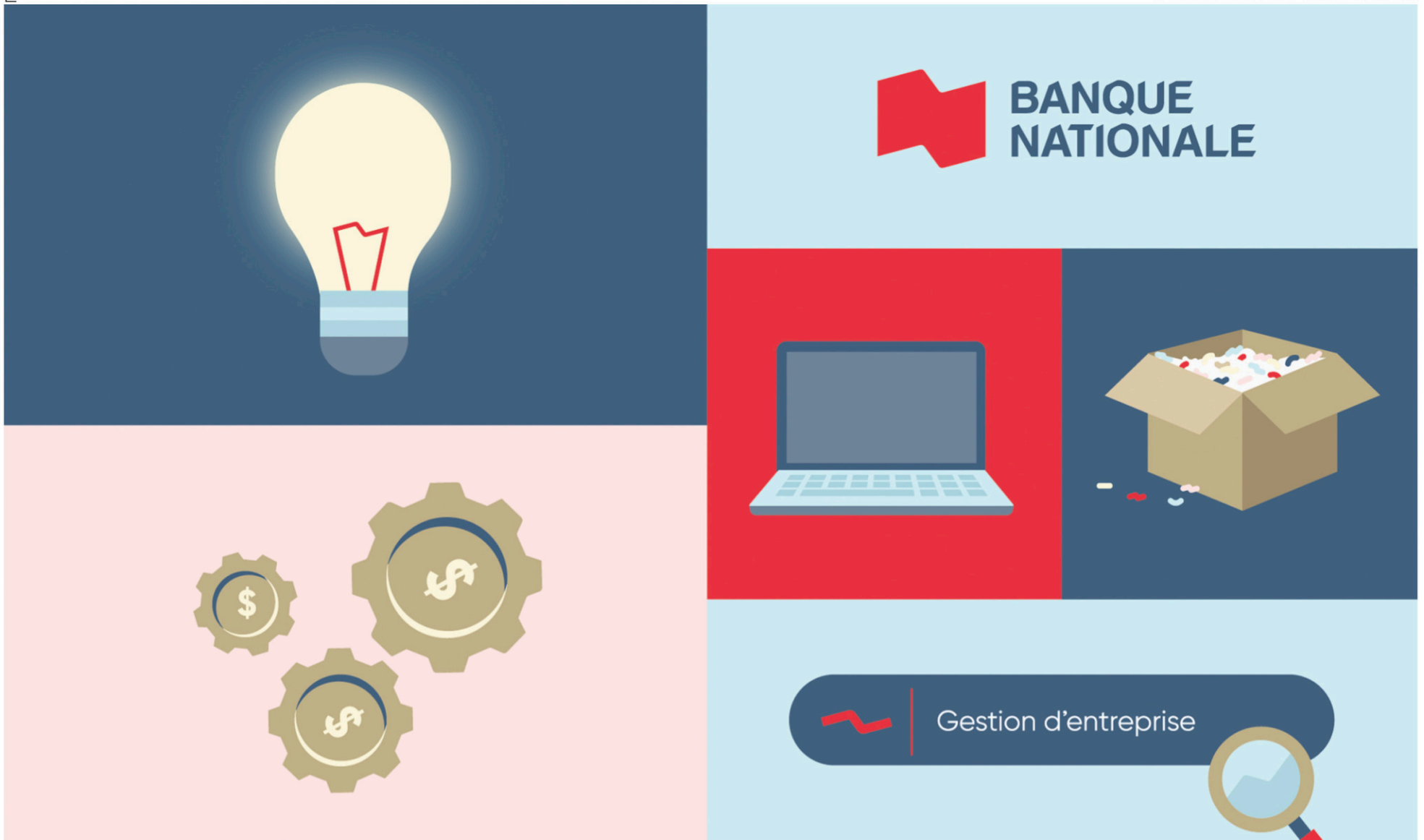
TABLE DE BILLARD



ASCENSEURS



\*Certaines conditions s'appliquent. Sujet à changement sans préavis.  
RBQ: 8007-6490-04



« On a été le premier réseau d'après-sinistre à lancer le projet de nettoyage préventif. »

**Nancy Raymond, présidente, Steamatic Canada**

Mobilisation et leadership ont permis à l'entreprise et ses 45 franchisés de rapidement mettre en place les protocoles, former et sécuriser les employés, puis publiciser ce nouveau service sur les réseaux sociaux, avec grand succès!

Chaque semaine, on vous présente des entrepreneurs différents qui partageront leur vision avec vous. Pour plus de réponses à vos questions, consultez la Banque de réponses pour entreprises à [bnc.ca/conseils-entreprise](http://bnc.ca/conseils-entreprise)



Pour vos questions on est là.

# FRIVOLITÉS DE PALAIS



Beaucoup d'affaires qui sont amenées devant les tribunaux frôlent l'absurde et la frivolité.



**LOUIS-DENIS ÉBACHER**  
ledebacher@ledroit.com

« Il arrive parfois que le Tribunal soit confronté à une situation qui est à ce point absurde qu'il est difficile de croire qu'elle puisse réellement exister et qu'elle n'est pas le produit de l'imagination trop fertile d'un cerveau envahi par le délire. »

Pour reprendre l'expression populaire, les juges de l'Outaouais et d'ailleurs « en ont vu des vertes et des pas mûres » dans le cadre de leurs fonctions. Encore cet été, un juge de la Cour supérieure, Pierre Dallaire, a donné un autre coup de plume expressif dans le cadre d'une décision visant à remettre les pendules à l'heure dans une affaire qualifiée d'« échec du bon sens » par le magistrat expérimenté.

## DÉPASSER LES BORNES

L'affaire se déroule à Blue Sea, dans la Vallée-de-la-Gatineau. Le lac, qui porte le même nom, est truffé d'îles sur lesquelles des propriétaires y construisent de coquettes maisons secondaires.

Sur l'une d'elles, deux propriétaires fonciers réclament leurs droits sur une toute petite bande de terrain de 12 mètres de large et de 172 mètres de long. La valeur marchande de ce lopin de terre inutilisé — et loin de toute construction — ne dépasse pas les 1 360 \$.

Le juge se désole de voir autant d'énergie et d'argent mis dans ce débat judiciaire aux chiffres astronomiques, pour une parcelle famélique.

Le débat dure depuis 10 ans. Les deux propriétaires ont englouti « jusqu'à maintenant » plus de 100 000 \$ en frais d'arpenteur-géomètre et d'avocats pour faire prévaloir leur position.

« Ce jugement constitue donc la narration d'un échec du bon sens et de la raison, et de la nécessité

de l'intervention judiciaire pour mettre fin au carnage », écrit le juge Dallaire.

Par ailleurs, la bande de terrain « n'a jamais servi à quoi que ce soit, étant fortement boisée et sur un terrain assez escarpé ».

Depuis 10 ans, les propriétaires ont contesté les conclusions d'experts, et refusé de céder un pouce de terrain lors de tentatives de médiation. La dernière lueur d'espoir, en janvier dernier, s'est éteinte au grand désespoir du juge.

« Une entente à l'amiable se présentait de toute évidence comme le moyen le plus sûr et efficace pour mettre un point final aux hostilités et à la folie de l'incroyable hémorragie monétaire saignant les deux parties luttant pour une parcelle laissée à l'état sauvage et d'une valeur financière insignifiante. »

Devant l'impasse, les propriétaires sont retournés au palais de justice.

## DU JAMAIS-VU

Parmi les insatisfactions des deux parties, on trouve les conclusions d'un expert provenant de Québec, qui a par ailleurs dû résider à l'hôtel à deux reprises en 2011 et 2012, afin de mesurer et de tracer une ligne entre les deux terrains.

Le juge, encore une fois, n'en

revient pas de la suite des choses.

« Il ressort du témoignage de l'expert qu'il a été constamment invité, pour ne pas dire harcelé, par l'une ou l'autre des parties, à aller prendre connaissance de 'vestiges' ou 'd'indices' situés d'un bout à l'autre de l'île, chaque partie espérant de la sorte y trouver un avantage pour la thèse qu'elle propose (...) L'expert semble en fait s'être soumis sans 'mettre son pied à terre' aux moindres caprices des deux parties, qui ne semblaient pas trop conscientes des conséquences pécuniaires de leurs demandes. »

À lui seul, cet exercice a coûté 74 000 \$, « plus de 50 fois la valeur du terrain en litige », relate le tribunal.

« Dire que le rapport déposé par l'expert est imposant ne rend pas justice à la réalité. Le Tribunal, en 12 ans de pratique judiciaire, n'a jamais rien vu de semblable, même dans des dossiers portant sur des immeubles de grande valeur avec des chaînes de titre complexes. »

Le rapport d'expert est une « brique » comptant pas moins de 111 pages à simple interligne et quatre annexes, dont l'une qui contient des documents historiques remontant à 1857 (dix ans avant la Confédération



Une banale histoire de lopin de terre a fait dire à un juge que les deux parties faisaient perdre un temps précieux et coûteux à la justice. — 123RF

canadienne!) et qui semblent faire davantage le bonheur des historiens que celui d'un juge submergé par autant d'informations.

Dans sa conclusion, le juge Dallaire tranche en faveur d'une ligne précise délimitant les deux terrains. Il ordonne qu'un arpenteur-géomètre (choisi par les deux parties) pose les bornes et procède enfin à l'inscription au registre foncier.

« Le Tribunal (...) a déjà l'impression d'avoir consacré plus de temps et de ressources à cette affaire qu'elle n'en mérite et il n'y a certainement pas lieu d'accorder une importance indue à ce qui n'en a pas », lit-on.

Le juge décide enfin de faire payer les frais d'expertise aux deux parties, puisque personne n'a eu clairement gain de cause.

LIRE AUTRES ARTICLES > 4-5

**VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VENDU ??**

Nous continuons de vous offrir une expérience client en toute sécurité.

« Profiter des services d'un courtier tout en conservant la possibilité de trouver soi-même son acheteur et d'épargner sur la commission, voilà l'avantage Proprio-Direct. ».



**JEAN-FRANÇOIS LEMIEUX**  
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
819 598-5988



A partir de 2%

- Évaluation gratuite
- Affichage sur plus de 100 sites web
- Rien à payer avant d'avoir vendu
- Tous les frais remboursés



**GASTON LEMIEUX**  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ  
33 ANS D'EXPÉRIENCE  
819 773-0666

LEQUIPEAVANTAGE.COM  
COMMERCIAL ★ INDUSTRIEL ★ RÉSIDENTIEL



**Vendre soi-même ou avec un courtier ?**

**Pourquoi pas les deux !**

**Nous rembourserons vos frais d'annonces du site Du Proprio ENSEMBLE, ON VA LA VENDRE VOTRE MAISON!**

Certaines conditions s'appliquent.

## NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS  
ET LIVRAISON DU JOURNAL

tirage@ledroit.com

www.ledroit.com/abonnement

613-562-0555

necrologie@cnzi.ca

613-562-7749

Publicité

publicite@ledroit.com

613-562-7747

Renseignements généraux :

613-562-0111

merci de  
recycler ce  
journalTÉMOINS D'UN  
ÉVÉNEMENTVOUS AVEZ DES NOUVELLES,  
DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?

nouvelles@ledroit.com

## SOMMAIRE

Affaires	36
Arts	M2
Auto	34
Détente	M32-M40
Histoire	16
Horoscope	M34
Nécrologie	43
Opinions	22
Sports	50

ON VEUT VOUS  
ENTENDRE

Vous avez une opinion sur un dossier d'actualité ? Une nouvelle à nous transmettre ? Un commentaire sur notre travail, sur votre journal, ou encore une question à nous poser ? On veut vous lire. Écrivez-nous à [editorial@ledroit.com](mailto:editorial@ledroit.com).

# Pas toujours frivoles, mais souvent surprenantes

D'autres poursuites ont attiré l'attention de notre salle de rédaction, ces dernières années. Sans être complètement frivoles, elles ont quand même fait sourciller... ou sourire.

## SEPTEMBRE 2002

Une consommatrice ne reçoit que 100 des 3 000 \$ qu'elle réclamait pour la découverte d'une agrafe retrouvée dans un sac de salade. Le juge a conclu que cette dernière n'avait pas subi de traumatisme assez intense pour ordonner à un marchand d'alimentation de Gatineau de lui verser les 3 000 \$. La cliente n'a heureusement subi aucune blessure corporelle.

## JANVIER 2006

Une cliente réclame de la coquette somme de 7 000 de la compagnie L'Oréal et de Walmart parce que sa teinture a rendu ses cheveux «grichous».

À l'époque, cette somme représentait le montant maximal admissible à la Cour des petites créances (il est aujourd'hui de 15 000 \$). L'affaire est tombée comme un cheveu sur la soupe du juge Réal Lapointe, qui a finalement rejeté la requête de la dame. Le magistrat a expliqué dans sa décision que la plaignante n'avait pas suivi les directives du fabricant. À l'époque, notre confrère du *Droit*, Régis Bouchard, a écrit : « Le juge Lapointe retient que madame a de l'expérience en matière de teinture pour cheveux et qu'elle devait savoir que l'inscription à l'effet que la teinture tenait deux mois et plus était un indice permettant de conclure au caractère permanent de la substance, contrairement à d'autres teintures, qui elles, ne durent que l'espace de quelques lavages. »

## JANVIER 2006

Une Gatinoise réclame 7 000 \$ de la part du magasin Zeller's après la découverte de petits vers blancs dans une barre de chocolat achetée pour son fils. Ce dernier a accepté un dédommagement de 600 \$, mais sa mère réclamait 7 000 \$ en alléguant qu'il était plausible de penser que d'autres vers avaient pu se trouver dans d'autres barres achetées précédemment.

Le juge Serge Laurin, de la Cour du Québec en Outaouais, a refusé d'ordonner le versement de cette importante somme, mais a reconnu la négligence du commerce sur la vente de produit impropre à la consommation. Le tribunal a ordonné un versement de 300 \$ à la mère.

Pour la petite histoire, il s'agissait de la même plaignante qui s'attaquait à L'Oréal dans l'affaire des cheveux «grichous».

## AVRIL 2011

« La garde de minou ne vaut pas 10 000 \$ ». Ainsi titrait *Le Droit* pour expliquer la décision du juge Jacques Lachapelle dans une affaire de garde suivant une séparation. On ne parle pas ici de frais de pension pour enfant, mais bien pour celle d'un petit félin. Un an après la séparation du couple, la femme achète un chat, mais doit s'en départir en raison des nombreux déplacements imposés par son travail. Elle confie Minou à son ex, selon qui elle s'est engagée



C'est entre les murs du palais de justice de Gatineau que se sont déroulées ces histoires pour le moins surprenantes.

—PATRICK WOODBURY, LEDROIT

à payer des frais de garde, de nourriture et de toilette.

Un conflit survient quelques mois plus tard. Le gardien fait parvenir une lettre d'avocat « pour lui réclamer les frais de garde du chat, à raison de 15 \$ par jour », soit l'équivalent du montant qu'aurait pu demander une entreprise spécialisée en la matière. Après la lecture du Code civil sur les clauses contractuelles, le magistrat a conclu que le gardien n'avait pas fait la preuve d'une entente concernant les frais de garde du chat, soulignant qu'il avait attendu un an pour réclamer ce montant.

## SEPTEMBRE 2015

Le juge en droit n'est pas juge en beauté de l'art. Cette affaire, qui se déroule dans le Pontiac, oppose une artiste peintre et une cliente insatisfaite du portrait devant la représenter. Mécontente du résultat, la cliente a refusé de débours les 1800 \$ convenus au départ

selon une entente verbale. Dans sa décision, le juge Jean Faullem cite l'auteure irlandaise Margaret Wolfe Hungerford, qui reprend elle-même un vieux proverbe en écrivant que « la beauté est dans les yeux de celui qui regarde ». Le juge a expliqué qu'il ne pouvait déterminer subjectivement de la qualité d'une œuvre. Il a tranché en condamnant la peintre à payer 94 \$ à sa cliente, pour couvrir ses frais judiciaires. « Avant d'acheter un portrait de soi-même — et de payer 1800 \$ —, une personne diligente et responsable voudrait avoir entière satisfaction, puisqu'elle aurait à vivre avec cette image pour le reste de sa vie. Indéniablement, conclut le magistrat, ce n'est pas le cas en ce qui concerne la défenderesse. » La peintre, qui a commenté hors cour, a déclaré que « la justice n'a pas été bien servie dans ce dossier ».

UNE COMPILATION DE  
LOUIS-DENIS EBACHER, LE DROIT

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

SOUDOYER, *verbe*

**Définition** — [PÉJORATIF] Payer (quelqu'un) pour un service, acheter.

**Étymologie** — De *solde*, 'paie du militaire'.

**Synonymes** — acheter, avoir à sa solde, corrompre, suborner (un témoin); [SOUTENU] stipendier; [FAMILIER] arroser, graisser la patte à.



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

# «Pour un chat de plâtre...»

La juge Gibeault en a vu de toutes les couleurs

**LOUIS-DENIS ÉBACHER**  
ledebacher@ledroit.com

**Les juges et les tribunaux doivent être plus «interventionnistes» afin d'éviter d'investir de précieuses ressources dans des causes insignifiantes, au profit de dossiers plus importants.**

C'est l'avis de la juge à la retraite Nicole Gibeault, qui a elle aussi connu son lot de causes frivoles, et de citoyens si émotifs qu'ils n'en voyaient plus la raison de leur présence au palais de justice.

«Certaines causes frisent le ridicule, admet la juge retraitée au franc-parler. Quand on est rendu à entendre une poursuite de 45\$ pour un chat de plâtre à patte cassée... Un moment donné, c'est un peu du n'importe quoi. On judiciarise une affaire de client qui a cassé

le bibelot d'un commerçant.»

Selon l'ex-juge Gibeault, les magistrats interviennent de plus en plus pour mettre un terme aux causes «sans bon sens». Leur devoir de réserve est confronté au devoir de bonne gestion des deniers publics et des ressources judiciaires. Le public paie les juges, greffiers, adjointes et constables. Les justiciables paient leurs avocats et parfois des témoins experts.

**«Certaines causes frisent le ridicule.»**

— L'ex-juge Nicole Gibeault

«Des dossiers extrêmement importants sont "tassés" à cause d'autres affaires qui n'en valent pas vraiment la peine ou qui s'éternisent parce que les parties impliquées sont en "médiation avec les bras croisés". Quand tu es plein d'émotions, ça bout, et tu veux gagner à tout prix. Tu ne veux pas lâcher, tu veux donner du trouble à l'autre. Cela a beaucoup d'impacts

sur le système judiciaire.»

L'ex-juge répète que ses collègues toujours actifs «doivent devenir plus interventionnistes» auprès des demandeurs et des défendeurs aveuglés par un conflit devenu trop personnel.

«On en voit, des gens insatisfaits pour une cause mineure aux petites créances. Certains vont aller en deuxième instance, et dire qu'ils veulent même se rendre en Cour suprême! Les tribunaux supérieurs vont souvent répondre: "je n'écoute même pas ça"»

Selon elle, le système judiciaire doit s'améliorer au chapitre de la médiation et de l'aspect psychologique des poursuites judiciaires. «Les ressources et le temps accordé doivent être proportionnels à la cause.»



L'ex-juge Nicole Gibeault a eu sa part de frivolités dans son tribunal.  
— PATRICK WOODBURY, LEDROIT



**brigil**

**UNITÉS À VENDRE, DÈS MAINTENANT!**

Pour plus d'informations, contactez-nous.

**GATINEAU** | **OTTAWA**  
819 800.5251 | 613 704.7160

DISPO.	#C.C.	ADRESSE
AOÛT	2	30, rue d'Augusta, suite 5, Gatineau
AOÛT	1	661, boul des Grives, suite 2, Gatineau
AOÛT	2	649, boul. Des Grives, suite 3, Gatineau
AOÛT	2	664, boul. Des Grives, suite 3, Gatineau
SEPTEMBRE	1	858, boul. du Plateau, suite 1, Gatineau
SEPTEMBRE	2	9, Imp. Berthe-Morisot, suite 13, Gatineau
SEPTEMBRE	2	14, rue du Blizzard, Gatineau
SEPTEMBRE	2	17, rue Arthur-Graveline, suite 3, Gatineau
SEPTEMBRE	1	74, rue Stratus, suite 1, Gatineau
OCTOBRE	3	718, boul. des Grives, Gatineau
OCTOBRE	1	635, boul. des Grives, suite 1, Gatineau
NOVEMBRE	2	1240, chemin d'Aylmer, suite 8, Gatineau

\*Sujet à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. RBQ: 8007-6490-04

Programme de recherche sur les pertes cognitives reliées à la maladie d'Alzheimer en recrutement

**ATTENTION**

**Vous ou un être cher avez :**

Des pertes de mémoire  
Êtes diabétique ou avez un taux de glycémie élevé  
Non traité à l'insuline  
Êtes âgé(e) entre 50 et 85 ans

**Contactez-nous immédiatement**

Le tout est sans frais

Information au **819 510-1000** ou au **613 702-1000**



**Clinique mémoire Outaouais**

Ottawa Memory Clinic

160, boul. de l'Hôpital, suite 30  
Gatineau 819 510-1000

1600 Carling Av., suite 100  
Ottawa 613 702-1000

[www.cliniquememoire.ca](http://www.cliniquememoire.ca)

# DANS LA CAPITALE EN TROTTEINETTE

Jusqu'à maintenant, les usagers suivent généralement bien les règles



**JULIEN PAQUETTE**  
jpaquette@ledroit.com

**Les usagers des trottinettes électriques en libre-service semblent généralement bien se comporter à Ottawa, une semaine après le début du projet pilote.**

Sept jours complets après que ces véhicules aient fait leur apparition dans les rues de la capitale fédérale, seulement 4 plaintes ont été formulées au 3-1-1 concernant les trottinettes en libre-service.

«Les résidents et les entrepreneurs souhaitant signaler qu'une trottinette est mal stationnée peuvent communiquer directement avec le fournisseur de trottinettes électriques. Les fournisseurs se sont engagés à répondre à ces signalements en moins d'une heure», affirme la directrice de la planification des transports de la Ville, Vivi Chi.

Le conseiller de Rideau-Vanier, Mathieu Fleury, soutient également que son bureau n'a pas reçu un volume d'appels démesuré de résidents qui se plaignent de ce nouveau moyen de transport et de ses usagers qui stationneraient la trottinette de façon inappropriée. «La majorité des appels

proviennent de ceux et celles qui avaient déjà un problème avec les vélos. C'est le même genre de revendications avec ce projet-là: des automobilistes qui ne sont pas contents de devoir réduire leur vitesse pour laisser circuler un cycliste», explique M. Fleury.

Puisque son quartier se trouve au cœur de la zone où les trottinettes électriques peuvent circuler dans

le cadre du projet pilote de la Ville, le conseiller de Rideau-Vanier dit suivre attentivement l'évolution de la situation.

Dans une conversation plus tôt cette semaine avec un dirigeant de Bird Canada — l'une des trois entreprises retenues pour le projet pilote —, ce dernier aurait assuré l'élu que son entreprise prend au sérieux les inquiétudes

de la municipalité. Jusqu'à maintenant, ils auraient maintenu une moyenne de 17 minutes pour déplacer une trottinette mal stationnée, après avoir reçu un signalement.

«C'est de bon augure, mais comme on dit: c'est au fruit que l'on juge l'arbre. Il faut que ce niveau de service soit maintenu», affirme Mathieu Fleury.

Ce dernier ajoute qu'il aimerait voir ce projet offrir des résultats positifs puisqu'il pourrait s'agir d'un moyen de transport alternatif écologique, pour que les citoyens puissent se déplacer de leur résidence à une station du train léger, par exemple.

Les trottinettes électriques en libre service sont offertes à Ottawa depuis une semaine. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT



«C'est de bon augure [...]. Il faut que ce niveau de service soit maintenu.»

— Mathieu Fleury, conseiller municipal d'Ottawa

## Apprendre des mauvaises expériences

Au moment de débattre sur l'introduction des trottinettes électriques en libre-service, ce ne sont pas les exemples qui manquaient pour dissuader les élus de la Ville d'Ottawa d'aller de l'avant.

À 200 km de là, l'hôtel de ville de Montréal venait tout juste d'interrompre prématurément son expérience avec le service puisqu'une grande majorité d'utilisateurs

lissaient les petits véhicules dans des endroits non appropriés, ce qui devient parfois un enjeu pour les personnes à mobilité réduite.

Le Royaume-Uni a de son côté interdit les trottinettes électriques de toutes les rues, trottoirs et pistes cyclables il y a quelques années, mais a récemment assoupli ses règles pour permettre la présence des véhicules en libre service

puisque l'activité est jugée compatible avec la distanciation physique en période de pandémie.

L'administration de la municipalité s'était toutefois informée du résultat des expériences avant de présenter le projet pilote aux élus. L'initiative ottavienne est également adaptée aux constats réalisés par d'autres villes à travers le monde.

La circulation est notamment interdite sur les trottoirs et seuls les sentiers polyvalents, les pistes cyclables et les routes où la limite de vitesse est de 50 km/h peuvent être employés sur une trottinette électrique.

Tous les véhicules doivent également être munis d'un système de géolocalisation qui fait arrêter la trottinette lorsqu'elle circule à

l'extérieur de la zone permise au centre-ville.

Les fournisseurs doivent aussi offrir des options mobiles et téléphoniques pour rapporter la présence d'une trottinette dans un emplacement indésirable. Si l'entreprise ne les déplace pas assez rapidement, la municipalité pourrait confisquer des véhicules.

JULIEN PAQUETTE, LE DROIT

# Rodéo en trottinette

**PATRICK  
DUQUETTE**

CHRONIQUE  
pduquette@ledroit.com



**P**etits vlimeux, va. Je lisais qu'à Paris, des jeunes s'organisent des courses de trottinettes électriques sur les Champs-Élysées.

Ils prennent le départ à 15 ou 20, dopés au protoxyde d'azote, un gaz hilarant en vente libre dans les grands magasins (il sert en principe à la fabrication de la crème Chantilly).

Bref, le regard hagard, les participants slaloment comme des fous entre les touristes, parfois dressés sur la roue arrière de leur trottinette, dans un dangereux rodéo nocturne.

Un *Fast and Furious* halluciné qui affole touristes et commerçants, rapportait cette semaine *Le Parisien*.

Pourquoi je vous raconte l'anecdote ?

Parce que les trottinettes électriques en libre-service ont fait leur apparition à Ottawa cette semaine. Et comme partout où elles atterrissent, leur réputation de fautrices de troubles les précède...

Même Montréal a rayé de ses rues les trottinettes électriques cette année, refroidie par l'incivilité des conducteurs. Seulement 20 % des trottinettes étaient remises aux endroits appropriés. La plupart étaient abandonnées un peu partout, encombrant les trottoirs, les pistes cyclables, les rues...

Bref, Ottawa a décidé de tenter malgré tout l'expérience de la trottinette en libre-service. Mais à sa façon. Ottawa la prude, toujours jalouse de sa tranquillité au prix de passer pour une ville *plate*, s'est arrangée pour garder le contrôle sur les trottinettes.

Tellement que je me demande si ce projet-pilote a la moindre chance de réussir.

La faute n'incombe pas au moyen de transport en lui-même. Avec des collègues, j'ai « testé » une trottinette électrique cette semaine. Une petite escapade dans les rues du centre-ville d'Ottawa au guidon d'un bolide noir de Bird Canada.

Rien à redire sur l'engin lui-même.

Après quelques minutes,

Et c'est là le problème.

.....

Ottawa interdit aux trottinettes de rouler sur les trottoirs — rien de plus normal. Mais la conduite sur les sentiers qui longent le canal Rideau, un choix logique pour les touristes, est également prohibée. Interdiction également de traverser les ponts vers Gatineau ou d'emprunter la rue Sparks — une rue piétonne du centre-ville.

Que reste-t-il comme option si on veut se rendre, par exemple, du marché By ou du Musée des beaux-arts jusqu'au Parlement ? Il reste les pistes cyclables qui ne forment pas un réseau continu. Et la rue qu'il faut partager avec les autobus, les gros camions et les voitures qui nous filent à deux pouces des oreilles.

C'est ainsi qu'on s'est rendu au Parlement, d'abord en empruntant la piste cyclable sur Sussex (tout va bien), puis la rue Wellington où il nous a fallu partager l'étroit accotement avec les autobus qui déchargent leur passagers sur la colline. Dans le trafic



Notre chroniqueur a fait une balade en trottinette électrique en libre service dans les rues d'Ottawa. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

intense, nos trottinettes nous semblaient soudain lentes et vulnérables.

On est revenu par Laurier, puis Cumberland où il nous a fallu zigzaguer entre des cônes orange et des camions parfois inconscients de notre présence à une intersection.

Quand j'ai stationné ma

trottinette au Musée des beaux-arts, mon compteur affichait une facture de 17,11 \$ pour une escapade de 7 kilomètres qui aura duré 40 minutes.

Si j'ai aimé ça ? Somme toute, oui.

Mais tant qu'à faire du rodéo, j'aurais préféré que ce soit sur les Champs-Élysées...

L'instabilité des marchés vous préoccupe ?  
Discutons-en.

Pour une durée limitée, appelez-moi pour une évaluation gratuite de vos placements et recevez une carte-cadeau de 100 \$\*!

(DÉTAILS CI-DESSOUS)



L'offre se termine le 30 septembre 2020.  
Des conditions s'appliquent\*.

Si vous songez à réviser votre stratégie de placement en raison de l'instabilité des marchés, le temps est venu d'obtenir une deuxième opinion sur votre portefeuille.

Une deuxième opinion de ma part pourrait assurer votre tranquillité d'esprit. Communiquez avec moi dès aujourd'hui.



**Daniel Morissette, Pl. fin.**

Planificateur financier et spécialiste en placements

819-635-3030

daniel.morissette@banquescotia.com

**Banque Scotia.**

\* Pour vous prévaloir de cette offre, vous devez présenter cette publicité dès la conclusion de l'examen de vos placements avec un spécialiste en placements au plus tard le 30 septembre 2020. À la fin de la rencontre, vous recevrez un code de récompense que vous utiliserez pour obtenir, au choix, une carte promotionnelle électronique The Ultimate Dining<sup>SM</sup>, une carte-cadeau électronique Indigo<sup>SM</sup>, une carte-cadeau électronique Esso<sup>SM</sup> et Mobil<sup>SM</sup> ou une carte-cadeau électronique Cineplex<sup>SM</sup> à [www.banquescotia.com/recompenseexamen](http://www.banquescotia.com/recompenseexamen). Une adresse courriel valide est requise pour recevoir une carte promotionnelle électronique ou une carte-cadeau électronique. Les cartes promotionnelles électroniques sont valides durant les 90 jours suivant leur réception. Les cartes-cadeaux électroniques n'ont pas de date d'expiration. Aucun achat requis. Une seule prime par client. Cette offre n'est pas transférable et ne peut être reproduite. <sup>SM</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Placements Scotia Inc. Dans ce document, «planificateur financier et spécialiste en placement de la Banque Scotia» désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. ou un représentant de courtier en épargne collective, au Québec, également agréé à titre de planificateur financier. Placements Scotia Inc. est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels. <sup>1</sup> Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les propriétaires de ces marques ne sont pas affiliés, ni ne commanditent et ni n'endorment cette promotion ou un quelconque produit ou service de la Banque Scotia.

5654-2020-0709 FR F4

**VOUS ÊTES À LA RETRAITE ET VOUS AVEZ TRAVAILLÉ DANS LE BRUIT?**

**IL N'EST PAS TROP TARD!**

**Contactez-nous pour un dépistage auditif sans frais\***

**Ne nécessite aucune référence médicale**

\*Valide jusqu'au 31 août 2020.



**Le Réseau Vos Oreilles**

SASSEVILLE-BOLDUC-LÉGARÉ  
AUDIOPROTHÉSISTES

<p>PASCALE BOLDUC AUDIOPROTHÉSISTE <b>GATINEAU</b> 520, BOUL. DE L'HÔPITAL, 2C 819 243-7773 1 800 732-5370</p>	<p>FRANÇOIS SASSEVILLE AUDIOPROTHÉSISTE <b>HULL</b> 15, RUE GAMELIN, 510 819 771-5029 1 844 283-4843</p>	<p>MÉLANIE LÉGARÉ AUDIOPROTHÉSISTE <b>AYLMER</b> LES GALERIES D'AYLMER 819 557-1222 1 800 567-1580</p>
--	--	--

**VosOreilles.com**

# Ginsberg Gingras: 40 ans de père en fille

**DENIS GRATTON**

dgratton@ledroit.com



## LA GRANDE ENTREVUE

**U**n sondage effectué en avril dernier prévoyait le pire. Rien de moins qu'une catastrophe économique et sociale. On apprenait que 1,3 million de Canadiens pensaient faire faillite au cours des trois prochains mois.

Ce cauchemar s'est-il concrétisé? Fait-on la file aux portes des bureaux de syndicats en insolvabilité?

«Pas du tout, répond Chantal Gingras, la présidente de la firme en insolvabilité Ginsberg Gingras. La PCU (prestation canadienne d'urgence) qui a été prolongée et toute l'aide gouvernementale aux entreprises ont fait en sorte qu'au moment où on se parle, l'industrie de l'insolvabilité connaît une diminution de 50 %. Les dernières statistiques datent du mois de mai et on voit qu'au niveau des dossiers d'insolvabilité, comme les faillites et les propositions du consommateur, il y a une diminution d'environ 50 % depuis le début de la pandémie. Avec l'aide gouvernementale et l'aide des banques qui ont repoussé les paiements d'hypothèque ou de véhicule, on n'a pas vu le gros volume prévu en avril. C'est quelque chose qui va coûter cher aux prochaines générations. Mais présentement, ça évite des dossiers d'insolvabilité pour les consommateurs et les petites entreprises.

— Est-ce que les résultats de ce sondage pourraient se concrétiser s'il y a une deuxième vague de la COVID-19 à l'automne et que le gouvernement réduit son aide financière?

— Aussitôt que le gouvernement arrêtera de donner l'aide qu'il offre présentement, je prévois que nous aurons une augmentation, laisse tomber M<sup>me</sup> Gingras. Je le vois juste par les appels que nous recevons, surtout chez les PME. Beaucoup d'avocats et de comptables nous dirigent leurs clients. Mais ces derniers sont plutôt des gens qui veulent discuter de questions du genre «qu'est-ce qui arrive si...?». Comme, par exemple : «qu'est-ce qui arrive si je rouvre mon commerce, que

je dois repayer 100 % de mon loyer et que mon chiffre d'affaires n'augmente pas? Quels sont les scénarios possibles?». Je pense que l'économie est déjà dans une situation très précaire. Et peut-être que l'aide gouvernementale ne fait que retarder l'inévitable.»

### MADAME LA PRÉSIDENTE

La firme d'insolvabilité Ginsberg Gingras célèbre cette année ses 40 ans. Fondée en 1979 par Claude Gingras et (feu) Joseph Ginsberg, cette entreprise compte aujourd'hui près de 90 employés et une trentaine de bureaux au Québec et en Ontario.

Chantal Gingras a succédé à son père Claude à la tête de l'entreprise en 2013. Elle avait auparavant occupé le poste de vice-présidente, de 2003 à 2013, et de syndic de faillite de 1993 à 2003.

À sa sortie de l'Université d'Ottawa avec un baccalauréat en sciences politiques en poche, Chantal Gingras n'avait nullement l'intention de faire carrière au sein de l'entreprise fondée par son père. Oui, elle y travaillait l'été pour payer ses études. Mais c'est la politique, le travail en coulisses surtout, qui l'appelaient.

«J'ai travaillé à contrat pour des firmes de relations gouvernementales, se souvient-elle. Mais il y a eu un changement de gouvernement et les contrats se faisaient rares. Alors je suis allée travailler chez Ginsberg Gingras temporairement. Puis j'ai commencé à travailler avec Robert Racicot, qui était un associé à l'époque. Il s'occupait des dossiers d'insolvabilité commerciale et j'ai développé un intérêt pour ce domaine. À un moment donné, j'ai dû faire un choix entre un emploi de recherchiste dans mon domaine et mon emploi chez Ginsberg Gingras. J'ai décidé de rester ici, de l'essayer. Je suis allée suivre des cours en comptabilité et en administration des affaires et, à un moment donné, j'ai décidé de devenir syndic.

«Mais mon père ne m'a pas offert la présidence de l'entreprise sur un plateau d'argent,



Chantal Gingras, présidente de la firme d'insolvabilité Ginsberg Gingras. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LEDROIT

précise-t-elle. Comme tous les autres, j'ai gravi les échelons. J'ai géré certaines régions, je me suis de plus en plus impliquée dans la gestion, je suis ensuite devenue vice-présidente avec d'autres membres de notre équipe, j'ai acheté des actions. Puis, finalement, le conseil d'administration a cru en moi et m'a nommée présidente de l'entreprise.»

### «ÇA ME DÉCHIRE LE CŒUR»

On devine que la profession de syndic de faillite peut parfois être démoralisante. Les clients sont souvent des gens au bout de leur rouleau, écrasés par les dettes, et qui se tournent vers un syndic en désespoir de cause. Comment Chantal Gingras parvient-elle à laisser le travail au bureau et conserver un équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle?

«Les gens ont des difficultés financières pour toutes sortes de raisons et ils ont besoin d'aide, et moi je vois notre rôle comme

étant une solution, répond-elle. On offre des solutions à ces gens qui ne voient plus la lumière au bout du tunnel. Et le commentaire que j'entends le plus souvent et qui me fait énormément plaisir, c'est lorsqu'un client qu'on a aidé me dit : «enfin, je peux dormir». T'as apporté une solution à quelqu'un et cette solution a porté fruit. Et ça, c'est très satisfaisant.

«C'est sûr que certains cas viennent parfois me chercher, avoue-t-elle. Ce qui me déchire le cœur, c'est lorsque j'ai des personnes âgées devant moi qui me racontent que leurs enfants ont abusé d'eux financièrement. Et ces parents, de leur grand cœur, n'ont pas été capables de dire «non» à leurs enfants. Ça me déchire le cœur et je dois parfois me retenir pour ne pas pleurer avec ces gens. Mais normalement, je n'attache pas de sentiments au travail que je fais. Je dois faire la distinction entre l'humain qui a du travail à faire comme syndic pour aider quelqu'un, et mon rôle de maman et d'épouse.»

Chantal Gingras, 51 ans, est

mère de deux fils âgés de 18 et de 20 ans. L'aîné étudie en criminologie à l'Université d'Ottawa, tandis que le cadet débute ses études universitaires à l'automne en comptabilité et en administration des affaires. Peut-on conclure que ce dernier — ou l'aîné — pourrait un jour représenter la troisième génération de Gingras à la tête de l'entreprise familiale?

«Je ne pense pas, répond Chantal Gingras, mais on verra. J'ai offert des emplois d'été aux deux par le passé, mais ils ont préféré travailler dans un camp d'été. Et cet été, puisque les camps sont fermés en raison de la pandémie, les deux travaillent dans le domaine de la construction, sur le même chantier. Je pense que je les ai traumatisés lorsqu'ils étaient enfants. Quand ils avaient une journée pédagogique, je les emmenais au bureau avec moi et ils trouvaient ça *plate* à mourir!, lance-t-elle dans un éclat de rire. Mais ils sont encore jeunes et, souvent, on ne fait pas carrière dans le champ d'études choisies. J'en suis l'exemple parfait», conclut-elle, sourire en coin.

## FERMETURE TEMPORAIRE DU CINÉMA 9

## Des impacts sur des commerces voisins

DANIEL LEBLANC  
dleblanc@ledroit.com

**La fermeture temporaire du Cinéma 9 jusqu'en décembre est tout sauf une bonne nouvelle pour les restaurateurs des environs, qui ne cachent pas qu'une part de leur clientèle était des cinéphiles. Déjà confrontés aux effets pervers de la pandémie, ils comptent par contre ne pas se laisser abattre.**

Propriétaire du restaurant Pizzédélic, directement voisin du cinéma dans le même immeuble depuis 1997, Benoit Desjardins accueille la décision avec déception, même s'il dit la comprendre.

« Il n'y a pas de nouveautés dans les films et pas d'achalandage, on s'en aperçoit juste avec le nombre de voitures dans le stationnement. Cette fermeture aura des impacts directs, c'est sûr. À la fois le cinéma et la Maison de la culture (qui n'a toujours pas rouvert) m'amenaient beaucoup de gens. Je dirais que ça doit représenter facilement entre 20 et 30 % de mon chiffre d'affaires. On a toujours géré notre publicité, notre menu en prévision des spectacles, des films. On a toujours roulé comme ça. Et depuis 23 ans, on est quand même un success-story, car des restaurants encore ouverts après autant de temps, avec un propriétaire unique, il n'y en a pas 50 à Gatineau », lance-t-il.

L'homme d'affaires avoue que la clé dans la porte du Cinéma 9 risque de faire mal à certains égards.

« C'est certain qu'on se rendait compte dans les dernières années que le cinéma n'était plus ce qu'il était (en termes d'achalandage),

sauf que si vous faisiez le tour des restos le mardi soir, jour des rabais pour aller voir un film, c'était assez vide ailleurs alors que c'était assez plein ici. On va devoir ajuster nos choses, c'est clair qu'il y aura un impact. Avec la COVID, c'est sûr que ça décourage, on n'a pas envie de vivre ça, mais on va se retroucher les manches. On va attaquer de plein fouet et on sera capables de se relever. L'achalandage est en train de reprendre, il y a un regain d'énergie ces dernières semaines », affirme M. Desjardins.

Par ailleurs, celui qui décrit le Cinéma 9 comme « une institution dans la région » précise que les deux semaines des vacances estivales de la construction, qui sont justement en cours, se sont toujours avérées une période occupée au restaurant puisque de nombreux films populaires faisaient leur sortie sur grand écran. Qui plus est, « sa plus grosse semaine de l'année » au chapitre des ventes était lors du Festival du film de l'Outaouais.

« Je croise mes doigts pour que ça rouvre », s'exclame-t-il.

**« C'EST TRISTE À VOIR »**

À peine quelques centaines de mètres plus loin, le propriétaire du Buffet des continents, Tony Priftakis, ne se réjouit pas non plus.

« C'est difficile de voir des commerces devoir fermer. Dans ce cas-ci, ce sont des voisins, c'est triste à voir. C'est une nouvelle réalité que l'on va vivre. Les domaines du divertissement, du cinéma et de la restauration, on va en manger des coups. En même temps, avec les restrictions en place, on ne peut pas blâmer les gens, on ne peut pas les forcer à sortir. Ce sera difficile pour les prochains mois », indique-t-il.

Celui-ci dit qu'une partie de la clientèle de son établissement venait sur une base régulière manger une bouchée avant une sortie au cinéma.

« Ce sont toujours des gens, surtout des familles, qui viennent manger rapidement, ils venaient au buffet le temps d'une heure, avant d'aller voir un film. [...] Il faut

espérer qu'ils rouvrent, car c'est bien situé, c'est central, à proximité du Centre sportif, du nouvel aréna, du Rapibus. Tout est là », conclut M. Priftakis.

## CHRONIQUE ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN

## LA ROUILLE NE DORT JAMAIS

*Moins visible peut-être, mais encore très présente*

La rouille est encore présente sur les véhicules d'aujourd'hui, moins visible peut-être, mais encore très présente. La carrosserie comprend plus de 1500 points de soudure ou de rivetage, ainsi que plusieurs pliages et mises en forme, ce qui facilite l'infiltration de l'humidité et permet à la rouille de s'installer avant même qu'on puisse la détecter.

**Les fabricants**

Lors de la conception, plusieurs contraintes orientent la fabrication des véhicules tels que les besoins en sécurité, les conditions climatiques, les attentes des consommateurs, la technologie et la main-d'œuvre. Les constructeurs n'emploient pas tous ces facteurs au même degré, si bien que d'excellents véhicules sur le plan mécanique restent encore des proies faciles pour la rouille. D'ailleurs, CAA-Québec se fait un devoir de recommander un traitement anti-rouille tous les ans.

**Les automobilistes**

Ils sont plus exigeants et leurs besoins évoluent : économie, durabilité, commodités, etc. C'est parfois difficile d'y répondre: en utilisant des métaux plus légers afin d'économiser sur le carburant, ceux-ci risquent d'être moins résistants à la corrosion. Par contre, si l'on utilise des matériaux plus résistants, on devra augmenter le coût de vente du véhicule.

**SPÉCIAL D'ÉTÉ - 20\$ DE RABAIS**

Pour un temps limité sur un traitement anti-rouille complet à prix courant

Cette promotion peut prendre fin sans préavis

**ANTIROUILLE**  
**MÉTROPOLITAIN?**



MESURES PRÉVENTIVES COVID-19  
[antirouille.com/coronavirus.html](http://antirouille.com/coronavirus.html)

ANTIROUILLE.COM

Gatineau  
530, boul. Gréber  
819-246-7878



Le Cinéma 9 a annoncé plus tôt cette semaine sa fermeture temporaire jusqu'en décembre. Il s'agit d'une bien mauvaise nouvelle pour les commerçants voisins comme Benoit Desjardins, propriétaire du Pizzédélic. — SIMON SÉGUIN-BÉRTRAND, LEDROIT

# La grève de la faim reprend dans une prison d'Ottawa

La Presse canadienne

Une organisation de défense des

droits des prisonniers affirme que les détenus d'une prison d'Ottawa ont recommencé une grève de la faim dans le but de forcer les

autorités à améliorer leurs conditions de vie dans l'établissement.

Le Projet d'éducation sur la criminalisation et la punition affirme

que la nouvelle grève au Centre de détention d'Ottawa-Carleton constitue une réponse au fait que la direction ne donne pas suite aux

promesses faites aux prisonniers à la suite d'une grève de la faim le mois dernier.

La grève de 31 heures qui a débuté le 3 juin a abouti à un accord entre les prisonniers et la direction de l'établissement dans lequel il était convenu qu'ils se verraient offrir des aliments plus sains, des produits d'hygiène et un accès accru à des ouvrages à lire et à la télévision.

Selon l'organisation de défense, les détenus des établissements pour hommes et pour femmes soutiennent que les autorités n'ont pas donné suite à cet accord, ce qui a conduit à la nouvelle grève de la faim.

Le 2 juillet, neuf détenus de la prison provinciale ont expliqué devant un tribunal qu'en raison de la COVID-19 ils étaient soumis à des conditions extrêmes qui violent leurs droits constitutionnels et le droit international.

La requête déposée devant la Cour supérieure accuse les responsables du centre de détention d'avoir mis en place des mesures sanitaires dangereusement laxistes et d'imposer des restrictions oppressives dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

## EN BREF

CLARENCE-ROCKLAND

### Une victime succombe à une attaque au couteau

Un homme a été tué et un autre blessé sérieusement, dans la nuit de jeudi à vendredi à Clarence-Rockland. Deux hommes ont été poignardés dans une résidence du croissant Lemay, peu avant minuit, jeudi. La Police provinciale de l'Ontario (PPO) a érigé un périmètre de sécurité autour d'une maison du pâté de maisons des 3100, croissant Lemay. Elle était toujours présente vendredi matin. Les agents y ont découvert deux hommes grièvement blessés. Une des victimes a été transportée au campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa, où elle a succombé à ses blessures quelques heures après l'attaque. L'autre victime a survécu. Les autorités n'ont pas commenté davantage cet homicide, vendredi matin.

LOUIS-DENIS ÉBACHER, LE DROIT

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR [TROUVEZVOTREFORD.CA](http://TROUVEZVOTREFORD.CA).

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

\*\* Du 17 au 27 juillet 2020, obtenez 4 000 \$ / 5 000 \$ / 7 000 \$ / 7 500 \$ / 8 500 \$ / 9 500 \$ en « rabais du manufacturier » (allocation-livraison) à l'achat ou à la location d'un Ford F-150 neuf parmi les suivants : F-250 - F-450 (à moteur à essence) Limited, F-250 - F-450 (à moteur diesel) Limited / F-250 - F-450 (à moteur à essence) (à l'exception de Limited), F-250 - F-450 (à moteur diesel) (à l'exception de Limited) / F-150 à cabine simple, F-150 XL à cabine double équipé d'un moteur à essence / F-150 SuperCrew équipé d'un moteur à essence King Ranch/Platinum/Limited, F-150 Lariat/KR/Plat/Ltd/XLT à cabine double ou cabine à 6 places équipé d'un moteur diesel / F-150 XLT à cabine double équipé d'un moteur à essence, F-150 SuperCrew XL/XLT avec moteur à essence / F-150 Lariat à cabine double équipé d'un moteur à essence, F-150 Lariat SuperCrew équipé d'un moteur à essence - à l'exclusion des modèles châssis-cabine, F-150 Raptor, F-650/F-750. Les allocations-livraison ne peuvent être combinées aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

\* La Série F est la gamme de camionnettes la plus vendue au pays depuis 54 ans selon les statistiques de vente jusqu'en 2019 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules.

© 2020 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SUIVEZ-NOUS SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX



facebook.com/  
LeDroitca

twitter.com/  
LeDroitca

# Pas de piscines avant 2021 en Outaouais

JEAN-SIMON MILETTE  
jsmilette@ledroit.com

**Les résidents de l'Outaouais qui désirent se procurer une piscine pour se rafraîchir devront patienter jusqu'à l'année prochaine.**

Alors que l'été 2020 est marqué par de nombreuses vagues de chaleur et des consignes sanitaires strictes, les gens ont dû se tourner vers leur cour arrière pour profiter du beau temps. Une véritable ruée vers les piscines s'est alors amorcée.

« On est au point où on n'a plus de piscine en inventaire. Il y a eu beaucoup de demandes, notre stock s'est vendu vraiment rapidement », indique le propriétaire de Piscines Bleu-Marin, Daniel Marin.

« Si on veut recommander des piscines, les fournisseurs ne peuvent pas nous en envoyer avant la fin septembre, début octobre, si ce n'est pas plus. Si les gens veulent commander, ils peuvent le faire, mais l'installation n'ira pas avant le printemps prochain au plus tôt. »

Même son de cloche du côté de Maître Piscinier Hull-Aylmer, situé sur le chemin Pink à Gatineau. La nouvelle entreprise, qui a démarré ses activités durant la pandémie de COVID-19, ne pourra pas procéder à l'installation de nouvelles piscines avant le printemps 2021.

« On fait des réservations pour 2021 en ce moment. Je n'aurai pas d'autres piscines avant la fin de la saison », lance le propriétaire de l'entreprise gatinoise, Martin Contant. « Il y a une grosse pénurie de matériaux qui engendre des problèmes au niveau de la production chez les manufacturiers. Il y a des pénuries au niveau de toutes les composantes, c'est vraiment difficile d'avoir le matériel cette année à cause de la pandémie. »

## FASTE DÉBUT DE SAISON

Même si les activités des vendeurs de piscines de la région sont au ralenti, le début de saison aura été assez occupé pour permettre de compenser une partie des pertes engendrées par le manque de matériel.

« Les ventes sont au-delà de nos prédictions », souligne M. Contant. « Il y a eu beaucoup de vente cette année due au fait que les gens ont voulu investir dans le confort à la maison à cause du confinement. Le volume des ventes est arrivé



Martin Contant et ses partenaires Patrick Vézina et Jocelyn Beaumier ont lancé le Groupe Maître Piscinier au tout début de la pandémie.  
— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT



remplir les coffres des détaillants de piscine de la région, la pénurie qui paralyse présentement l'industrie a tout de même un impact sur le chiffre d'affaires de ces entreprises.

« Si on ne peut pas vendre de piscine, on ne peut pas faire d'installations. On

paye aussi pour des entrepôts vides, donc c'est sûr que ça a un impact financier important », détaille M. Marin.

De son côté, M. Contant se dit satisfait des ventes du début de saison, mais affirme que si l'industrie avait été capable de fournir, le débit élevé de vente aurait pu se poursuivre tout l'été. « Malheureusement, on doit se restreindre avec ce qui est disponible dans le marché », déplore-t-il.

beaucoup plus rapidement, donc ça a été beaucoup plus intense comme début de saison. »

Chez Piscines Bleu-Marin, ce fructueux début de saison n'aura duré que quelque temps. « Tout le monde était intéressé à acheter une piscine. Oui, ça a été profitable comme début de saison, mais je dirais qu'en deux semaines, mon entrepôt était vide », explique M. Marin.

Même si le haut débit de vente en mai et en juin aura permis de



## AVIS DE NOMINATION

Olivier Roy  
Conseiller  
aux entreprises



Entrepreneur ambitieux et authentique, Olivier Roy a démarré son premier projet d'affaires il y a plus de 8 ans, et depuis, il n'a pas cessé de se mettre au défi pour apprendre et s'améliorer constamment. C'est pourquoi il a osé participer, entre autres, à Dragon's Den et à de nombreux concours entrepreneuriaux. Malgré son jeune âge en affaires, il a fondé et collaboré à plusieurs projets d'affaires allant du commerce de détail, à l'organisation d'un festival, à la création d'une OBNI, à l'ouverture d'une filiale en Suisse, en passant par la création d'une entreprise de fabrication et plus encore. Au cours de ces années, il s'est spécialisé en stratégie et en soutien au démarrage d'entreprise.

Que ce soit pour une initiative locale ou d'envergure mondiale, il croit fermement que les petites entreprises ont une grande influence sur le développement de leur communauté et de la qualité de vie de ses résidents. Dans son nouveau rôle, il souhaite contribuer à la création d'entreprises inspirantes d'ici et à la valorisation de la contribution des entrepreneurs pour la région. Il apportera assurément une valeur ajoutée aux entrepreneurs en place ou en devenir qui souhaitent développer un projet d'affaires comme outil pour atteindre leurs objectifs personnels. Il provoquera des réflexions nécessaires afin d'élargir leur cadre de pensées et développer des modèles d'affaires simples et efficaces.

À propos de MicroEntreprendre Outaouais

MicroEntreprendre Outaouais a pour mission de développer le potentiel économique et humain de la collectivité en donnant de l'accompagnement et un accès à du financement à des individus porteurs d'un projet d'entreprise viable ayant un accès limité aux services financiers traditionnels.

www.meoutaouais.ca • 819 317-1121

## LE SAVIEZ-VOUS? Exploiter un concessionnaire automobile en Outaouais coûte moins cher qu'à Ottawa



Comme les coûts d'exploitation sont moins élevés en Outaouais, nous sommes en mesure de vendre les véhicules neufs moins chers.

De plus, c'est seulement si vous achetez ici que vous serez protégé par la Loi de la protection du consommateur du Québec

**Vous avez une soumission provenant d'un concurrent en Ontario, apportez-la et nous battons le prix!**



**Encourageons l'économie locale!**

Ce message est payé par la Corporation des Concessionnaires Automobiles de l'Outaouais, CCAO

**EN PLEIN CŒUR DU CENTRE-VILLE DE HULL**

**we**

45, rue St-Jacques - Le WE condos locatifs

- Salle d'exercices moderne «GYM» sur place
- Accès de l'intérieur au Starbucks
- Système de sécurité à la fine pointe de la technologie

**Information : 819 771-LEWE(5393) LEWE.CA**

**BESOIN D'UN APPARTEMENT MEUBLÉ ?**

• Studio  
• 1 Chambre  
• 2 Chambres  
• Plusieurs emplacements

**APPORTEZ QUE VOS EFFETS PERSONNELS.**

Appellez-nous rapidement !

**Pour louer**  
613 276-5988

PLUS DE DÉTAILS DISPONIBLES AU [WWW.ETASSE.COM](http://WWW.ETASSE.COM)

Les Immeubles **ETASSE**

APPARTEMENTS MEUBLÉS  
**À LOUER AU MOIS**  
SECTEUR GATINEAU

Les Immeubles **ETASSE**

**LOCAUX COMMERCIAUX RÉNOVÉS À LOUER**

[www.etasse.com](http://www.etasse.com)

**Bienvenue aux courtiers immobiliers**

455 Riel : 1 540 pi<sup>2</sup> et 3 150 pi<sup>2</sup>  
365 Gréber : 2 500 pi<sup>2</sup>  
22 des Flandres : 750 pi<sup>2</sup>  
1160 St-Joseph : 14 200 pi<sup>2</sup> (à construire)

**LOCAUX BIEN SITUÉS!**

**Adrien LeBlanc 819 568-5151, poste 6**

M. Eugène Tassé, président

**BUREAUX ET LOCAUX À LOUER**

**VOUS CHERCHEZ UN LOCAL POUR VOTRE COMMERCE OU BUREAU ?**

**NOUS POUVONS VOUS AIDER !**

Espaces locatifs de 600 à 30 000 PI CA  
Secteurs de choix : Gatineau - Hull - Aylmer

Dominique Guindon | 819 918-0807 • [dguindon@groupeheafey.com](mailto:dguindon@groupeheafey.com)  
Guy Leblanc | 613 851-1790 • [gbleblanc@groupeheafey.com](mailto:gbleblanc@groupeheafey.com)

[IMMEUBLESHEAFEY.COM](http://IMMEUBLESHEAFEY.COM)

GRUPE **Heafey** GROUP

## LA LONGUE RANDONNÉE

## WEEK-END DANS



**CATHERINE MORASSE**  
[cmorasse@ledroit.com](mailto:cmorasse@ledroit.com)

Tous connaissent l'expression « sortir des sentiers battus ? » au sens figuré, mais les randonneurs et marcheurs de longue distance en Outaouais l'incarnent, littéralement. À l'heure où les excursions pédestres d'au moins deux jours gagnent en popularité dans l'ensemble du Québec, dans la région, le phénomène reste inexistant... ou presque. Aperçu d'un sport méconnu.

Les anglophones l'appellent « backpacking », « overnight hiking », ou encore « thru-hiking » lorsqu'on franchit un long sentier d'un bout à l'autre. Le dictionnaire français est moins imagé : on appelle « trek » ou simplement « longue randonnée » les escapades pédestres dans des milieux sauvages qui s'étirent au-delà d'une seule journée et qui impliquent que l'on dorme en chemin. Pour sa part, la marche de longue durée guide le promeneur à travers routes, champs et villages, le plus souvent sur des sentiers (relativement) battus, à la manière des pèlerins sur les chemins de Compostelle.

Déjà bien ancré en Europe et prisé aux États-Unis, le phénomène s'importe tranquillement au nord, remarque le directeur général adjoint de Rando Québec, Grégory Flayol. Et le film Wild (2014), dans lequel Reese Witherspoon s'aventure sur le chemin des Crêtes du Pacifique, a propulsé sa popularité vers de nouveaux sommets. Par exemple, en Gaspésie, les adeptes de thru-hiking qui se lancent sur le Sentier international des Appalaches du Québec sont passés d'une dizaine il y a cinq ans à une centaine cette année, illustre Flayol. « Mais encore, on parle d'une randonnée de 650 kilomètres », précise-t-il. Les formats de deux jours de randonnée avec une nuit, ou de trois jours avec deux nuits, sont devenus « très, très, très populaires. Et il y a vraiment beaucoup d'options au Québec dans ce sens-là. »

En Outaouais, la pratique de ces deux disciplines est rare, voire anecdotique. Ce n'est pas pour rien : « L'offre ici en est à ses balbutiements », explique le représentant régional de Rando Québec Jesse Schnobb. Mais elle existe. Kenauk Nature, pour les randonneurs, et

Le Droit vous offre un aperçu des meilleurs sentiers de longue randonnée dans la région de la capitale fédérale. — COURTOISIE



le chemin des Outaouais, pour les marcheurs (détails plus bas), sont les seuls à proposer au grand public des trajets et des options de logement dans un seul et même forfait. Pour le reste, il faut « s'organiser son trip à la pièce », illustre Schnobb. Que l'on veuille traverser des contrées sauvages, des zones urbaines, ou encore marcher de Buckingham au Texas comme l'avait fait la Gatinoise Ghislaine Beaudoin, tout est possible : « c'est à vous de créer votre aventure, résume-t-il. Il y a un processus d'aventure, et c'est ça la différence avec d'autres sports de plein air : ce n'est pas toujours du précuit. »

Comment se préparer ? D'abord, choisir son trajet : une grosse journée de marche couvre une vingtaine de kilomètres sur terrain plat, et en deçà sur terrain accidenté. Selon Grégory Flayol, l'essentiel est de s'assurer d'être autonome dans la pratique d'une seule journée. Outre ses vêtements, sa nourriture, sa trousse de premiers soins et son équipement, son propre impact sur l'environnement est à prendre en considération, plusieurs sentiers adhérant aux principes de Sans trace Canada.

Pour la nuit, on peut préférer l'hébergement ou le camping, à chacun son style. Pour ceux qui préfèrent leur tente, la recherche est essentielle : bien qu'il soit légal de planter ses piquets sur les terrains publics, plusieurs municipalités comme Denholm, où passe la route des Zingues, l'interdisent sur leur territoire. Et encore, parce que trop de gens font des feux à ciel ouvert ou laissent des déchets derrière, cette pratique n'est pas recommandée.

Des conseils pour les marcheurs novices ? Selon Jean-Mathieu Chénier, thru-hiker du sentier des Appalaches, il y a trois choses à acheter : des lingettes biodégradables, des sacs de plastique en cas de pluie, et de la crème antifongique. « C'est pour éviter les frottements entre les cuisses, explique l'enseignant. Avant, on utilisait du Canesten ? ; ils ont été intelligents, ils ont marketé la même crème, mais en la présentant comme une solution contre les frottements... ? »

Intrigué (ou perdu) ? Le Droit est là : voici un survol des options où s'évader à pied dans la région, pour un week-end ou plus.

# LES SENTIERS DE LA RÉGION



## KENAUK NATURE

Offre la mieux structurée de la région en longue randonnée, Kenauk Nature, à Montebello, propose une cinquantaine de kilomètres de sentiers en forêt ainsi que des sites de camping aménagés aux abords de lacs. Attention : ils sont inaccessibles aux véhicules et sont exclusivement réservés aux trekkers. L'accès au site et au camping à la journée se paie à la journée. Les départs sont contrôlés sur les sentiers afin que les marcheurs ne se croisent pas.

**Renseignements :** [www.kenauk.com](http://www.kenauk.com)

## LE CHEMIN DES OUTAOUAIS

Inspiré des chemins de Compostelle, le Chemin des Outaouais est davantage une expédition organisée qu'un sentier à proprement parler. D'Ottawa à Montréal, les marcheurs participants franchissent 240 kilomètres en 12 jours sur des routes principales, des chemins de campagne et des pistes

cyclables, et dorment dans des hébergements intérieurs. Le trajet n'est pas autonome; pour le faire, il faut s'intégrer à l'un des groupes de six personnes au maximum qui quittent chaque jour entre le 25 mai et le 18 juin de chaque année. Les inscriptions ont lieu le 15 janvier.

**Renseignements :** [www.chemindesoutaouais.ca](http://www.chemindesoutaouais.ca)

## SENTIER RIDEAU

Long de 387 kilomètres, le Rideau Trail est un réseau de sentiers qui s'étire d'Ottawa à Kingston en suivant, grosso modo, le tracé du canal Rideau. Entre les deux centres-villes, le trajet s'enfonce dans les terres agricoles, les sections boisées et les parcs provinciaux. Des triangles orange aux extrémités jaunes indiquent la direction sud, tandis que ceux tout orange pointent vers le nord. Il est interdit de camper sur la piste même, mais le site web de la Rideau Trail Association propose plusieurs options pour planter sa tente.

**Renseignements :** [www.rideau-trail.org](http://www.rideau-trail.org)

## LE SENTIER DE L'ALBATROS

Actuellement, la portion outaouaise du Sentier national au Québec est constituée de trois pistes qui ne sont pas connectées entre elles. Le Sentier de l'Albatros est le tronçon central : de Val-des-Bois, il s'étend sur 19,5 kilomètres ardues jusqu'à la réserve faunique de Papineau-Labelle, où il est possible de camper. On peut faire l'aller-retour en deux grosses journées.

**Renseignements :** [www.val-des-bois.ca](http://www.val-des-bois.ca)

## DE CHELSEA À WAKEFIELD

Le premier tronçon Sentier national au Québec commence au pont Alexandra et se termine à Wakefield. Du village de Chelsea, il faut 19 kilomètres pour rejoindre le camping du lac Philippe. Le deuxième jour, on peut faire une boucle autour du lac Lusk ainsi qu'une visite de la caverne du même nom, puis faire un aller-retour au lac Taylor pour une distance de 12 kilomètres, avant de retrouver le Sentier national via le lac Philippe et de terminer l'aventure à Wakefield en parcourant 10 kilomètres.

**Renseignements :** [www.baliseqc.ca?](http://www.baliseqc.ca?); [www.parcdelagatineau.gc.ca](http://www.parcdelagatineau.gc.ca)

Pour en savoir plus...

Sur l'éthique Sans trace : [www.sanstrace.ca](http://www.sanstrace.ca)

Sur des formations en longue randonnée : [www.randoquebec.ca](http://www.randoquebec.ca)

Sur des sentiers : [www.jouezdehors.ca?](http://www.jouezdehors.ca?); [www.baliseqc.ca](http://www.baliseqc.ca)

Sur la préparation : L'article Longue rando 101 : Planifier une rando avec nuitée sur [www.mec.ca](http://www.mec.ca)



— COURTOISIE



— COURTOISIE

## Trois nouveaux décès en Ontario

ÉMILIE PELLETIER

epelletier@ledroit.com

Initiative de journalisme local

### QUEEN'S PARK

TORONTO — La santé publique de l'Ontario déplore vendredi trois nouveaux décès liés au coronavirus survenus au cours des dernières 24 heures.

L'Ontario a enregistré 195 nouvelles infections à la COVID-19, jeudi, portant le total du nombre de cas à 38 405.

La ministre de la Santé Christine Elliott a fait savoir sur les réseaux sociaux que 26 des 34 bureaux de santé publique de la province ont signalé cinq cas ou moins au cours des 24 dernières années, et 15 d'entre eux n'ont signalé aucun nouveau cas.

Il y a 27 nouveaux cas à Ottawa et 57 nouveaux cas à Windsor-Essex.

Par ailleurs, 66 % des personnes infectées du virus actuellement sont âgées de moins de 40 ans.

Quant aux décès, 2 758 personnes ont perdu la vie en Ontario en raison du virus, dont 1 791 résidents de foyers de soins de longue durée et huit employés.

En revanche, près de 90 % des personnes ayant contracté la COVID-19 en province sont maintenant considérées comme étant guéries.

Jeudi, 141 personnes atteintes du coronavirus étaient hospitalisées, dont 31 en soins intensifs et 20 sous respirateur.



L'artiste en art de rue Elicser Elliott a peint cette murale au centre-ville de Toronto en hommage aux travailleurs de la santé. — LA PRESSE CANADIENNE

## LE QUÉBEC CONFIRME 163 NOUVEAUX CAS

# Cinq cas s'ajoutent au bilan de l'Outaouais

DANIEL LEBLANC

dleblanc@ledroit.com

Cinq des 163 nouveaux cas confirmés de COVID-19 qui se sont ajoutés vendredi au bilan québécois proviennent de l'Outaouais.

C'est la deuxième fois cette semaine qu'on dénombre cinq cas quotidiens dans la région, chose qui n'était pas survenue depuis la première semaine de juillet.

Un total de 58 243 infections au nouveau coronavirus ont été diagnostiquées au Québec depuis le début de la crise, selon les plus récentes statistiques.

Dans la région, 651 cas ont été confirmés jusqu'à présent. Jeudi après-midi, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) indiquait qu'il ne restait que 35 cas actifs sur son territoire, un nombre qui a varié de jour en jour cette semaine, atteignant à un certain moment la soixantaine.

### UN NOUVEAU DÉCÈS

Un seul nouveau décès causé par la COVID-19 s'est ajouté vendredi au bilan provincial, portant le cumulatif à 5663. En Outaouais, où la pandémie a fait 33 victimes, le plus récent décès a été rapporté il y a cinq semaines.

Pour ce qui est du Centre hospitalier Pierre-Janet, les autorités régionales de la santé indiquaient jeudi que trois usagers étaient encore infectés, un nombre stable depuis l'annonce de l'éclosion.

Trois personnes étaient alitées au centre désigné COVID-19 de l'Hôpital de Hull, mais aucune d'entre elles ne se trouvait aux soins intensifs.

On comptait toujours jeudi en fin d'après-midi quatre employés du CISSSO testés positifs.



Le Québec enregistre un bilan de plus de 58 000 infections à la COVID-19 depuis le début de la pandémie. Vendredi, 163 nouveaux cas se sont ajoutés à la liste. — MICHELLE BOULAY, LA TRIBUNE

À l'échelle provinciale, 220 patients étaient hospitalisés vendredi, soit un de moins que la veille. Du nombre, 12 se trouvaient dans une unité de soins

intensifs, un recul de deux.

L'Outaouais compte 162 cas confirmés de COVID-19 par tranche de 100 000 habitants, ce qui représente une personne sur

616. En comparaison, la région de Montréal, de loin la plus touchée à travers la Belle Province, a un taux de 1372 cas par 100 000 habitants.

## Fin d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée d'Ottawa

La capitale fédérale a une éclosion de COVID-19 en moins à se préoccuper vendredi.

Santé publique Ottawa (SPO) déclare dans sa mise à jour épidémiologique quotidienne que la situation est maintenant résolue dans le foyer de soins de longue durée Extencicare Medex.

Il reste maintenant six éclosions en cours à travers la ville, soit au Centre éducatif La Clémentine et dans le service de garde Pinecrest Queensway, dans les maisons de retraite Jardin Royal et Redwoods, ainsi que dans les foyers de soins de longue durée Communauté de soins Madonna

et Manoir Carlingview.

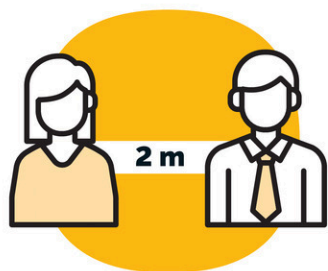
Le nombre de nouveaux cas du virus remonte après que SPO ait déclaré la plus faible hausse de la semaine jeudi. Dans les 24 dernières heures, 27 résidents d'Ottawa ont reçu un résultat positif à un test de dépistage.

Le nombre de cas actifs connus

de SPO continue sa croissance alors qu'on en compte maintenant 210 à travers la capitale fédérale. Dix personnes sont actuellement hospitalisées pour traiter des symptômes du virus, dont 3 qui se trouvent aux soins intensifs.

JULIEN PAQUETTE, LE DROIT

# Alors que de plus en plus d'entreprises et de services se remettent en marche, nous devons poursuivre nos efforts pour protéger la collectivité.



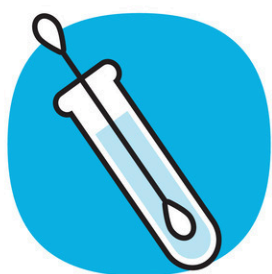
**Continuez à respecter l'écart sanitaire** de deux mètres avec les autres, même lors de rassemblements.



**Portez un masque** lorsqu'il est difficile de maintenir vos distances et dans les lieux qui l'exigent.



**Lavez-vous les mains** fréquemment.



**Faites faire un test de dépistage** si vous craignez d'avoir la COVID-19 ou d'avoir été exposé au virus.

**Chez vous comme ailleurs, soyez prudents. Sauvez des vies.**

# histoire

## Les pionniers de Gatineau

RAYMOND OUMET  
Collaboration spéciale

### CAPSULE DE NOTRE HISTOIRE

À part les nombreux articles consacrés à la famille de Philemon Wright, on sait peu de choses des premiers habitants de Gatineau. Et pourtant, les Wright n'ont pu faire leurs affaires sans un certain nombre d'employés dont plusieurs étaient des francophones; parmi eux, la famille Charron-Miville.

Au nombre des premiers francophones à élire domicile sur le territoire de Gatineau, il y en a eu quelques-uns qui ont voulu participer à la fondation d'un village sur l'emplacement actuel de l'île de Hull, et ce, aussi tôt que 1827. Sans succès. Parmi ces pionniers, une famille a particulièrement retenu mon attention : celle des Charron-Miville. En 1819, un certain Joseph Miville s'établit dans la Petite-Nation avec sa petite famille. Joseph a vu le jour à Louiseville en 1781. Son père, Benjamin, changeait souvent de lieu de résidence : en 1779, il est à Kamouraska, en 1781, à Louiseville; en 1784, à Saint-Charles-sur-Richelieu; en 1787, à l'Assomption et, en 1792, à Québec. Il n'est donc pas étonnant que deux de ses fils aient eu, eux aussi, la bougeotte.

Le 25 janvier 1803, Joseph Miville épouse Catherine Rouleau à Québec. Quinze ans plus tard, le voici qu'il dirige un hôtel de pension au 3, des Jardins, dans la haute ville de Québec. Le recensement de 1818 le qualifie alors de « cantinier ». Pour une raison inconnue, Joseph quitte Québec et s'établit dans la seigneurie de la Petite-Nation l'année suivante. Là, il dresse la liste des habitants de Montebello dans le cadre du recensement national de 1825. Trois ans plus tôt, c'est-à-dire le 22 mars 1822 à Oka, sa fille, Sophie Barbe, avait pris époux en la personne de François Charron, né en 1800 à Saint-Benoît des Deux-Montagnes (Mirabel). Le couple Charron-Miville élit lui aussi domicile à Montebello où il s'adonne à l'agriculture. C'est là que Sophie Barbe donne naissance à cinq enfants entre 1822 et 1837.

La plus vieille maison de Hull

La vie est difficile dans la seigneurie de la Petite-Nation où la pauvreté règne en maître à cause



La maison des auteurs située dans le parc Jacques-Cartier, aussi appelée la maison Charron. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

de la piètre qualité agricole des terres, ce qui pousse les Charron et les Miville à quitter cet endroit pour aller vivre sous des cieux qui, vus de Montebello, apparaissent plus cléments : les Chaudières. En effet, depuis l'automne 1826, on a entrepris le percement du canal Rideau sur la rive sud de la rivière des Outaouais, ce qui a pour effet d'attirer de nombreux travailleurs sur le territoire des actuelles villes de Gatineau et d'Ottawa. En avril 1827, le couple Charron-Miville s'établit dans le canton de Hull où il obtient de Philemon Wright, le 23 du même mois, un terrain « à constitut » dans ce qu'on appellera plus tard le « village d'en bas ». Sur son emplacement, François Charron construit une belle maison de pierres qui est sans aucun doute la plus vieille maison du secteur Hull encore debout aujourd'hui [1]. Au même moment, Louis Rémi Miville, frère de Joseph, loue lui aussi un terrain de Wright.

En octobre 1827, Joseph Miville demande à Wright d'utiliser un petit bâtiment en bois à l'embarcadère situé juste en face du canal Rideau, sur le territoire actuel du secteur Hull de la ville de Gatineau. L'année suivante, on le voit avec son frère, Louis Rémi, tenir taverne à Bytown (Ottawa), sans doute à un emplacement situé près de l'angle

des rues George et Sussex. Mais, ni Joseph ni Louis Rémi ne semblent avoir laissé une descendance patronymique parmi nous. Notons que Georgette Lamoureux a écrit qu'il y avait à Ottawa, à l'intersection des actuelles rues Dalhousie et Rideau, un lieu que l'on désignait le « village de Mainville en 1826 ».

### ÉCHEC DE LA FONDATION DE HULL

On sait que Wright exigeait un loyer passablement élevé de François Charron pour le terrain du « village d'en bas ». L'historien Michael Newton a écrit : « Outre les 50 livres du prix d'achat, chaque propriétaire était tenu de verser un loyer annuel de six livres payable en versements trimestriels. La Philemon Wright and Sons se réservait le droit de saisir la propriété et de la vendre si l'acheteur ne respectait pas les stipulations ci-dessus. » Les exigences financières et l'état des finances de Wright expliquent peut-être son manque d'intérêt pour l'établissement d'un village et poussent alors les premiers résidents de Hull, dont Jean-Baptiste Couturier et Louis Rémi Miville, à s'établir à Bytown avant la fin de l'année 1827.

Furieux contre son oncle, Philemon Wright, à la suite d'un différend commercial, Charles Symmes

quitte la colonie de Wright en avril 1827 pour fonder Symme's Landing (Aylmer) qui deviendra le chef-lieu de l'Outaouais. Quant à François Charron, il se voit dans l'obligation de renoncer à son terrain, sur lequel il avait déjà construit sa maison, en faveur de P. Wright and Sons, parce qu'incapable de payer son loyer. Pour toute compensation, il recevra de Wright la somme de 62 livres et 6 shillings. Le 12 mai 1829, Joseph Miville écrit à Ruggles Wright pour l'informer qu'il n'a plus besoin du bâtiment à l'embarcadère, car il « n'en retire aucun bénéfice ».

Le départ des pionniers du village de Hull entraîne, pour longtemps encore, la stagnation de la colonie de Philemon Wright. À ce propos, le pasteur et historien John L. Gourlay écrit en 1896 : Sauf pour le logement des travailleurs et des auxiliaires, il n'était pas disposé à se créer des ennuis avec la construction d'une ville. Cinquante ans après l'arrivée du « fondateur », Hull n'est encore qu'une petite bourgade d'au plus une centaine de personnes employées par les Wright, appelée Chaudières, Wrightstown et parfois Hull (Bytown — Ottawa — compte alors plus de 7 000 habitants). Un certain John J. Bigsby, qui visite le hameau en 1850, écrit qu'il est composé : d'une demi-douzaine de bonnes maisons et magasins, une

jolie église épiscopale et plusieurs bâtiments secondaires.

Les Charron quittent le territoire actuel de Gatineau pour s'établir à Fort-Coulouge où Sophie Barbe donne naissance à son quatrième enfant, Louis Damase. Mais dès l'automne 1831, la famille Charron élit domicile à Montebello où elle fait baptiser ce dernier rejeton et y reste au moins jusqu'à la fin des années 1830. Au milieu des années 1840, les Charron s'installent sur les rives rocailleuses du lac McGregor où Sophie Barbe meurt en juillet 1852. Cinq ans plus tard, François Charron se remarie. Âgé de 57 ans, il épouse une jeune femme de 19 ans : Angélique Lepage. François Charron, qui semble avoir de la difficulté à s'établir définitivement, reste un temps dans les environs de Bouchette, en haute Gatineau, puis au début des années 1870, dans la basse ville d'Ottawa. En 1873, on le trouve à Angers et, en 1881, dans le canton de Gatineau.

Quand Angélique Lepage donne naissance à son dernier enfant qu'elle prénomme Malvina, elle a 47 ans et son mari, François Charron, 80 ans ! Bien que leur établissement à Hull ait été un échec, François Charron et Sophie Barbe Miville ont laissé une descendance parmi nous, car le couple a donné naissance à cinq enfants.



## RÉUNIONS PUBLIQUES

Sauf avis contraire, toutes les réunions publiques se tiendront à l'hôtel de ville d'Ottawa, 110, avenue Laurier Ouest. Pour obtenir un ordre du jour complet et les mises à jour, inscrivez-vous aux alertes par courriel ou consultez [ottawa.ca/ordresdujour](http://ottawa.ca/ordresdujour), ou appelez le 3-1-1.

### Le lundi 27 juillet

**Commission de services policiers d'Ottawa**  
16 h, Participation par voie électronique

Saviez-vous que vous pouvez recevoir des avis par courriel concernant les réunions ? Inscrivez-vous dès aujourd'hui à [ottawa.ca/cyberabonnements](http://ottawa.ca/cyberabonnements).

## VILLE D'OTTAWA

### AVIS DE DEMANDE DE MODIFICATION DU ZONAGE

Conformément à l'article 34(10.7)(a) de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et à l'article 3.1(1) du Règlement de l'Ontario 545/06, veuillez noter que la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique de la Ville d'Ottawa étudie actuellement une proposition de modification du Règlement de zonage.

#### TERRAINS VISÉS PAR LA PROPOSITION

La proposition de modification du *Règlement de zonage* consiste à apporter des modifications se rapportant aux zones résidentielles, aux zones d'utilisations polyvalentes/commerciales, aux zones institutionnelles, aux zones d'espaces verts et de loisirs et à certaines zones rurales.

#### OBJET ET EFFET DE LA MODIFICATION PROPOSÉE

La modification que l'on propose d'apporter au Règlement de zonage aurait pour effet d'éliminer provisoirement les restrictions du zonage des écoles pour qu'elles puissent rouvrir leurs portes en toute sécurité pendant la COVID-19, en y ajoutant l'article 75 ci-après :

« Article 75 – Dispositions provisoires liées à la COVID-19

1) Malgré toutes les dispositions contraires du présent règlement, une école :

a) est permise :

- i) dans toutes les zones résidentielles;
- ii) dans les zones AM, GM, LC, MC, MD, TD et TM;
- iii) dans les zones II et I2;
- iv) dans les zones L1, L2, L3 et O1;
- v) dans les zones RC, RI, RR, RU, VM, V1, V2 et V3;

b) est permise sans égard aux exigences relatives aux marges de reculement, à la superficie minimum obligatoire du lot, aux limites quant à la superficie ou à l'emplacement des bâtiments ou des structures accessoires ou au nombre minimum obligatoire de places de stationnement.

c) sauf dans les cas où une école est par ailleurs permise en vertu de ce règlement, toute école permise en vertu de ce paragraphe l'est pour une durée provisoire échéant le 15 juillet 2021, et son établissement en vertu du présent article ne donne pas lieu à des droits d'utilisation non conformes ou en situation d'irrégularité. »

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus à ce sujet, notamment à propos de la préservation de vos droits d'appel, veuillez communiquer avec :

Tim Moerman, MICU, UPA  
Urbaniste principal  
Zonage et interprétation  
110, avenue Laurier Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1P 1J1  
613-875-3676  
Télécopieur : 613-580-2459  
[tim.moerman@ottawa.ca](mailto:tim.moerman@ottawa.ca)

#### COMMENTAIRES À DÉPOSER

La Ville d'Ottawa souhaite prendre connaissance de vos commentaires sur cette proposition. Veuillez adresser vos commentaires au plus tard le **10 août 2020**, par la poste, par téléphone, par télécopieur ou par courriel, à l'urbaniste dont le nom est indiqué ci-dessus. L'évaluation de la proposition tiendra compte des commentaires qui nous seront adressés.

Fait à Ottawa le 25 juillet 2020.

# 625 millions \$ pour la réouverture de garderies

**JULIEN PAQUETTE**  
[jpaquette@ledroit.com](mailto:jpaquette@ledroit.com)

**Le gouvernement fédéral offre 625 millions \$ aux provinces et territoires pour aider à la réouverture de services de garde durement touchés par la pandémie de COVID-19.**

« Nous comprenons que sans un réseau de service de garde et d'apprentissage pour les enfants, il n'y a tout simplement pas de reprise économique viable », affirme le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen.

Ces fonds s'ajoutent à 400 millions \$ que le fédéral s'était déjà engagé à verser aux provinces et territoires pour soutenir le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Les 625 millions \$ promis doivent

notamment aider des garderies à éponger les pertes subies durant la pandémie et à se préparer à rouvrir de façon sécuritaire avec l'achat de matériel de protection et l'embauche de personnel supplémentaire.

Avant que ces fonds supplémentaires soient distribués dans la région de la capitale fédérale, le fédéral doit encore conclure une entente bilatérale avec le Québec et l'Ontario sur la façon de dépenser l'argent.

M. Hussen se dit confiant que ça viendra plus tôt que tard.

« Tout cet argent est dans une enveloppe qui doit être dépensée dans cette année fiscale. Le plus tôt on s'entend, le plus tôt les provinces et territoires peuvent dépenser et le plus tôt que le secteur peut obtenir l'aide dont il a besoin de façon urgente », explique le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.



Le ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen, a annoncé, vendredi à Ottawa, que son gouvernement offre 625 millions \$ aux provinces et territoires pour aider à la réouverture de services de garde durement touchés par la pandémie de COVID-19. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

# Un retour du Doug Ford pré-COVID ?

Dès qu'il en a eu la chance, le gouvernement Ford a replongé dans ses vieilles habitudes en s'accordant de nouveaux pouvoirs et en empêchant les partis d'opposition de débattre sur ses décisions à Queen's Park, juge la députée libérale Lucille Collard. Le Droit s'est entretenu avec l'élue provinciale d'Ottawa-Vanier pour parler de démocratie et d'environnement. Tour d'horizon.



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

ÉMILIE PELLETIER  
epelletier@ledroit.com  
Initiative de journalisme local

## QUEEN'S PARK

TORONTO — La crise de la COVID-19 a fait place à un Doug Ford à l'air plus sérieux et plus soucieux de l'opinion publique. Il a souvent été applaudi, au cours des derniers mois, par des acteurs de toutes allégeances politiques confondues, pour la réponse de son gouvernement face au virus.

Cette semaine, toutefois, le Doug Ford que l'on connaissait avant la pandémie, celui qui tentait par tous les moyens de s'octroyer une plus grande marge de manœuvre, est réapparu, selon la députée d'Ottawa-Vanier, Lucille Collard.

Que ce soit en imposant une fin abrupte aux périodes de questions et aux débats en chambre à l'Assemblée législative, en proposant deux projets de loi qui réduisent les opportunités de consultations publiques ou en expulsant une députée de son caucus pour avoir voté contre son propre parti, le gouvernement Ford a retrouvé la virulence de ses adversaires à

l'opposition qui l'ont souvent accusé d'être anti-démocratique.

« Ça m'a profondément déçue, souligne M<sup>me</sup> Collard. [Cette semaine], j'ai fait une déclaration en chambre. Je disais que j'avais été inspirée par l'esprit collaboratif entre les partis que j'avais remarqué depuis mon arrivée [le 12 mai]. J'ai dit que ce serait vraiment bien qu'on s'assure que ce soit encore plus collaboratif. Là, dès qu'on voit qu'il a une opportunité de reprendre tout le pouvoir, le gouvernement Ford le fait. »

Le projet de loi 195, intitulé « Loi de 2020 sur la réouverture de l'Ontario », donne au gouvernement le pouvoir décisionnel sur tous les décrets d'urgence au cours des deux prochaines années, soit jusqu'aux prochaines élections provinciales.

« Tout d'un coup, ce ne sera plus débattu en chambre, ce sera décidé derrière les portes closes. Ce sera le premier ministre, son propre parti, qui va prendre les décisions là-dessus. Ça a un impact direct sur les droits de la population. »

M<sup>me</sup> Collard déplore surtout que les partis d'opposition n'aient plus l'occasion de présenter les points de vue qui divergent de ceux du gouvernement Ford, « et ça, c'est préoccupant pour la démocratie ».

« Ce sera le premier ministre, son propre parti, qui va prendre les décisions là-dessus. Ça a un impact direct sur les droits de la population. »

— Lucille Collard

## DES CHANGEMENTS EN ENVIRONNEMENT

Porte-parole du dossier de l'environnement, M<sup>me</sup> Collard s'est aussi dite frustrée que le gouvernement Ford insère, dans sa Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19, des modifications à certaines lois qui n'ont « aucun rapport avec la COVID-19 ».

« Le ministre va avoir une discrétion pour approuver les projets qui pourraient avoir besoin d'une évaluation environnementale. Ça enlève aussi beaucoup trop de détails qui déterminent quels projets auront besoin d'une évaluation environnementale, et quels types d'évaluations.

Ces détails seront déterminés plus tard, dans des règlements. »

En temps normal, les élus font trois lectures d'un projet de loi en chambre avant de procéder au vote.

Ces délais permettent habituellement aux députés de mener des consultations publiques et d'établir des questions pour débattre du projet de loi à l'Assemblée législative.

Cette fois-ci, puisque le gouvernement Ford a opté pour un vote expéditif, ces processus n'ont pas pu avoir lieu.

« Je ne serais pas surprise que des gens prennent le flambeau et amènent le gouvernement en Cour, il y a des gens très activistes qui militent pour la protection de l'environnement et je les appuierais là-dedans. »

Questionné à

plusieurs reprises au cours de la semaine à propos de ces projets de loi contestés par tous les partis d'opposition, Doug Ford s'est défendu en affirmant que la crise de la COVID-19 est un dossier qui bouge rapidement et qu'il veut éliminer les délais pour assurer la sécurité des Ontariens.



LA PRESSE CANADIENNE

## DÉMISSIONS ET EXPULSIONS AU GOUVERNEMENT FORD

# Une première en 27 ans

ÉMILIE PELLETIER  
epelletier@ledroit.com  
Initiative de journalisme local

## QUEEN'S PARK

TORONTO — Le gouvernement Ford a perdu quatre députés depuis son arrivée au pouvoir, égalisant ainsi un « record » détenu par le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae, qui avait lui-même vu partir quatre élus pendant son mandat

au début des années 1990.

Depuis le début de son mandat, le gouvernement Ford a perdu quatre députés, dont deux (Randy Hillier et Belinda Karahalios) qui ont été expulsés, et deux (Jim Wilson et Amanda Simard) qui ont quitté le parti de leur propre gré.

Amanda Simard et Belinda Karahalios ont toutes les deux dû quitter le caucus conservateur parce qu'elles ont exprimé un désaccord à l'endroit de décisions prises par le parti.

Jim Wilson a pour sa part quitté le caucus pour traiter des problèmes de dépendance.

Quant à Randy Hillier, le premier ministre ontarien lui a montré la porte en raison de certains comportements et commentaires controversés.

Le seul gouvernement qui a vu un nombre équivalent de départs de ses députés avant celui de Doug Ford est le gouvernement néo-démocrate de Bob Rae, il y a près de 30 ans (entre 1990-95). En tout,

quatre élus avaient quitté le parti au pouvoir.

Le premier, Tony Rizzo, a démissionné du parti lors de sa première année au pouvoir à la suite d'accusations de corruption à son endroit.

Le second est Will Ferguson, qui a quitté le parti en 1992 à la suite d'une allégation d'agression sexuelle.

Il a été acquitté deux ans plus tard et a pu réintégrer le NPD et a siégé comme assistant parlementaire au ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.

Peter North a lui aussi quitté le caucus en 1992, après avoir été accusé d'avoir offert un emploi gouvernemental à une femme avec qui il avait une relation. Une enquête menée par la Police provinciale de

l'Ontario a ensuite révélé qu'aucun mal n'avait été fait, mais le premier ministre Bob Rae ne l'avait tout de même pas réintégré au sein du parti.

Le prochain à avoir démissionné du caucus gouvernemental est Dennis Drainville, en 1993, parce qu'il n'était pas en accord avec la décision de son parti de permettre l'ouverture de casinos en Ontario.

Le troisième parti à avoir vu le plus d'expulsions de ses députés durant une législature est le parti progressiste-conservateur, lorsque le gouvernement libéral de Kathleen Wynne était au pouvoir.

Durant cette période, les députés Jack McLaren, Patrick Brown et Michael Harris ont tous les trois été expulsés du caucus.

# Réjeanne était en fin de vie

**MYLÈNE  
MOISAN**

CHRONIQUE

mmoisane@lesoleil.com



**V**ous vous souvenez, il y a deux semaines, quand je vous ai parlé de Réjeanne qui était en CHSLD et qui n'avait pas vu ses enfants depuis quatre mois parce qu'elle n'était pas assez ou pas «précisément» en fin de vie?

Elle l'était, finalement.

Elle est entrée d'urgence à l'hôpital le jour même où je vous racontais son histoire, le 11 juillet. «Vers 20h30, j'ai reçu l'appel de l'infirmière du CHSLD qui me dit nerveusement que Maman doit être transférée d'urgence à l'hôpital. Elle a le visage tout rouge, elle est en grosses sueurs, tachycardie. Elle me dit qu'ils sont incapables de prendre les signes vitaux, qu'ils n'ont pas ce qu'il faut pour savoir ce qu'elle a», me raconte sa fille Johanne.

Johanne arrive en même temps que l'ambulance, elle voit sa mère pour la première fois depuis la mi-mars.

Elle la trouve amaigrie.

À l'hôpital, Réjeanne est emmenée en zone tiède, c'est là que Johanne apprendra que le CHSLD donnait à sa mère une médication palliative. «J'essaye de comprendre comment cela se peut que je n'aie pas été mise au courant, je ne comprends pas. Je dois être mise au courant des changements de médication. Est-ce que ce serait le protocole de COVID? Les infirmières me donnent le nom des trois médicaments palliatifs.»

L'urgentologue regarde les plaies dont le CHSLD a perdu le contrôle, celle du coccyx mesure 4,5 centimètres de diamètre et trois centimètres de profond, il faudrait l'opérer, mais la chirurgie est risquée. L'infection a commencé par une plaie au talon gauche, Réjeanne n'a maintenant plus de talon.

Johanne a remarqué autre chose. «Elle avait la jambe gauche, celle de la plaie à son talon, complètement recroquevillée sous l'autre cuisse qui appuyait toujours dessus. À l'hôpital, ils ont dit que c'était un réflexe de douleur. Ils n'ont pas pu la déplier. [...] Ce qui est sidérant c'est que tout le personnel de l'urgence savait qu'une

jambe qui se ramène au corps de cette façon, c'est le signe d'une douleur aiguë. Comment se fait-il qu'en CHSLD, le personnel n'ait pas les compétences pour reconnaître ces signes?»

Réjeanne était pétrie de douleur.

Le verdict est rapidement tombé, Réjeanne n'en avait plus pour longtemps, elle a été transférée dans une unité de soins palliatifs où ses deux filles et son fils ont pu lui rendre visite autant qu'ils voulaient.

Où ils ont pu la voir mourir.

Ses deux filles Johanne et Martine se sont battues pendant des semaines pour la voir vivre, pour lui rendre visite, leur mère est restée confinée toute seule dans sa chambre durant quatre mois, parce qu'il y avait des cas de COVID dans son CHSLD et que tous les résidents s'en trouvaient isolés.

Même si le gouvernement a dit que la visite des proches devait être permise, qu'il y ait ou non des cas.

Le CHSLD a demandé et obtenu une dérogation qui a été prolongée, Johanne et Martine ne pouvaient même pas parler à leur mère au téléphone, elles devaient se contenter des nouvelles que lui donnaient les gens du CHSLD, on leur disait que leur mère avait l'air de bonne humeur.

Elle était atteinte d'Alzheimer.

«Ils ont donné des nouvelles, ils ont toujours été très empathiques, les communications avec moi se sont toujours faites avec respect, écoute et j'ai senti qu'ils auraient voulu changer les choses, mais qu'ils ne pouvaient pas. Les infirmières, tous les intervenants à qui j'ai parlé, la directrice aussi.»

Et quand Johanne frappait à une porte, entre autres à celles de députés, on lui posait cette question : «Est-ce que votre mère est en fin de vie?»

Lire : si elle est mourante, on va se forcer.

Le 12 juillet, Réjeanne a été transférée dans une chambre en soins palliatifs où on a essayé d'atténuer ses douleurs autant qu'on a pu avec de la morphine, elle a eu même besoin d'«entre doses» pour ne pas souffrir entre les doses prescrites. Le



lendemain, on lui en a donné en continu. «Quand elle a été piquée pour sa perfusion, elle m'a parlé pour que je la rassure, pour que je la protège. [...] Pendant quatre mois, elle n'a pas eu ce réconfort, cette présence dans des moments qui ont dû être tellement insupportables.»

Après ça, elle a dormi presque tout le temps.

Ses trois enfants et ses proches se sont relayés pour que Réjeanne ne soit plus seule, Johanne passait les nuits avec elle dans sa chambre. «J'espère que maman a pu sentir qu'elle n'avait pas été abandonnée, que nous étions encore là pour elle. J'espère qu'elle a été rassurée

de voir son monde. Tout son monde tenait absolument à venir la voir pour lui dire leurs adieux pour être proche d'elle dans ses tout derniers moments.»

Le 16 juillet, à 13h35, Réjeanne est allée rejoindre son mari.

Elle avait 90 ans.

Son mari est décédé le 19 décembre, c'était un homme réservé, tout le contraire de sa Réjeanne, sociable et joviale, qui adorait recevoir et mitonner des festins. Johanne a demandé à son père ce qu'il voulait avant de mourir, il a répondu : «Je voudrais voir du monde.» Elle était surprise. «Mon père, un homme solitaire, de peu de mots, sa seule volonté en fin de

Les filles de Réjeanne se sont battues pendant des semaines pour voir leur mère dans son CHSLD. Elles ont finalement pu la voir seulement à l'hôpital, avant son décès.

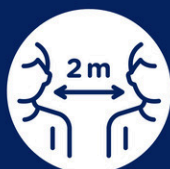
— PHOTO 123RF, KOONSIRI BOONAK

vie c'était de voir du monde, son monde. Et ma mère, qui était sociable, qui avait toujours quelque chose à dire, qui était au courant de tout, sa fin de vie, c'est quoi?»

# À la maison ou au chalet, les rassemblements, c'est 10 personnes maximum.



On continue de bien se protéger.



Gardez vos distances



Lavez vos mains



Toussez dans votre coude



Nettoyez les surfaces

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

📞 1 877 644-4545

# opinions

ÉRIC BROUSSEAU  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
ebrousseau@ledroit.comPATRICE GAUDREAU  
**RÉDACTEUR EN CHEF**  
pgaudreault@ledroit.comGENEVIÈVE TURCOT  
**DIRECTRICE DE L'INFORMATION**  
gturcot@ledroit.com

## Une bien mauvaise idée

**GENEVIÈVE  
TELLIER**COLLABORATION SPÉCIALE  
editorial@ledroit.com

Les ténors du Parti libéral ont beau invoquer l'urgence et les bonnes intentions, personne n'est dupe: les liens étroits qui existent entre l'organisme de charité UNIS, le premier ministre et le ministre des Finances soulèvent beaucoup de questions. Cet organisme a reçu un contrat sans appel d'offre pour gérer un programme de subventions de 900 millions \$. Annoncée en avril, la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant devait permettre à tous ceux qui poursuivent des études postsecondaires d'obtenir jusqu'à 5 000 \$ pour couvrir les frais de scolarité s'ils faisaient du bénévolat.

Cette décision soulève plusieurs questions. Certaines sont d'ordre éthique. On peut se demander, par exemple, jusqu'à quel point les liens tissés entre les Trudeau, Morneau et UNIS n'ont pas favorisé indument cet organisme. Le commissaire à l'éthique du Parlement va d'ailleurs enquêter à ce sujet. D'autres questions concernent des décisions d'ordre administratif. Deux d'entre elles nous semblent importantes: pourquoi avoir décidé de recourir à un organisme externe pour gérer ce programme? Et pourquoi ce choix s'est-il porté sur UNIS?

Les témoignages d'élus et de fonctionnaires entendus jusqu'à présent invoquent deux raisons principales: il y avait urgence d'agir et UNIS possédait une expertise inégalable quant à sa capacité à rejoindre les jeunes. Chacune de ces raisons semble peu convaincante. D'une part, parmi toutes les initiatives majeures annoncées durant la crise (PCU, subvention salariale, aide au paiement des loyers, etc.), ce programme était le moins urgent. Les étudiants étaient déjà admissibles à plusieurs autres programmes d'aide. Cette nouvelle bourse venait bonifier ces autres programmes. De plus, elle ne devait débuter qu'en septembre.

D'autre part, bien que UNIS soit une vaste organisation, son expertise cible des activités précises de bénévolat. Son site web indique que sa mission première est de favoriser la coopération internationale. Elle veut y parvenir en sensibilisant les jeunes aux enjeux de la pauvreté et du développement international. Les jeunes

ciblés sont surtout ceux du primaire et du secondaire. Cette organisation ne touche donc pas à tous les aspects du bénévolat et ne rejoint pas tous les étudiants canadiens.

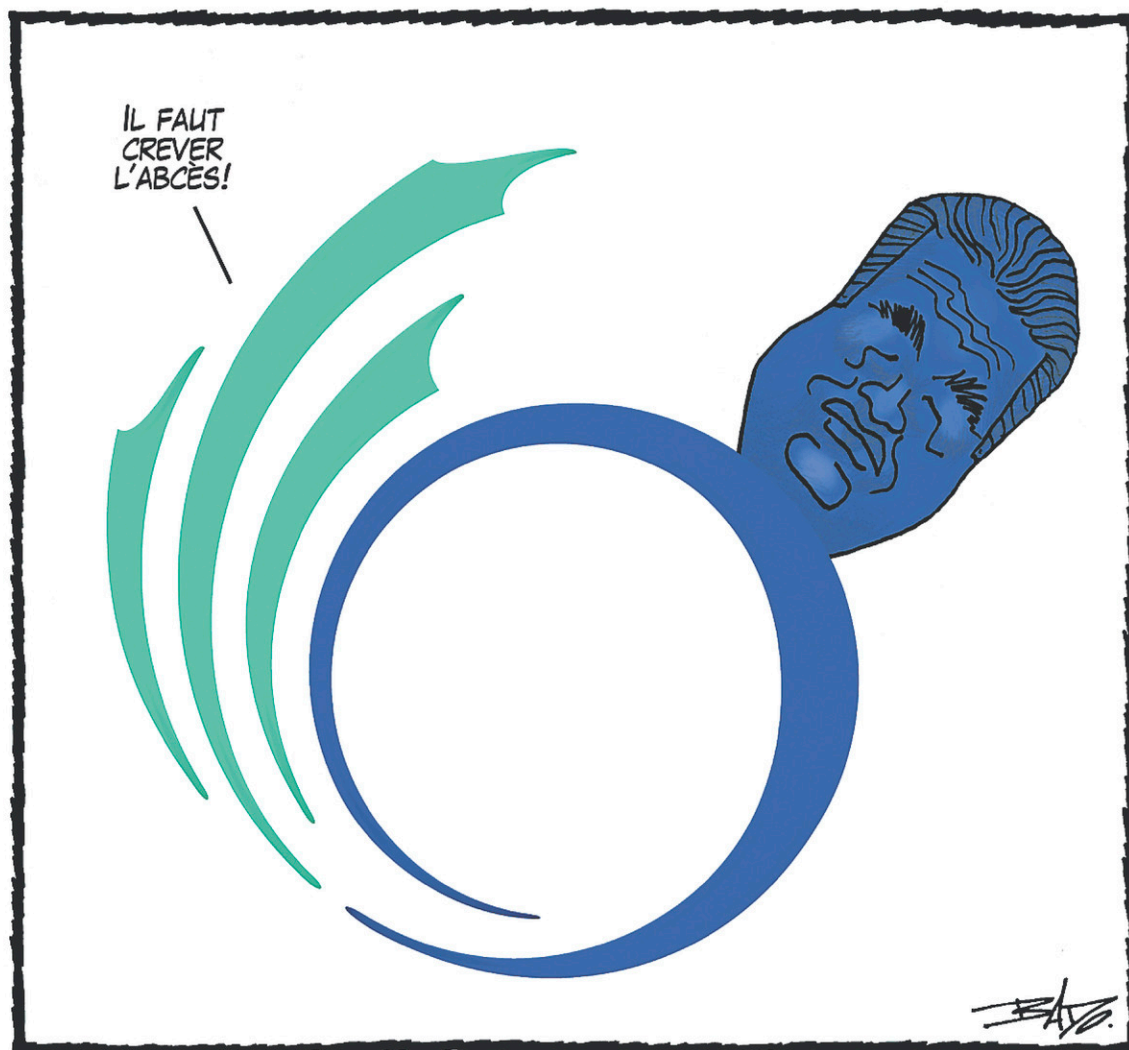
Mais au-delà du choix de UNIS, on peut se demander pourquoi le gouvernement fédéral a voulu utiliser les services d'une organisation externe pour gérer cette bourse. Il fut un temps où les partenariats entre le secteur public et le secteur privé ou à but non lucratif étaient à la mode. Cependant, l'expérience nous a appris que ces partenariats ne favorisent pas toujours l'intérêt collectif.

Le prix à payer pour la participation d'UNIS est élevé. Ce prix n'est pas seulement pécunier. En plus de s'engager à verser directement jusqu'à 43 millions de dollars pour la gestion du programme, le gouvernement fédéral permet à cette organisation de recueillir des données de grande valeur (identification des étudiants, des organismes de charité) en plus de lui octroyer une renommée et une occasion de réseautage exceptionnelles. Est-ce vraiment dans notre intérêt?

Si le gouvernement avait pris en charge la gestion de cette initiative, on peut raisonnablement supposer que les coûts n'auraient pas été démesurés. La fonction publique possède le savoir-faire, les outils, l'information, etc., pour le faire. Un tel programme aurait probablement aussi offert plus de flexibilité dans sa mise en œuvre: les étudiants auraient pu identifier eux-mêmes pour quel organisme de charité ils voudraient travailler et le gouvernement aurait pu cibler certains domaines particuliers d'intervention ou encore étendre son programme à d'autres secteurs d'activité.

L'une des grandes réussites du gouvernement fédéral durant la pandémie aura été sa rapidité d'intervention. Au début de la crise, plusieurs doutaient qu'il y parvienne. Ce succès est tout à l'honneur de la fonction publique. Pourquoi ne pas avoir continué dans cette voie? Les étudiants méritaient mieux.

L'auteure est professeure titulaire à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa



### « À VOUS LA PAROLE

#### Pour une poignée de dollars

Le 9 juillet, le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) courriellait aux élèves de 2e cycle de l'École secondaire Mont-Bleu qu'ils ne recevraient que la moitié du temps de classe auxquels ils auraient normalement droit. La seule raison évoquée: le manque d'espace. Prié de justifier cette décision, le bureau du ministre de l'Éducation, qui n'était même pas au courant, s'est contenté d'une réponse toute faite. Le gouvernement a autorisé les centres de service à procéder ainsi. Or, cette mesure pourrait avoir des effets dévastateurs. La persévérance de plusieurs cohortes d'élèves a déjà été mise à rude épreuve (tornade, incendie, déménagements, pandémie...). Pour beaucoup d'entre eux, s'instruire est difficile. On pense évidemment à ceux qui proviennent de milieux défavorisés, mais il ne faut pas oublier ceux qui ont des troubles d'apprentissage et, tout simplement, ceux qui n'auront pas la discipline ou le soutien nécessaire pour travailler en autonomie une semaine sur deux. Comment l'École Mont-Bleu et le CSSPO justifient-ils leur décision? Ils ne le font pas. Au moment d'écrire ces

lignes, le directeur était en vacances et le CSSPO se préparait à fermer ses portes pour deux semaines, ce qui leur laissera à peine un mois pour ficeler le programme d'études avant la reprise des cours. Le problème d'espace est un prétexte. Des locaux libres, il y en a, tout comme des classes mobiles. L'argent aussi ne manque pas, il y a quelques semaines encore, nos élus ont trouvé plus de 200 millions pour aider un cirque. Pour conclure, j'en appelle au soutien de tous nos élus: il doit y avoir une meilleure solution. Je ne peux pas imaginer que l'on compromette la réussite des élèves de Mont-Bleu pour une poignée de dollars.

**Mélanie Provost**, maman d'une élève de secondaire 4 de l'école secondaire Mont-Bleu

#### Tous dans le même bateau

À la suite du commentaire de Pierre Boutet (La rue Clarence trop achalandée, *Le Droit*, 18 juillet), je ressens un urgent besoin de remettre les pendules à l'heure. Premièrement, il est vrai que le Québec compte plus de cas de COVID-19 que l'Ontario, mais dans notre belle grande région, c'est tout le contraire! Il y a eu 2320 cas et 263 décès à Ottawa versus 638 cas et 33 décès dans l'Outaouais québécois en date du 20 juillet... Et c'est à Ottawa qu'il y a eu une manifestation anti-masque cette semaine. Si on suit la logique de son commentaire et que chacun reste chez-soi, je crois que plusieurs Ontariens seraient bien déçus de ne plus pouvoir se rendre au Québec, comme ils le font depuis toujours, pour profiter de plusieurs beaux endroits dont le Parc de la Gatineau, le lac Philippe, le village de Chelsea, etc. et encore plus déçus de ne plus pouvoir se rendre dans

**ÉCRIVEZ-  
NOUS**

Pour être publié sur nos plateformes, écrivez-nous à [editorial@ledroit.com](mailto:editorial@ledroit.com). Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone. Au plaisir de vous lire!

# forum

leur résidence secondaire. Alors au lieu de se critiquer mutuellement entre provinces, il serait grand temps que tous réalisent que même si une rivière nous sépare, nous sommes tous les habitants d'une même grande région et qu'il serait préférable pour tous de pratiquer le vivre ensemble plutôt que le chacun chez-soi. La tolérance est de mise en ces temps difficiles. Nous sommes tous dans le même bateau face à ce fléau.

**Lucille Joly**, Val-des-Monts

## La 50 plus sécuritaire

Dimanche soir, nous avons emprunté l'autoroute 50 à la hauteur de Doherty et c'était bloqué en raison d'un accident. Une camionnette a perdu le contrôle dans le haut de la côte et on pouvait facilement déduire qu'il a percuté la nouvelle glissière haute tension. Cette nouvelle mesure a donc peut-être permis d'éviter un autre face à face. Ça serait important de le souligner. Vous avez rapidement publié le défaut d'installation à la première journée. Depuis des années, les gouvernements précédents n'ont vraiment rien fait pour tenter de sécuriser cette partie mortelle de la 50. Au moins, le gouvernement Le-gault a enfin réagi. Et ce n'est pas un commentaire partisan. Juste une constatation des faits.

**Jocelyn Renaud**, L'Ange-Gardien

## Golfers et gaffeurs

L'an passé, une balle de golf a rebondi devant ma voiture sur la route d'Aylmer, en provenance du Golf Royal Ottawa. Je venais de l'échapper belle. Samedi dernier, à 15 h, comme je me rendais à Aylmer par le boulevard Lucerne, une balle de golf a abouti cette fois sur mon pare-brise, qui devra être remplacé. Le projectile venait du golf du Château-Cartier, que j'ai avisé et qui s'en est excusé. Amis golfeurs et gaffeurs, si l'espace démesuré qu'occupent déjà vos terrains de golf ne vous suffit pas, il existe un parcours verdoyant dans la vallée de la Mort, aux États-Unis. Autour, c'est le désert. Vous y seriez moins dangereux.

**Gilbert Troutet**, Gatineau

## Les Québécois nonchalants ?

Dans sa lettre à l'éditeur du 17 juillet, M. Boutet décrit l'attitude nonchalante des Québécois face au port du masque lors de leurs incursions à Ottawa et le risque de contamination interprovincial. Veuillez

noter, cher Monsieur, que lorsque la Ville d'Ottawa a annoncé le port obligatoire de masques, plusieurs Ontariens se sont insurgés sur les médias sociaux et promettaient de faire leurs achats du côté québécois car le Québec n'avait pas encore décidé d'imposer la même exigence. De plus, notez que l'Outaouais a bien moins de cas d'infections que sa voisine Ontarienne. On n'a qu'à lire le dernier bilan dans *Le Droit*.

**Marc Rhéaume**, Gatineau

## Donner congé aux Gatinois en situation d'itinérance

L'itinérance est un enjeu complexe. Les gouvernements provincial et fédéral successifs sont les principaux responsables du manque de logement abordable et avec soutien communautaire, de même que des services déficients en santé mentale. La ville est prise à en gérer les pires conséquences. Ce n'est ni normal, ni souhaitable, ni juste. Les campements de Gatinois-es en situation d'itinérance sont une très mauvaise chose. Ce n'est pas du logement décent. Il y a eu de nombreux et graves incidents par le passé. Les campements à proximité de résidences briment la quiétude. Les campements le long du ruisseau affectent l'écosystème. Ils créent un sentiment d'insécurité pour le reste des usagers des lieux. Moi aussi, je préférerais que tout le monde aille dans des refuges. Cependant, ignorer la réalité ne la corrige pas. Pour plusieurs, camper demeure préférable à vivre en refuge. Ce qui en dit long sur la vie en refuge. Il est grand temps d'adopter une approche de réduction des méfaits, comme on le fait avec la toxicomanie. Pas parce qu'on y est favorable. Parce que c'est la moins mauvaise approche. Du moins, tant qu'il n'y aura pas de logement décent et abordable. Du moins, tant que, pour plusieurs, être régulièrement évincés de leurs tentes paraîtra encore préférable à vivre en refuge. Du moins, tant qu'on ne saura même pas ce qu'il adviendra des locataires du centre Robert-Guertin d'ici la fin de l'été. Eux qui ont connu déjà cinq déménagements depuis le jour de l'an. Dans le cas présent, la réduction des méfaits implique de déterminer un ou des lieux moins inappropriés pour le camping, dans les conditions les moins déplorables, avec le meilleur encadrement. Alors que tout le monde est en congé, le moins que l'on puisse faire est de donner congé de déménagements aux Gatinois-es en situation d'itinérance.

**René Coignaud**, Gatineau

# Le temps presse pour les élèves ontariens

**SÉBASTIEN PIERROZ**

CHRONIQUE

Collaboration spéciale



Le compte à rebours est lancé, à seulement un mois d'une rentrée des classes en Ontario inédite. Les mesures sanitaires et de distanciation sociale s'apprentent à bouleverser le quotidien des deux millions d'élèves. Comment cela se traduira sur le terrain ? Mystère.

Chose certaine : le processus est long. Ces jours-ci, les 72 conseils scolaires de la province, incluant les 12 de langue française, s'affairent à présenter au ministère de l'Éducation leur plan préliminaire pour le retour en classe.

Dans un second temps, le gouvernement fournira ses directives, puis les institutions éducatives seront tenues de dévoiler leur plan final. Le 4 août est coché comme la date où on en saura plus sur la rentrée de septembre.

Trois scénarios se dégagent possiblement pour les conseils scolaires, dépendamment de leurs moyens. Tout d'abord, un

apprentissage classique, ensuite à distance, ou enfin, un apprentissage « hybride » combinant présence physique et cours en ligne.

Pour le moment, le gouvernement semble laisser carte blanche aux différents conseils scolaires. Mais s'il décidait d'imposer une limite de 15 élèves par classe, comme cela était évoqué au début juillet, tout deviendrait bien plus compliqué.

Quoi qu'il en soit, ces changements titanesques ne pourront se faire en trois semaines. Pour les différents conseils scolaires, cela implique l'achat de matériel sanitaire, une logistique nouvelle et, dans certains cas, l'embauche de nouveaux enseignants.

Les garderies en sont l'exemple. Le 9 juin, le premier ministre Doug Ford avait annoncé leur ouverture pour le... 12 juin. Mais les mesures édictées et envoyées aussitôt aux différents centres par le gouvernement n'ont pas été mises en place en une nuit.

Il a fallu trois, quatre, voire cinq semaines pour appliquer les directives.

D'autres questions restent en suspens. Qui donnera les cours en ligne, considérant que les enseignants seront en classe ? Que feront les parents qui travaillent dans le cas d'un apprentissage à distance ? La rentrée sera-t-elle repoussée ?

Ce sentiment de dernière minute déclenche une salve de critiques contre M. Ford. Dans le contexte où les bars et restaurants ont bénéficié d'un plan rapide de réouverture, la prudence du gouvernement sur le dossier des écoles est mal vue. Des accusations dont le premier ministre se défend, invoquant la santé des élèves.

Les relations entre l'équipe conservatrice et le monde de l'enseignement sont houleuses. La réforme de l'éducation contestée, puis la grève massive au cours de l'hiver ont laissé des cicatrices profondes dans la relation entre les deux camps.

Les enseignants dénoncent souvent le manque de consultations. En témoigne, encore cette semaine, l'annonce gouvernementale de la prise en charge des cours en ligne par le Groupe Média TFO qui n'a pas été accueillie avec des roses.

Si le gouvernement Ford n'est pas exempt de critiques durant cette crise sanitaire, il en va de même de quasiment tous les dirigeants au pouvoir, tant la COVID-19 a bousculé les certitudes, et jeté une ombre sur chaque hypothèse.

Avec 195 cas recensés ce vendredi, on pourrait même dire que l'Ontario s'en sort plutôt bien. Dévoilant une image plus empathique, Doug Ford a su s'adapter — parfois avec du temps — en se rendant à la raison sur le déconfinement géographique, mais aussi lever les barrières pour les tests.

En revanche, sur l'ultra-sensible dossier des écoles, le gouvernement devra faire preuve de rapidité et d'écoute. Au risque d'entacher un bilan de gestion de la COVID-19 jusque-là assez positif.



Les enseignants de l'Ontario dénoncent un manque de consultation de la part du ministre de l'Éducation Stephen Lecce. — LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

L'auteur est rédacteur en chef et journaliste pour la production #ONfr du Groupe Média TFO.

# Le port du masque obligatoire n'est pas inconstitutionnel

Le 18 juillet dernier entré en vigueur l'obligation de porter le masque au Québec dans une grande variété de lieux publics (1). Les contestataires de cette mesure furent très rapides à invoquer la Charte canadienne des droits et libertés au motif que cette obligation imposée par le gouvernement violerait leur droit à la liberté et qu'elle serait de ce fait inconstitutionnelle. Qu'en est-il vraiment ?

Il importe de préciser d'entrée de jeu que la Charte n'est pas un instrument politique. Il s'agit d'un texte constitutionnel qui garantit des droits et libertés fondamentaux aux Canadiens. On ne peut donc l'utiliser au seul motif qu'on désapprouve une mesure gouvernementale ou qu'on aurait une meilleure solution à un problème social. Pour qu'une mesure soit considérée comme inconstitutionnelle, elle doit non seulement violer un droit prévu dans la Charte, mais également le faire d'une manière déraisonnable qui ne puisse se justifier dans le cadre d'une société libre et démocratique. C'est donc dire que le droit à la liberté invoqué par les contestataires du port du masque n'est pas un droit absolu. Ce même droit entre d'ailleurs en jeu chaque fois qu'une personne reconnue coupable d'une infraction criminelle est condamnée à une peine d'emprisonnement (2). Et pourtant, dans bien des cas, cet emprisonnement peut se justifier en appliquant le test développé par la jurisprudence. Analysons le cas du port du masque au regard de la jurisprudence.

En premier lieu, il faut se demander si l'obligation de porter un masque viole véritablement le droit à la liberté prévu à l'article 7 de la Charte (3). La question se pose, car le droit à la liberté n'est pas si facile à invoquer. Par exemple, la liberté de conduire un véhicule n'est pas protégée par l'article 7 (4). On a aussi déjà essayé de faire valoir devant la Cour suprême que la liberté de fumer du cannabis était protégée par cet article, et ce, sans succès (5). Suivant les enseignements de la Cour suprême, l'article 7 protège les « choix fondamentaux participant de l'essence même de ce que signifie la jouissance de la dignité et de l'indépendance individuelles (6) ».

À mon humble avis, devoir porter un masque lorsqu'on se trouve dans certains lieux (et parfois pour l'ensemble d'un quart de travail) constitue un choix fondamental qui fait intervenir le droit à la liberté. Un masque cache le visage, coupe un peu la portée de la voix et peut donner chaud. Il doit être retiré chaque fois qu'un individu désire boire ou manger et peut par exemple dissimuler des bijoux comme des piercings qui font partie de l'identité d'une personne. Il peut également rendre la respiration plus laborieuse. Il s'agirait à mon sens d'un élément assez intrusif pour limiter la jouissance de la dignité et de l'indépendance de l'individu au sens où l'entend la jurisprudence.

Une fois qu'il est démontré qu'une mesure gouvernementale atteint le droit à la liberté de l'individu, il faut se demander si cette



— MARIANE L. ST-GELAIS, LE QUOTIDIEN

atteinte est conforme aux principes de justice fondamentale. Deux principes m'apparaissent pertinents ici, soit celui du caractère arbitraire et celui de la disproportion totale.

En vertu du principe du caractère arbitraire, la mesure gouvernementale ne sera justifiée que s'il existe un lien direct (ou rationnel) entre l'objectif derrière l'obligation du port du masque et l'effet de cette obligation sur l'individu (7). Nous pourrions généralement dire que l'obligation du port du masque dans les lieux publics a comme objectif de protéger la santé publique des citoyens en limitant la transmission de la COVID-19. Il faut donc se demander si le port du masque limite la transmission de la COVID-19. Il n'est pas nécessaire ici de se demander si le port du masque est infailible ou s'il vaincra magiquement à lui seul la COVID-19 : la question est plutôt de savoir s'il contribue à l'objectif ne serait-ce qu'un peu, s'il y a un lien entre les deux.

Une étude publiée il y a quelques semaines dans la revue scientifique *The Lancet* s'est attardée à 172 études observationnelles portant sur l'efficacité des différentes mesures de prévention contre la COVID-19. Les conclusions sont sans équivoque : le port du masque N95 ou de masques similaires par des personnes exposées à des individus infectés est associé à une importante réduction du risque d'infection (8). Il est donc clair que bien que l'efficacité véritable du masque fasse toujours l'objet d'un large débat, il permet assurément de limiter la transmission de la COVID-19. La mesure gouvernementale est donc rationnelle et conforme au principe de justice fondamentale du caractère arbitraire puisqu'il y a un lien direct entre le port du masque et la limitation de la transmission de la COVID-19.

Il ne reste plus qu'à vérifier la conformité de la mesure au deuxième principe dont nous avons fait mention : la disproportion totale. Selon ce principe, il faut se demander si le port obligatoire du masque a des effets sur la liberté de l'individu qui « sont si totalement disproportionnés à ses objectifs qu'[il] ne [peut] avoir d'assise rationnelle. La règle qui exclut la disproportion totale ne s'applique que dans les cas extrêmes

où la gravité de l'atteinte [devoir porter un masque] est sans rapport aucun avec l'objectif de la mesure [limiter la transmission de la COVID-19]. Pour illustrer cette idée, prenons l'hypothèse d'une loi qui, dans le but d'assurer la propreté des rues, infligerait une peine d'emprisonnement à perpétuité à quiconque cracherait sur le trottoir. Le lien entre les répercussions draconiennes et l'objet doit déborder complètement le cadre des normes reconnues dans notre société libre et démocratique (9) ».

L'argument que beaucoup invoquent est à l'effet que la COVID-19 « ne serait qu'une grosse grippe ». Certains utilisent les statistiques pour affirmer que le nombre de décès reliés à la COVID-19 est relativement minime et donc, que le port du masque obligatoire est une mesure disproportionnée.

Premièrement, ces statistiques sont fortement biaisées du fait que le gouvernement du Québec a pris les grands moyens afin de limiter les dégâts du virus. Il est normal que les effets de la pandémie dans la province puissent sembler comparables à d'autres causes de mortalité compte tenu de la fermeture quasi complète pendant plusieurs mois, de la mise en place de mesures de distanciation sociale et d'interdictions de rassemblements. Banaliser la COVID-19 après le confinement serait comparable à affirmer que les accidents de voiture ne constituent pas un enjeu sérieux après avoir fermé l'ensemble des routes. Il est bien certain qu'en fermant les routes, le bilan des accidents de la route paraîtrait exemplaire. Or, la communauté scientifique est unanime à reconnaître que la COVID-19 est un virus beaucoup plus dangereux qu'une simple grippe.

Deuxièmement, le fameux « aplatissement de la courbe » a également permis de limiter les dégâts et le port du masque y contribue désormais. Le meilleur exemple qui démontre l'efficacité de ce concept nous provient de l'Italie. À un moment critique de la crise où le système de santé italien (assez comparable à celui du Québec) est devenu complètement débordé, le taux de mortalité de la COVID-19 est monté jusqu'à près de 9 % (10). Ainsi, l'objectif de santé publique visant à anéantir un virus susceptible d'être aussi mortel à l'échelle mondiale

est dramatiquement important comparativement aux quelques inconvénients de l'obligation de porter un masque qui, d'ailleurs, n'est applicable que dans des lieux où le risque de transmission est fort élevé et à des personnes qui n'ont pas de conditions médicales qui les empêchent. Bref, il est difficile de voir comment l'atteinte au droit à la liberté causée par le port obligatoire du masque pourrait être totalement disproportionnée à l'objectif impérieux de santé publique qu'il vise. Il apparaît donc que la mesure du port obligatoire du masque viole peut-être le droit à la liberté prévu à l'article 7 de la Charte, mais le fait d'une façon conforme aux principes de justice fondamentale que nous avons mis à l'épreuve, soit le caractère arbitraire et la disproportion totale. Au regard de la jurisprudence, il semble donc apparent que le port obligatoire du masque respecte la Charte canadienne et est de ce fait parfaitement constitutionnel.

Comme je l'ai déjà exposé, on peut comme citoyen critiquer l'efficacité du masque, proposer d'autres solutions politiques au problème ou encore souligner les contradictions du gouvernement du Québec dans certaines mesures qu'il adopte. Il s'agit là d'un sain exercice de notre liberté d'expression dans une démocratie libre. Toutefois, invoquer la Charte à outrance m'apparaît être une erreur. Ne mélangeons pas inutilement droit et politique.

**Nicolas Rioux**

Bachelier en droit (LL.L.) et candidat à la maîtrise en droit constitutionnel (LL.M.)  
Université d'Ottawa

#### Références :

- 1 : D 810-2020 (2020) GOQ II, 2956A (Loi sur la santé publique).
- 2 : Canada (Procureur général) c. PHS Community Services Society, 2011 CSC 44, par. 87; R. c. Malmo-Levine; R. c. Caine, 2003 CSC 74, par. 89.
- 3 : Charte canadienne des droits et libertés, partie I de la Loi constitutionnelle de 1982, constituant l'annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R-U), 1982, c 11, art. 7.
- 4 : Buhlers v. British Columbia (Superintendent of Motor Vehicles), 1999 BCCA 114, par. 110; Horsefield v. Registrar of Motor Vehicles, 1999 CanLII 2023 (ON CA); R. c. Lepage, 1993 CanLII 3606 (QC CA); Ginther v. Saskatchewan Government Insurance, 1998 CanLII 5328 (SK CA).
- 5 : R. c. Malmo-Levine; R. c. Caine, supra note 2, par. 86.
- 6 : Godbout c. Longueuil (Ville), [1997] 3 R.C.S. 844, par. 66.
- 7 : Canada (Procureur général) c. Bedford, 2013 CSC 72, par. 111.
- 8 : Derek Chu et al., 2020. Physical distancing, face masks, and eye protection to prevent person-to-person transmission of SARS-CoV-2 and COVID-19: a systematic review and meta-analysis. *The Lancet* 395, p. 1980.
- 9 : Bedford, supra note 7, par. 120.
- 10 : Agence France-Presse, « Coronavirus : des scientifiques expliquent les raisons de l'hécatombe en Italie », Radio-Canada, 20 mars 2020.

# LA SEMAINE EN CARICATURES



DE PLUS EN PLUS DE RÉPUBLICAINS ANTI-TRUMP



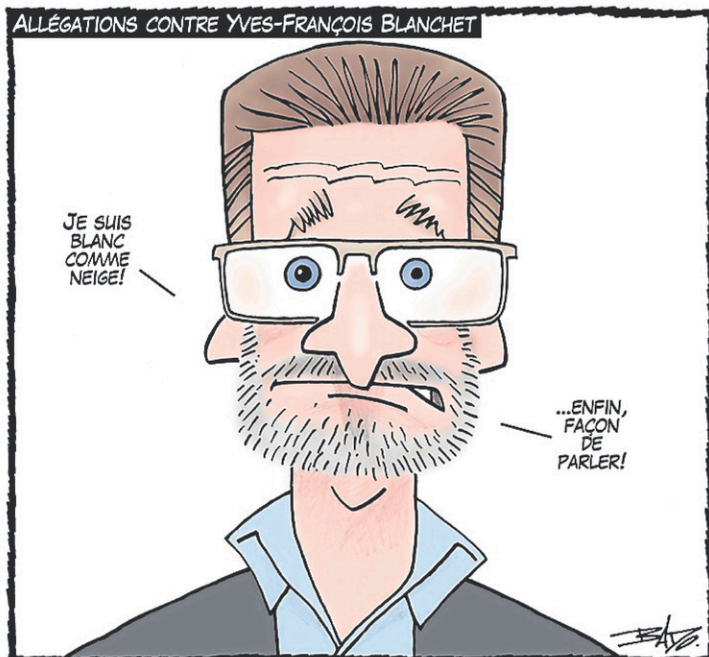
DIMANCHE  
19 JUILLET



LUNDI  
20 JUILLET



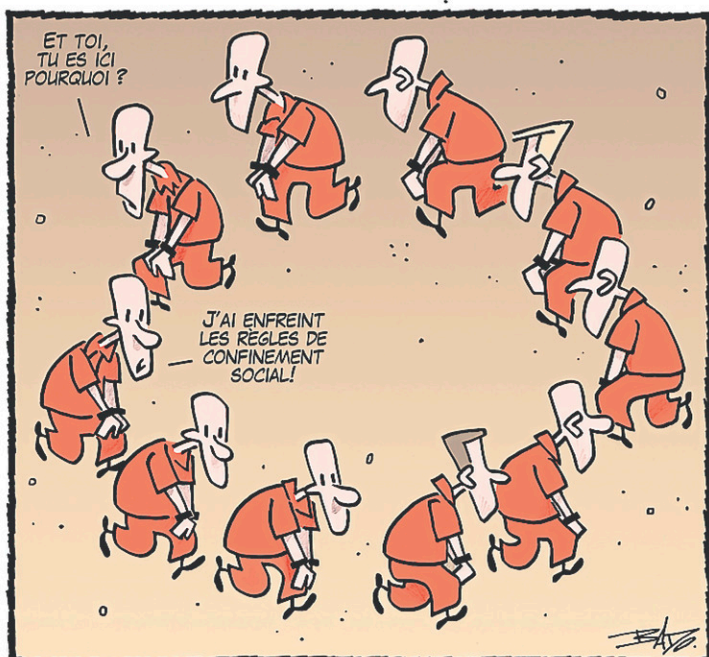
MARDI  
21 JUILLET



MERCREDI  
22 JUILLET



JEUDI  
23 JUILLET



VENDREDI  
24 JUILLET



# LA VIE SCANDALEUSE DU TYRANNOSAURUS REX

Soixante-six millions d'années après sa disparition, le *Tyrannosaurus Rex* semble plus vivant que jamais. Le roi des dinosaures triomphe au cinéma, au musée et même dans le monde merveilleux du jouet. Plusieurs découvertes récentes l'ont débarrassé de son image de brute solitaire. Les scientifiques se disputent pour déterminer s'il était recouvert de plumes! Aujourd'hui, *Le Soleil* prend un bref congé d'actualité pour raconter la vie scandaleuse de la «superstar» de la Préhistoire...



**JEAN-SIMON GAGNÉ**  
jsgagne@lesoleil.com

Le roi des dinosaures a-t-il besoin de présentation? À l'âge adulte, Sa Majesté atteignait la hauteur de notre bonne vieille girafe. Il devenait aussi lourd que deux éléphants. Plus long qu'un autobus. Chez les plus gros spécimens, le poids de la tête voisinait celui de la petite voiture Smart. Même ses mini bras un peu ridicules soulevaient 400 kilos chacun. De quoi donner des complexes à n'importe quel champion d'haltérophilie.

Ça vous suffit? Attendez. Nous gardions le meilleur pour la fin. Grâce à sa puissante mâchoire hérissée de dents aussi grosses que des bananes, le roi tyran broyait n'importe quels os. Ou coupait l'équivalent d'un buffle en deux. (1) Pour reprendre les mots d'un paléontologue célèbre, «le *Tyrannosaurus Rex* n'était pas exactement le genre de créature que vous vouliez croiser dans une ruelle sombre, au milieu de la nuit, avec pour seules armes un pain tranché et une petite fourchette à pique-nique...»

## LE SQUELETTE DE «SUE» ENTRE AU MUSÉE

Comment expliquer la popularité posthume du *Tyrannosaurus Rex*, alias T-Rex pour les intimes? Ce n'est pas le plus grand dinosaure. Ni même le carnivore le plus féroce. (2) Peu importe. Dès la découverte de ses premiers os fossilisés, en 1902, le «roi des lézards tyrans» s'impose comme le «monstre ultime» (voir autre texte). Un méchant de rêve. T-Rex

va combattre King Kong, Bob Morane et Tarzan. Il inspire en partie «Godzilla», le célèbre monstre de carton-pâte *made in Japan*. Plus récemment, il se ramollit pour plaire aux tout-petits avec les personnages de Barney, le dinosaure violet et de Rex, la bestiole vert forêt des films *Histoire de jouets*.

Aujourd'hui, le T-Rex joue sur tous les tableaux. Prédateur sanguinaire pour les grands. Gentil copain pour les petits. Un succès de relations publiques. Résultat? Le monde s'arrache ses restes fossilisés. La contrebande devient un problème. L'an dernier, la mise en vente sur eBay des ossements d'un jeune *Tyrannosaurus Rex*, pour la modique somme de 2,9 millions \$, a créé le scandale. (3) En 2016, l'acteur Nicolas Cage avait dû rendre le crâne d'un cousin asiatique du T-Rex, parce qu'il avait été exporté illégalement de la Mongolie. (4)

Les fossiles de *Tyrannosaurus Rex* les mieux préservés portent un nom, à la manière des violons construits par Stradivarius. Les plus connus s'appellent «Trix», «Scotty» ou «Jane». Dès la fin des années 90, le squelette quasiment complet d'un T-Rex baptisé «Sue» avait atteint la modique somme de 8,3 millions \$. (5) Au terme d'une incroyable saga judiciaire, «Sue» sera gracieusement offerte au Musée d'histoire naturelle de Chicago par Coca Cola et McDonald's. Le jour de son arrivée, plus de 10 000 personnes se pressaient pour apercevoir la vedette...

## BARNEY AURAIT EU MAL AU DOS

À quoi ressemblait le *Tyrannosaurus Rex*? La question hante les paléontologues, qui se lèvent la nuit pour tenter d'y répondre. Il n'y a pas si longtemps, ils se demandaient même si le roi n'était pas couvert de plumes! À l'image

d'un vulgaire poulet! Heureusement pour ses inconditionnels, l'hypothèse semble moins populaire aujourd'hui. «Les traces de peau associées à des squelettes suggèrent un animal recouvert d'écailles et non pas de plumes, explique Jean Le Loeuff, directeur du Musée des dinosaures, à Espéraza, dans le sud-ouest de la France. Mais rien n'est définitif.»

Bref, il est possible que les jeunes T-Rex aient été couverts d'un duvet qu'ils perdaient avec l'âge. Et les vieux mâles arboraient peut-être une crinière de long duvet, à l'image des lions.

Vous devinez que les T-Rex de la télé ou du cinéma n'ont qu'un lointain rapport avec la réalité. Ainsi Barney le dinosaure apparaîtrait totalement irréaliste. Non pas tellement à cause de son mauve éclatant. Après tout, bon nombre de reptiles affichent des couleurs flamboyantes. Plutôt parce qu'il se tient très droit, à la manière d'un «kangourou». Dès les années 1970, des paléontologues ont calculé qu'un T-Rex adoptant cette posture se briserait des côtes, en plus de se tordre les vertèbres cervicales. Sans parler de dommages possibles aux vertèbres lombaires, puisque son énorme queue devrait plier dans un angle impossible. (6)

En résumé, à moins de vouloir multiplier les visites chez le chiropraticien, le sympathique Barney devrait se tenir très incliné, avec sa queue dressée à l'horizontale, pour contrebalancer le poids de sa grosse tête...

Au passage, on notera que la science a changé la voix du T-Rex à plusieurs reprises. En 2018, des scientifiques ont essayé de reconstituer son «cri», grâce à l'échographie en trois dimensions de son crâne. Le résultat hypothétique donnait un grognement à très basse fréquence, rappelant vaguement le son d'un orage lointain. (7) Les proies devaient se mettre à vibrer avant même l'arrivée du tueur. Rien avec voir avec le rugissement tonitruant du *Tyrannosaurus* du film *Le parc jurassique*, qui avait été fabriqué en fusionnant des sons d'éléphant, de crocodile et de tigre...

Écoutez le son très hypothétique d'un *Tyrannosaurus Rex*: [bit.ly/2WLMwwe](https://bit.ly/2WLMwwe)

Il y a 66 millions d'années, à la fin de ce qu'on appelle le Crétacé, le climat de la Terre était plus stable

que celui d'aujourd'hui. Plus chaud, aussi. Reste que la vie de dinosaure n'était pas de tout repos. Un T-Rex a été retrouvé avec la dent d'un congénère plantée dans une mâchoire. Un autre montrait des cicatrices de morsures sur le museau et des traces de côtes fracturées. De plus, l'animal mourrait jeune. Sur les 50 spécimens, analysés jusqu'ici, un seul avait atteint l'âge de 30 ans. Le *Tyrannosaurus Rex* ne faisait pas de vieux os. Pas étonnant qu'il ait été surnommé «le James Dean des dinosaures», en l'honneur d'un acteur associé à la devise «Vivre à toute vitesse; mourir jeune».

## UN GRAND ROMANTIQUE?

En moyenne, la science découvre une nouvelle espèce de dinosaure toutes les semaines. La recherche explose. Mais le «roi des lézards tyrans» éclipe encore et toujours les 900 autres espèces de dinosaures. «Le tyrannosaure, c'est un peu le cobaye favori, résume le paléontologue Jean Le Loeuff. D'abord, c'est l'un des dinosaures dont on a retrouvé le plus grand nombre de squelettes. Il est donc normal que beaucoup de nouvelles recherches soient testées sur lui. Mais c'est aussi le plus connu. Le plus populaire. Si vous faites des recherches sur le T-Rex, vous avez plus de chance d'être cité dans une grande revue que si vous vous intéressez à un dinosaure inconnu.»

Vrai que l'ampleur des recherches sur le T-Rex donne le vertige. Saviez-vous que la force de sa mâchoire équivalait à trois fois celle d'un grand requin blanc? Ou qu'il préférait la marche rapide à la course? Les sentimentaux liront avec joie que le bébé tyrannosaure était peut-être couvert de duvet. (8) Selon certains chercheurs pleins d'imagination, il ressemblait à un poussin musclé avec... la bouche pleine de dents. Quant aux puristes, ils préféreront la lecture de la thèse de doctorat de 1270 pages qui analyse minutieusement la croissance des os de son crâne. (9)

Pour avoir une idée de l'apparence d'un bébé *Tyrannosaurus Rex*: [bit.ly/2WMIq6T](https://bit.ly/2WMIq6T)

La recherche la plus étrange émet l'hypothèse que le «visage» et la mâchoire du T-Rex étaient couverts de terminaisons nerveuses



Les recherches abondent sur cet imposant dinosaure ayant marqué l'imaginaire de tous. — PHOTO KITTI KAHOTONG

ultra-sensibles, comme chez certains reptiles. (10) Il n'en fallait pas plus pour que des chercheurs imaginent Monsieur et Madame Tyrannosaure en train de se frotter le visage, en guise de prélude amoureux. Romantique, le tyrannosaure? Ça reste à voir. En tout cas, le langoureux baiser avec des dents mesurant 23 centimètres semble particulièrement difficile à imaginer...

## ADIEU MON CHAROIGNARD SOLITAIRE

Au fil des ans, la popularité du roi des dinosaures a survécu à tout. Même à la calomnie. Pendant longtemps, la science le présentait souvent comme un vulgaire charognard solitaire. Trop féroce et trop nigaud pour vivre en groupe. Trop gros et trop lent pour chasser quoi que ce soit d'un peu dégourdi. Autant demander à un hippopotame unijambiste de pourchasser la gazelle...

Encore une fois, plusieurs découvertes récentes bousculent tout.



## TYRANNOSAURUS REX CONTRE KING KONG

Vers 1870, les premiers grands chercheurs de dinosaures étaient d'abord des aventuriers. Leurs recherches les menaient souvent dans les zones les plus dangereuses de la planète. Un jour, dans l'Ouest des États-Unis, en pleine guerre avec les «Indiens», le paléontologue Edward Drinker Cope est encerclé par des guerriers sioux. Pour s'en sortir, il a l'idée de retirer son dentier et de jouer avec. Les guerriers sont stupéfaits. Ils n'en reviennent pas. Amusés, ils lui demandent de recommencer son manège. Encore et encore. À la fin, ils le laissent partir... (17)

Pourtant, dans cet univers de trompe-la-mort, le «père» du Tyrannosaure, Barnum Brown, passe pour le plus aventurier d'entre tous. Toujours avide de publicité en plus. Brown n'excellait pas seulement dans l'art de ramener des tonnes de fossiles de l'autre bout du monde. Il profite aussi de ses recherches pour faire de l'espionnage, notamment pour le compte du gouvernement américain et des compagnies pétrolières. Sa seconde épouse racontera ses aventures dans un livre intitulé *J'ai marié un dinosaure*. Bientôt suivi par la suite «Mieux vaut les ramener pétrifiés...» (18)

Malgré ses nombreux exploits, c'est la découverte des ossements d'un énorme dinosaure carnivore qui rend Barnum Brown célèbre. Dès le début, il présente sa découverte comme son «bébé préféré». (19) Mais c'est Henry Osborn, le directeur du Musée d'histoire

naturelle de New York, qui le baptise «*Tyrannosaurus Rex*», que l'on peut traduire du latin par «le roi des lézards tyrans». Osborn frappe les imaginations en présentant la créature comme le «monstre ultime».

L'image va s'imposer. La légende du T-Rex commence. Très vite, le «roi des lézards tyrans» devient un habitué de la littérature et du cinéma. Il s'impose comme LE méchant idéal. Dès 1912, il apparaît dans le roman d'aventures *Le Monde perdu*, qui fait l'objet d'une première adaptation au cinéma en 1925. Quelques années plus tard, en 1933, il livre un dur combat à King Kong. (20) Il apparaît aussi dans l'un des premiers films d'animation de Walt Disney, en 1940.

Mais c'est avec *Le Parc jurassique*, en 1993, que le roi des lézards tyrans atteint le sommet de sa gloire. Le film propulse sa popularité vers de nouveaux sommets. Il suscite aussi quantité de vocations dans le domaine de la paléontologie. Trois décennies plus tard, même la pandémie de coronavirus n'a pas réussi à l'éclipser tout à fait. En l'absence de cinémas, *Le Parc jurassique* est revenu en tête du box-office nord-américain depuis le mois de mars, avec 230 lieux de projection dans des ciné-parcs du Canada et des États-Unis. (21) Un exploit, même si le clonage d'un T-Rex tel que proposé dans le film apparaît totalement impossible. Snif. Avouez que cela vous déçoit un peu... **JEAN-SIMON GAGNÉ**

Elles suggèrent que le T-Rex chassait en famille, un peu comme les lions. (11) Les plus jeunes et les plus agiles se chargeaient de la poursuite. Les adultes donnaient le coup de grâce. Probable que le groupe ne dédaignait pas une charogne abandonnée. Ou qu'il dévorait un «rival» T-Rex de temps en temps. Mais l'image du charognard appartient au passé. Sinon, comment expliquer la découverte d'un morceau de dent de tyrannosaure entre deux vertèbres fossilisées d'un grand herbivore? Tout indique que la proie s'est échappée et que les os se sont reformés autour de la dent... (12)

L'âge d'un dinosaure se lit un peu comme celui d'un arbre. L'intérieur des os présente des cercles concentriques, ce qui permet de constater que le T-Rex grandit lentement, au début de sa vie. À l'âge de 14 ans, il pèse à peine... deux tonnes. Puis, à l'adolescence, l'animal connaît une poussée de croissance phénoménale. Il grossit de deux kilogrammes par jour — 700 kg par an! — pour

atteindre cinq ou six tonnes vers 18 ans. (13)

Le T-Rex adulte apparaît comme un glouton incorrigible, qui engloutit plus de 100 kilos de viande par jour, soit l'équivalent du régime alimentaire de trois ou quatre lions mâles adultes. Il continue à grandir jusqu'à sa mort. Le plus gros spécimen, baptisé «Scotty», atteint près de 10 tonnes... (14)

### ÉPILOGUE : LA FIN

Si la vie du roi des dinosaures était portée au cinéma, nous connaîtrions la fin. Il y a 66 millions d'années, un météorite de 10 kilomètres de diamètre s'écrase sur la Terre, au sud de ce qui deviendra le Mexique. Un choc colossal. Peut-être un milliard de fois la puissance de la bombe atomique larguée sur Hiroshima. Tout ce qui se trouve dans un rayon de 1000 kilomètres du point d'impact est réduit en cendres. (15) Treize minutes plus tard, l'onde de choc atteint déjà l'ouest de l'Amérique du Nord, à plus de 5000 kilomètres.\*

«L'équivalent de tous les tremblements de terre qui ont secoué notre planète depuis 160 ans, mais en même temps,» a résumé le sismologue Rick Aster, au *National Geographic*. (16) En l'espace de quelques heures, la poussière et les incendies se répandent à la grandeur de la planète. Jusqu'à 70 % des forêts brûlent. À cause de l'énorme quantité de poussières projetées dans l'atmosphère, un long hiver planétaire s'installe. Plus de 75 % des espèces vivantes disparaissent. Le long règne des dinosaures se termine...

Il n'empêche. Soixante-six millions d'années plus tard, le film catastrophe connaît une suite inattendue. Contre toute attente, *Tyrannosaurus Rex* est de retour. Plus vivant que jamais. Un comble pour un dinosaure qui, comme on l'a vu, ne faisait jamais de vieux os...

\* La répartition géographique de *Tyrannosaurus Rex* se limitait à l'ouest de l'Amérique du Nord, alors séparé de l'est du continent par un bras de mer.

### NOTES

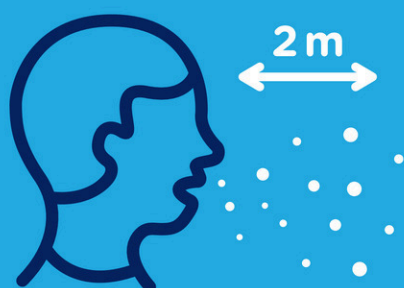
- (1) A T. Rex Bite Could Have Crushed a Car. Here's how, *National Geographic*, 25 septembre 2019.
- (2) Tracking Australia's gigantic carnivorous dinosaurs, University of Queensland, 17 juin 2020.
- (3) You Can Buy a Baby T. Rex Skeleton on eBay for \$3 millions. Scientists Would Rather you Didn't, *The Washington Post*, 19 avril 2019.
- (4) The Real T-Rex, BBC Two, 2018
- (5) Bone Smugglers: US Returns Stolen Dinosaur Fossils to Mongolia, Again, *The Christian Science Monitor*, 7 avril 2016
- (6) SUE the T. Rex' Chicago Field Museum, 5 février 2018.
- (7) Donald R. Prothero, *The Story of Dinosaurs in 25 Discoveries*, Columbia University Press, 2019.
- (8) *The Real T-Rex*, BBC Two, 2018
- (9) What Did a Baby T. Rex Look Like? American Museum of Natural History, 9 février 2019. [bit.ly/2WMIq6T](https://bit.ly/2WMIq6T)
- (10) Unique Skull Network Complexity of Tyrannosaurus Rex Among Land Vertebrates, *nature.com*, 6 février 2019.
- (11) Tyrannosaurus Rex Was a Sensitive Lover, Scientists Find, *The Telegraph*, 30 mars 2017.

- (12) Meet the T-Rex Family: Busting the Myth of the Lone Killer, *Discover*, avril 2019.
- (13) Le tyrannosaure était bel et bien un redoutable chasseur, *Le Figaro*, 19 juillet 2013.
- (14) Croissance des tyrannosaures: jusqu'à 2,1 kg par jour (Nature), Agence France Presse, 11 août 2004.
- (15) «Scotty» the T. Rex Is the Heaviest Ever Found, Scientists Say, *The New York Times*, 28 mars 2019.
- (16) Steve Brusatte, *The Rise and the Fall of the Dinosaurs*, HarperCollins, 2018.
- (17) «Here's What Happened the Day the Dinosaurs Died», *National Geographic*, 11 juin 2016.
- (18) *Bartlett's Book of Anecdotes*, Little, Brown and Company, 2000.
- (19) Mark Norell et Lowell Dingus, *Barnum Brown: The Man Who Discovered Tyrannosaurus Rex*, University of California Press, 2010
- (20) The Bone Collector, *Discover Magazine*, 26 mars 2007.
- (21) Randy Moore, *Dinosaurs by the Decades, A Chronology of the Dinosaur in Science and Popular Culture*, Greenwood, 2014.
- (22) *Jurassic Park* perce de nouveau au box-office américain, vingt-sept ans après sa sortie, *Courrier international*, 24 juin 2020.

# Portez un masque



Le virus se transmet d'une personne à une autre par le contact et par les gouttelettes contaminées qui sont projetées dans l'air quand une personne infectée parle, tousse ou éternue.



Ces gouttelettes contaminées peuvent être projetées à une distance de deux mètres et atteindre des personnes qui sont à proximité.

Le port du masque permet de diminuer le risque qu'une personne infectée transmette le virus à d'autres en limitant la projection des gouttelettes.

Il est important de continuer d'appliquer toutes les autres mesures sanitaires comme le lavage de main et la distanciation physique lorsqu'on porte un masque.

## On continue de bien se protéger.

[Québec.ca/masque](https://quebec.ca/masque)

1 877 644-4545

LUC SENAY

LE PLAISIR ET LA  
CHANCE DE JOUER

L'été que nous vivons suit un printemps pas comme les autres. Toutes les sphères de la société ont été affectées par la pandémie et le confinement. Dans cette série «L'été de nos personnalités», les médias de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) vont à la rencontre de personnalités de tous les domaines: politique, sports, science, culture, vie communautaire afin de savoir comment se passe leur été. Des conversations libres que nous vous présentons chaque samedi.

## L'ÉTÉ DE NOS PERSONNALITÉS

ISABEL AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

**Il devait bien faire 35 degrés le jour où Luc Senay nous avait donné rendez-vous chez lui, dans son havre de montagne. Parmi la forêt, les fleurs et l'eau, l'endroit était parfait pour jaser de tout et de rien. «Mais on va faire ça en dedans, il fait moins chaud!»**

Juste avant, le comédien, metteur en scène et animateur avait lui-même suggéré au photographe de prendre la pose dans la piscine, maillot et casque rigolo en prime. «L'expression "se mettre en bedaine" prend tout son sens avec moi!», avait-il lancé du tac au tac. On n'allait pas s'ennuyer.

C'est donc autour de l'ilot de cuisine qu'il nous a raconté que lorsque la COVID-19 et le confinement se sont abattus, il jouait chez Duceppe à guichet fermé dans la courte pièce *Le loup* aux côtés de Maude Guérin. Après six représentations, l'aventure s'est brusquement arrêtée. Même chose pour la conclusion de la tournée de la comédie *Ladies Night*, prévue à la Place des arts. Tout sera vraisemblablement reporté au cours des prochains mois.

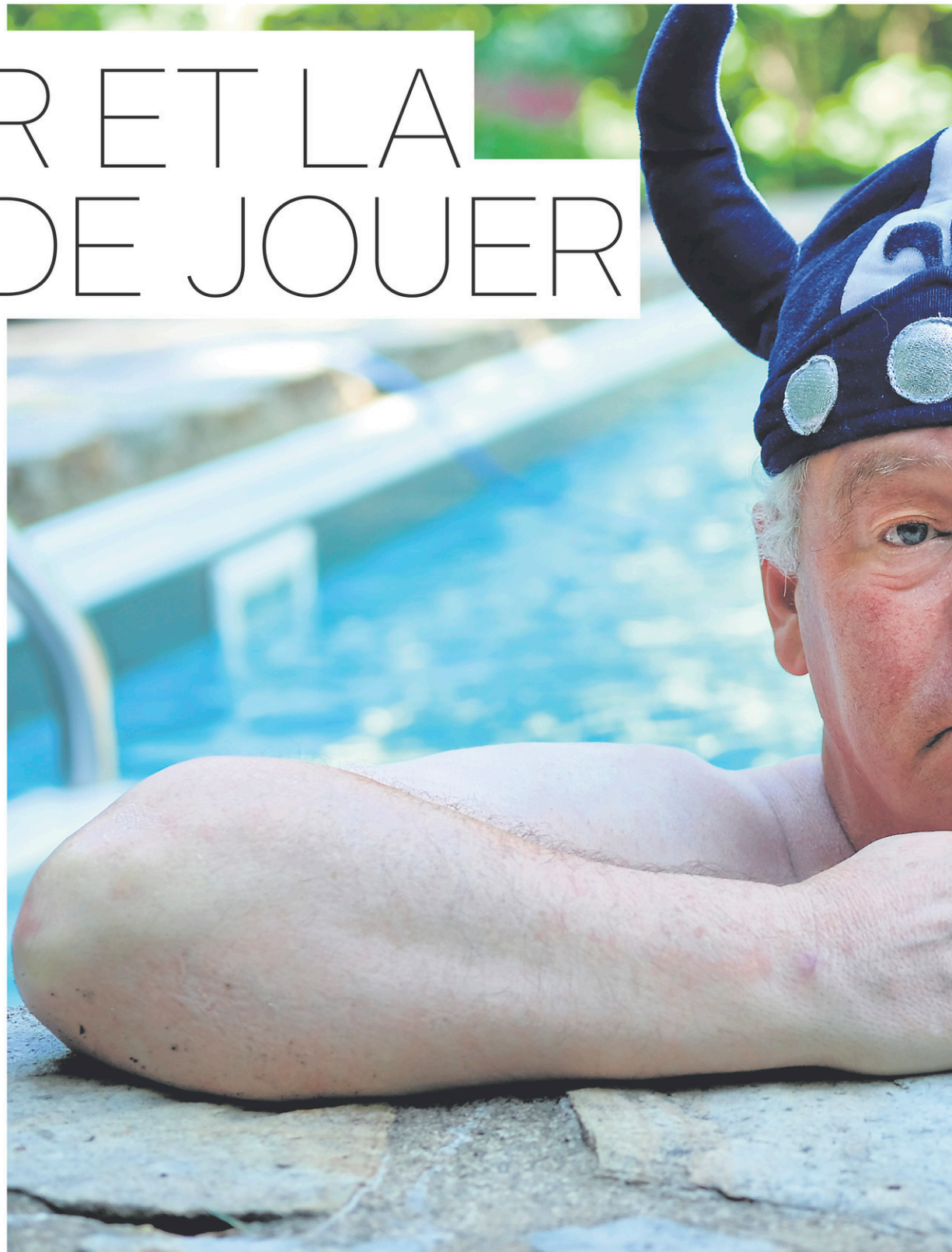
Mais mis à part ces contretemps professionnels, cet arrêt subit l'a peu affecté. «Ici, c'était un peu comme d'habitude et je

ne m'en suis jamais plaint. Mais j'ai vu des gens agressifs et dans le déni. Moi aussi il me fait chier, le masque, mais je le mets!» lance-t-il, encore étonné de l'attitude opiniâtre de certains.

Plus personnellement, lui et sa conjointe venaient tout juste de mettre leur propriété en vente, quand les visites immobilières ont été suspendues. L'occasion était donc idéale pour travailler autour de la maison et «lui donner de l'amour» avant la venue de futurs acheteurs. Ce qui fut fait.

Sans la pandémie, Luc Senay aurait eu moins de temps libre, occupé à divers tournages. Il a toutefois renoué ce mois-ci avec le plateau de la télésérie *5e rang* — pour laquelle il est en nomination aux prochains Gémeaux pour le meilleur rôle de soutien masculin dans une série dramatique — et prévoit reprendre le tournage des *Pays d'en haut* à la fin de l'été. Il développe aussi un projet de télévision mettant en vedette l'univers de l'humoriste Michel Barrette.

Il sait bien que ce ne sont pas tous les artistes qui ont sa chance. «Ça va prendre un certain temps avant que la machine culturelle se remette en marche. Ça va faire du bien à tout le monde quand ça va reprendre. Mais plusieurs camarades font autre chose ou songent à faire autre chose même s'ils adorent jouer. Pour les plus jeunes qui



commencent, c'est catastrophique», déplore-t-il.

En attendant que la vie d'avant et les engagements reprennent, Luc Senay se la coule douce, donc. Exceptionnellement, les vacances d'été ne l'amèneront pas bien loin. Quelques escapades en VR sont au programme, mais sa propriété a tout ce qu'il faut pour profiter des beaux jours. Il y reçoit quelques proches triés sur le volet, sans perdre de vue la nécessaire distanciation.

On est bien loin de l'époque où la fête s'installait souvent à son adresse. «On a fait beaucoup beaucoup de partys ici. Il y a déjà eu 42 personnes autour de

la piscine. Mais maintenant, il y a plus de voisins autour... et puis, on vieillit!»

## LES BELLES ANNÉES

On a l'impression que Luc Senay vit en ce moment l'âge d'or de sa carrière. Après l'avoir moins vu durant un certain temps, on l'aperçoit plus que jamais au petit écran — et parfois au grand.

«J'ai tout le temps été là, mais j'interprétais beaucoup de personnages périphériques. Dans les dernières années, on m'a confié des rôles plus près de l'histoire centrale. C'est vrai que je suis plus présent en fiction depuis quatre ou cinq ans.

Mais en regardant mon CV, je me rends compte qu'il n'y a pas beaucoup de trous...», dit-il, en rappelant qu'il a notamment enseigné presque 30 ans à l'École nationale de l'humour.

On ne peut pas lui reprocher d'avoir vendu son âme au diable pour gagner sa vie dans le métier. Par principe, il a parfois refusé des offres alléchantes. Les rôles et les contrats, il les choisit en ne perdant jamais de vue un vieux conseil du grand Jean-Louis Millette.

«Ça me prend au moins deux conditions sur trois pour accepter un rôle: est-ce que je vais apprendre quelque chose de nouveau? Est-ce que j'ai



Se prendre au sérieux? Jamais. Luc Senay a lui-même suggéré de prendre la pose dans sa piscine, affublé de cet élégant couvre-chef... et de sa moue de clown triste.

— PHOTOS ALAIN DION

véritablement quelque chose à apporter? Est-ce que j'ai besoin d'argent? C'est Jean-Louis qui m'a appris ça.»

Dans tous les cas, il se lance sans pudeur aucune et avec un abandon total. Pensez ici à *Faits divers* où le Sheffordois incarne un nudiste. « Si c'est bien écrit, je n'ai aucune retenue. Si c'est juste pour l'effet, que c'est vide, je ne le fais pas. Et *Faits divers* est magnifiquement écrit, alors je n'ai aucun problème avec ça », dit-il.

Sans faire la fine bouche, il avoue ne plus faire ce qu'il a déjà fait. « Je préfère les trucs qui me font évoluer, qui me *challenge* dans le métier. »

## EN RAFALE

### Un plan principal pour l'été...

« Profiter pleinement du petit paradis où l'on vit avant de le quitter. »

### Un beau souvenir d'un été d'enfance...

« Je suis en camping avec ma mère à Hampton Beach dans une petite *pop tent*. Elle dort sur une chaise longue avec son gros popotin, et moi je dors

coincé en dessous et j'attends qu'elle se réveille le lendemain matin! Je me rappelle la Côte Est, les heures sur la plage, la mer, la pizza et les crêpes... »

### Qu'est-ce qu'on te souhaite pour l'automne?

« J'espère que l'épreuve sociale qu'on vit nous fasse grandir. Je souhaite surtout qu'on soit assez sensible pour ne pas devoir tous retourner en confinement. »

# Les deux pieds sur terre

ISABEL AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

Pour un gars aussi simple que Luc Senay, vivre dans l'œil du public ne va pas toujours de soi. Pas très mondain, il sort peu et évite généralement les premières sous prétexte qu'il « préfère être dans la parade plutôt que la regarder passer ».

« Les gens ne sont pas obligés de me reconnaître ou de se souvenir de mon nom. Ce n'est pas grave. Moi, ce que je voulais, c'était faire du théâtre, pas de la télévision ou du cinéma. Je ne cherche pas le regard des gens. Tu sais, j'ai reçu tellement d'amour de ma mère — je suis tombé dedans petit comme Obélix — qu'on dirait que j'ai eu ma dose d'attention pour toujours. »

Parlons-en de cette mère adorée, aujourd'hui décédée, à qui il a caché ses études en théâtre de peur de l'inquiéter, et qui a contribué à sa manière à lui garder la tête froide. « Quand je suis devenu populaire avec *La guerre des clans*, elle me disait "Tu étais important avant *La guerre des clans*, tu n'es pas plus important parce que tu es connu, et le jour où tu ne seras plus reconnu, tu ne seras pas moins important." Ça tracé une ligne pour me garder les deux pieds sur terre. »

Ses origines modestes ont aussi contribué à un certain équilibre, croit-il. « Je travaille depuis l'âge de 11 ans. Je ne viens pas d'un milieu aisé. »

N'empêche, avec sa bouille particulière, il lui est difficile de passer inaperçu. Il nous fait rire aux éclats en relatant sa rencontre, un jour, avec un type à Sept-Îles, alors qu'il faisait tout bonnement sa promenade matinale. Debout, gestuelle à l'appui, Luc Senay raconte comment l'homme l'a sifflé pour l'attirer de l'autre côté de la rue, avant de répéter à maintes reprises « Crisse, c'est pas toé! » et de repartir tout bonnement sans jamais l'avoir nommé. Ou cette autre fois où il mangeait tranquillement au restaurant avec sa copine de l'époque, la comédienne Sylvie Legault, et qu'une famille complète s'était postée debout près de la table à les regarder longuement, sans prononcer le moindre mot! Malaise.

Mais il peut comprendre. Lui-même a déjà perdu tous ses moyens devant son idole, Luc Durand, le Gobelet de *Sol et Gobelet*. À la porte de la loge du comédien, après une représentation du *Malade imaginaire*, il a cogné, avant d'entendre la voix connue de Durand. « J'ai ouvert la porte, je commencé à pleurer et je suis parti sans dire un mot. J'avais quand même 24 ans! »



On a l'impression que Luc Senay vit en ce moment l'âge d'or de sa carrière. Après l'avoir moins vu durant un certain temps, on l'aperçoit plus que jamais au petit écran, et parfois au grand.

# RAFRAÎCHIR SA MAISON SANS CLIMATISEUR

MYRIAM ARSENAULT  
marsenault@lequotidien.com

Cet été, les canicules s'enchaînent et ces vagues de chaleur ne semblent pas être sur le point de s'arrêter.

Chez ceux et celles qui sont contraints de rester à la maison, pour le télétravail ou la garde des enfants, ces journées chaudes peuvent être bien difficiles, surtout s'ils n'ont pas de climatiseurs. L'envie de s'en procurer un ne cesse d'augmenter. Avant d'ouvrir son portefeuille pour

l'achat d'un de ses appareils, il faut savoir que certaines dispositions de la maison peuvent compliquer l'évacuation de la chaleur et que quelques ajustements peuvent grandement améliorer la situation.

Les conseillers en habitation de chez CAA-Québec proposent une foule de conseils, sur leur site Internet, afin de rafraîchir sa maison sans casser sa tirelire. Pour eux, il est clair que certaines vérifications doivent être faites avant d'acheter un climatiseur. « Avant de courir au magasin choisir un climatiseur, voyez d'abord comment votre maison laisse pénétrer la chaleur. Des mesures alternatives, dites passives, pourraient bien améliorer la situation et vous procurer le confort tant recherché », expliquent-ils, sur leur site Internet.

Plusieurs composantes d'une demeure peuvent accélérer l'entrée de la chaleur. La couleur foncée du revêtement extérieur peut en être la cause. « Les couleurs foncées absorbent les rayons du soleil. En fait, jusqu'au tiers de la chaleur captée par un bâtiment peut être transférée à l'intérieur par conduction », peut-on lire sur le site de CAA-Québec. Les couleurs claires sont plus convenables, car elles réfléchiront une grande partie de la chaleur indésirable.

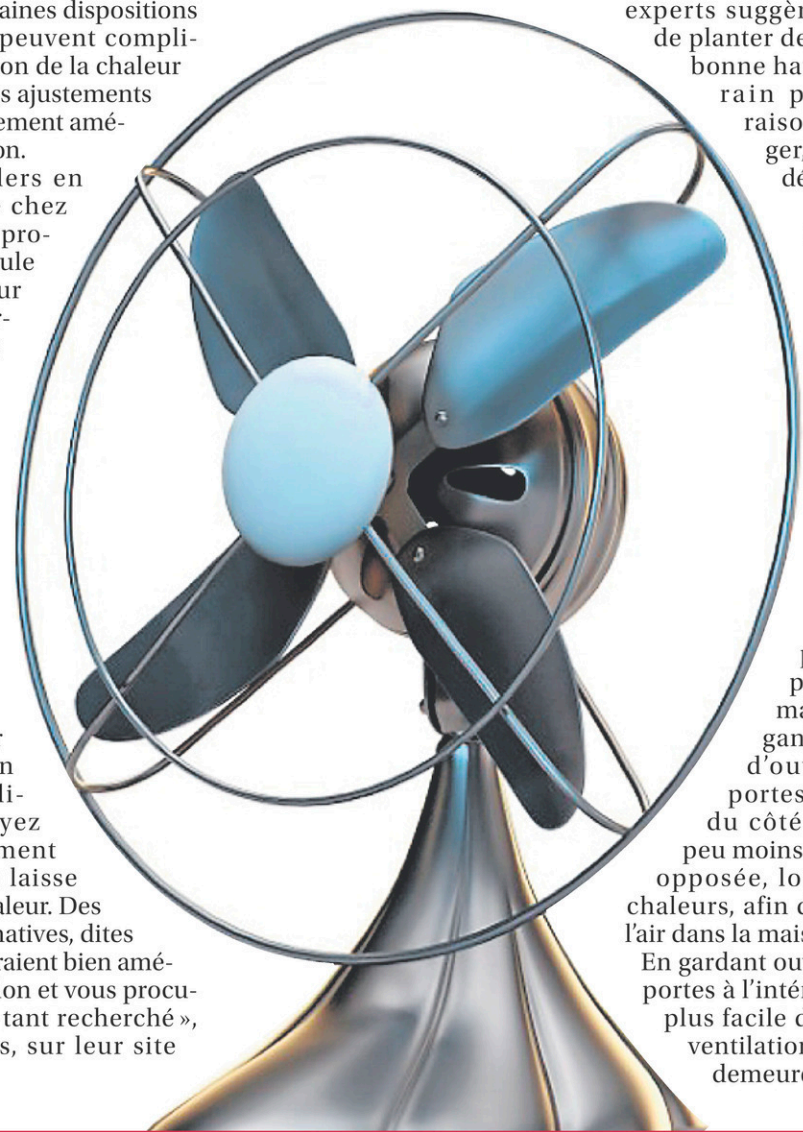
Les fenêtres sont également un facteur

important à considérer. « Elles peuvent transformer votre maison en véritable four, particulièrement celles qui sont orientées vers le sud et le sud-ouest, car elles sont responsables d'environ 40 % du réchauffement de votre maison par le soleil », poursuit CAA-Québec.

Leurs solutions ? L'achat de rideaux opaques de couleur pâle le plus près du vitrage, l'installation de pellicules pare-soleil qui diminuent jusqu'à 75 % l'induction de chaleur par les fenêtres et l'ajout d'auvents ou persiennes afin de créer de l'ombrage. Les experts suggèrent également de planter des feuillus d'une bonne hauteur sur le terrain pour la même raison et de prolonger, si possible, les débords de toit.

Il faut également permettre l'évacuation de la chaleur vers l'extérieur. Pour ce faire, CAA-Québec conseille, entre autres, de privilégier les fenêtres à battants, car elles attrapent l'air au passage qui peut ensuite plus facilement pénétrer dans la maison. Aussi, l'organisation suggère d'ouvrir toutes les portes et les fenêtres du côté venteux et un peu moins celles de la face opposée, lors des grandes chaleurs, afin de faire circuler l'air dans la maison.

En gardant ouvertes toutes les portes à l'intérieur, il est aussi plus facile de profiter de la ventilation naturelle de la demeure.



## APPEL D'OFFRES

### RELOCALISATION DE L'AIRE D'ATTENTE, GALERIES AYLNER

Le soussigné, directeur de l'approvisionnement de la Société de transport de l'Outaouais, recevra à son bureau situé au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau, province de Québec, les soumissions concernant la **relocalisation de l'aire d'attente, Galeries Aylmer** jusqu'au **lundi, 10 août 2020 à 14 h.**

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumissions en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 6697326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en inscrivant le numéro de référence (SÉAO) **1392811**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Conformément à l'approche de la simple enveloppe, la soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée adressée à la **Société de transport de l'Outaouais** portant la mention suivante :

#### Nom et adresse du soumissionnaire

Soumission : **DS2020-115-03**

**RELOCALISATION DE L'AIRE D'ATTENTE,  
GALERIES AYLNER**

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé, pour leur présentation aux bureaux de la **Société au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1T4** et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture de soumissions.

La Société de transport de l'Outaouais n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Steve Chapdelaine

Directeur de l'approvisionnement



**STO** Société de transport  
de l'Outaouais

## DES CONSEILS PRATIQUES, EN BREF

Réduire l'utilisation d'appareils d'où émane de la chaleur. Le four, la sècheuse et le lave-vaisselle sont des appareils qui dégagent un lot important de chaleur. Lors des journées chaudes, ces appareils ne devraient fonctionner qu'en soirée.

Chaque geste compte. Par exemple, saviez-vous que les ampoules fluocompactes génèrent 90 % moins de chaleur que les incandescentes ?

Investir dans des ventilateurs. CAA-Québec indique : « Le coût d'un ventilateur de plafond en énergie est minimal : seulement

0,08 \$ à 1,50 \$ par mois, contrairement au climatiseur, qui fera grimper votre facture de 6,75 \$ à 40,50 \$ pour la même période. »

Déposer un bac d'eau rempli de glaçons devant votre ventilateur portatif. Certains conseillent également de mettre des lingettes humides près des fenêtres ouvertes.

Sur le site d'Hydro-Québec, on peut retrouver des conseils similaires qui près en plus, économiser de l'énergie pendant la belle saison. Par exemple, on recommande le séchage sur la corde à linge lors des journées ensoleillées et aussi

de laver son linge à l'eau froide, ce qui est 18 fois moins cher qu'à l'eau chaude. Les experts recommandent également de profiter de l'une des joies de l'été, le barbecue, et de favoriser l'appareil le plus souvent possible. Même le simple fait d'éteindre toutes les ampoules de la maison durant la nuit peut faire une différence. En plus de réduire la chaleur dans la demeure, c'est un geste qui fait économiser. Ils indiquent : « ce simple geste pourrait vous permettre d'économiser jusqu'à 25 \$/ampoule/année. » **MYRIAM ARSENAULT (LE QUOTIDIEN)**

# VOIR SA FUTURE MAISON EN 3D

Matterport est l'une des entreprises qui offrent la technologie de visite virtuelle 3D. — PHOTO FOUR-NIE PAR MATTERPORT



**MARIE-ANNE DAYÉ**  
Collaboration spéciale

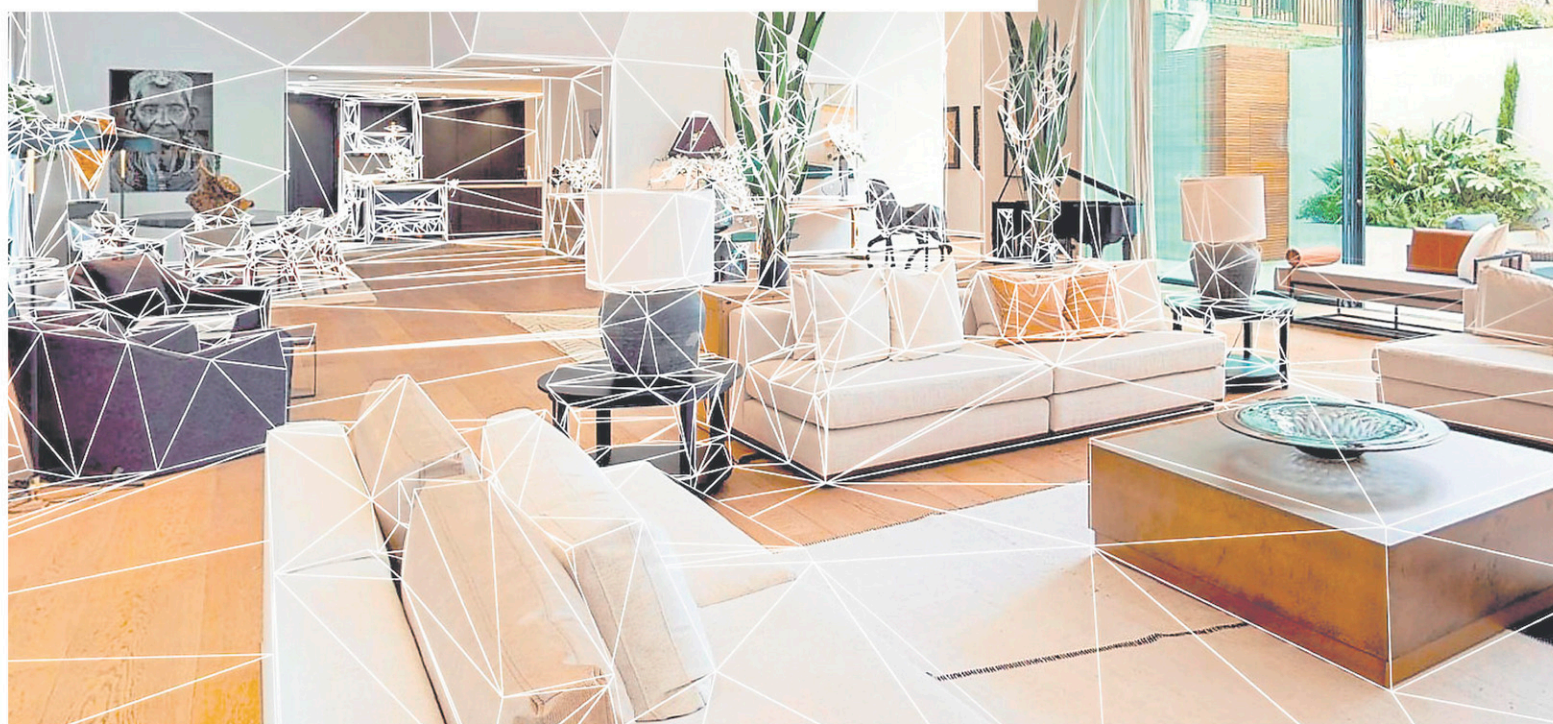
Le confinement a imposé une accalmie dans le marché immobilier : entre le 24 mars et le 11 mai, il était impossible de visiter physiquement la maison que l'on convoitait. C'est là que la visite virtuelle 3D, une technologie qui existe déjà depuis quelques années, a pris tout son sens. Visualiser sa future demeure en 3D, c'est presque comme si on y était!

La visite virtuelle 3D permet de se promener aisément d'une pièce à l'autre sur tous les étages de la maison. Des outils de mesure sont à la disposition de l'utilisateur lui permettant de connaître les dimensions des murs et des portes, entre autres, et de mieux se situer dans l'espace. Le futur acheteur peut donc facilement envisager la superficie des pièces et les volumes de la propriété. Évidemment, ça ne remplace pas une vraie visite : on ne peut sentir les odeurs, ni entendre les bruits ambiants, ni toucher les matériaux, ni scruter les moindres recoins des garde-robes, ni observer l'environnement extérieur. Or, cette visite en 3D est tout de même un bon point de départ pour l'acheteur et un « avantage » pour les courtiers qui l'utilisent, selon Julie Saucier, présidente et chef de la direction de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ).

Cette méthode était peu utilisée par les courtiers avant la pandémie, note M<sup>me</sup> Saucier. « Je pense que ça va changer la façon dont on va faire du courtage immobilier au Québec, mais je ne suis pas sûre que ça va avoir un impact sur les ventes », dit-elle. Ce qui va changer, d'après elle, c'est le comportement des acheteurs et la façon de magasiner sa maison.

## DIMINUER LES VISITES INUTILES

François Huot, courtier immobilier chez Royal LePage, a fait le



grand saut durant le confinement avec son collègue Daniel Cantin en se procurant l'équipement nécessaire pour créer des visites virtuelles. « Si on est "reconfinés" à nouveau, et que les limites des visites sont plus complexes, c'est un outil qui va aider », soutient-il.



« Je pense que ça va changer la façon dont on va faire du courtage immobilier au Québec, mais je ne suis pas sûre que ça va avoir un impact sur les ventes »

— Julie Saucier, présidente et chef de la direction de l'APCIQ

La création d'une visite virtuelle (qui se fait en quelques heures seulement) est incluse dans son offre de service, le client n'a pas à déboursier plus. À son avis, le principal avantage est que l'on peut faire plus de visites au même moment et à toute heure du jour ou de la nuit. « L'acheteur peut même retourner 20 fois dans une même pièce pour vérifier si ses meubles vont entrer », se réjouit François Huot. Le courtier met actuellement au point un projet pilote dans une résidence pour aînés afin de permettre aux futurs résidents de faire une immersion à distance dans l'établissement, un plus pour ceux et celles dont la mobilité est réduite ou qui veulent simplement diminuer la fréquence de leurs déplacements. Il offrira également le service aux entreprises qui souhaitent faire visiter leur commerce en ligne.

Du côté de Duproprio, on croit aussi que la visite virtuelle 3D est un atout majeur dans la mise en marché d'une maison. « La visite virtuelle est un outil qui, à mon avis, devrait être incontournable dans le futur. Ceux et celles qui ne l'ont pas vont assurément être désavantagés », affirme Martin Desfossés, coach en immobilier et porte-parole chez Duproprio. L'entreprise a recours à cette technologie depuis plus de trois ans et compte aujourd'hui

plus de 5000 visites virtuelles sur son site Web. Le vendeur qui souhaite bénéficier d'une visite virtuelle de sa maison doit payer 500 \$. Cela lui évite des visites en personne inutiles (et, par le fait même, moins de ménage à faire avant chaque visite!). Les acheteurs, qui ont déjà pu visualiser la maison avec précision, vont plutôt valider que ce qu'ils ont vu lors

de la visite virtuelle correspond à leurs attentes. « Quand les gens viennent, ça permet de conclure une entente beaucoup plus rapidement et simplement », constate Martin Desfossés. Dans un sondage effectué par l'entreprise, on constate que 8 personnes qui naviguent sur **duproprio.com** sur 10 ont consulté des visites virtuelles.

## LA GELÉE ROYALE

Figure de proue de la crème alvéol

Ce qui rend cette crème exceptionnelle, en plus de tous les ingrédients de qualité qui la composent, c'est la présence du pollen lacto-fermenté des abeilles appelé souvent « pain d'abeilles ». C'est en quelque sorte du pollen ancien enfilé dans les alvéoles, qui sert à nourrir les jeunes abeilles et à en faire des ouvrières de qualité. La crème Alvéol recèle aussi d'innombrables molécules florales.

Alvéol contient tout ce dont votre peau a un constant besoin pour se nourrir, s'hydrater, se protéger et s'offrir une véritable cure.

Plusieurs chercheurs ont étudié l'activité cosmétologique de la gelée royale. Grâce à ses acides aminés, ses vitamines du groupe B et ses hormones, la gelée royale ravive l'épiderme, atténue les irritations ainsi que l'apparence des inégalités de pigmentation.

La crème Alvéol pour le visage contient six ingrédients du mas des abeilles : la gelée royale, le pain d'abeille, le pollen, la propolis, la cire, le miel d'orange. Oui, six ingrédients, les six facettes de l'alvéole, l'hexagone prodigieux du monde des abeilles.

Ingrédients INCI déposés aux autorités gouvernementales sous Alvéol<sup>®</sup>

Achetez un pot d'Alvéol et recevez le deuxième GRATUITEMENT ! En vigueur du 24 au 30 juillet 2020 Jusqu'à épuisement des stocks



Café la Brûlerie  
69, boul. St-Joseph, Gatineau  
819 778-0109



Une image numérique du NAS-E de Twisted, réédition électrique du légendaire Defender de Land Rover, arborant ici la couleur Malibu. — PHOTO FOURNIE PAR TWISTED

NAS-E PAR TWISTED

# LE LÉGENDAIRE DEFENDER ÉLECTRIFIÉ

Plusieurs aiment la forme et l'allure de l'ancienne génération des Defender, le légendaire véhicule de Land Rover. Sachez qu'une version électrique — à édition limitée — se prépare, mais ce ne sera pas Land Rover qui la mettra en marché.



**PAUL-ROBERT RAYMOND**  
praymond@lesoleil.com

## AU VOLANT

Il s'agit de Twisted, une firme britannique du Yorkshire ayant aussi pignon sur rue aux États-Unis, qui produira ce véhicule. Elle se spécialise entre autres à rendre aux normes nord-américaines des Defender de Land Rover.

Twisted propose également le NA-V8, qui satisfait ces normes, en intégrant un châssis en acier

galvanisé Raptor, ainsi qu'un moteur V8 GM de 6,2 litres. En fait, les véhicules de Twisted sont restaurés et modifiés.

«Twisted achète des véhicules ayant les spécifications originales et pouvant être importés aux États-Unis. Ceux-ci sont basés sur des Defender construits par JLR [Jaguar-Land Rover], mais Twisted les reconstruit, fait la réingénierie et les modifie, jusqu'aux derniers écrous», explique par courriel Andrew de Lara, porte-parole pour Twisted.

## INSPIRÉ DES RÉGIONS CALIFORNIENNES

Maintenant, la firme a dévoilé mercredi, une version électrifiée

de son travail de réingénierie avec le NAS-E. Il s'agit d'une version à batterie du modèle 90 du Defender à toit souple. Twisted a pensé d'abord à la Californie en proposant le NAS-E, surtout dans son choix de couleurs. Trois coloris inspirés des différentes régions californiennes seront proposés : Malibu, Yosemite and Tahoe.

Au chapitre des spécifications techniques, le NAS-E se veut tout de même intéressant. Il propose une batterie de 60 kilowatts-heures pouvant lui procurer une autonomie de plus de 300 kilomètres (plus de 200 milles).

La puissance et le couple originels s'élèvent respectivement à 159 kilowatts (équivalent à 214 chevaux) et à 380 newtons-mètres (280 livres-pieds). On dit originels, car Twisted propose aussi une version plus puissante, le NAS-E Plus. Celui-ci voit sa puissance et son couple augmentés à 238 kW (320 chevaux) et à 420 N.m (309 lb-pi).

Je vous vois venir d'ici avec la question qui tue : combien coûte

ce «bijou»? Tout de même assez cher. La version de base NAS-E coûte 185 000 \$US (247 750 \$), alors que le NAS-E Plus revient à 210 000 \$US (281 230 \$).

Pourquoi c'est si cher? La production du NAS-E est limitée à seulement 30 véhicules.

Twisted estime qu'il faut neuf mois pour construire un NAS-E à partir du moment où il est commandé. Les positions dans la chaîne de montage peuvent être garanties à l'aide d'un dépôt remboursable. La firme prévoit faire des essais routiers pour ses clients en octobre prochain — si tout va bien, espérons-le.

Mais la bonne nouvelle dans tout ça, c'est que les citoyens canadiens peuvent commander des NAS-E. «Oui en effet, les Canadiens peuvent facilement réserver, acheter et importer [nos véhicules]. Aucun problème», conclut M. de Lara.

Sur Internet : [www.twistedautomotive.com/en-US/](http://www.twistedautomotive.com/en-US/)

## FORD PROPOSE UN MUSTANG MACH-E DOPÉ IDÉAL POUR LA DRIFT

Après avoir présenté une version complètement électrifiée de la Mustang, la Cobra Jet 1400, Ford en remet avec un prototype de son VUS électrique Mustang Mach-E qui devrait être livré aux premiers clients d'ici la fin de l'année.

Le Mustang Mach-E 1400 a été conçu en collaboration avec la firme RTR Vehicles afin de «démontrer les possibilités de performance de la propulsion électrique». Comme la Cobra Jet.

Pensé spécifiquement pour les dérapages contrôlés — ou si vous préférez la *drift* —, le Mach-E 1400 peut produire une puissance maximale équivalente à 1400 chevaux. Étant donné qu'il s'agit d'un véhicule électrique, il est préférable d'exprimer ceci en kilowatts, soit 1043 kW. À l'aide de ses sept moteurs

et à sa batterie ultra-haute performance, cette puissance peut être modulée soit vers l'avant ou l'arrière ou de façon équilibrée, ce qui donne plus de 2300 lb (1043 kg) de déportance à 160 mi/h (257 km/h).

La capacité de stockage de la batterie s'élève à 56,8 kilowattheures. Elle est composée de cellules en forme de poche au nickel-manganèse-cobalt, donnant une très haute performance et un débit de décharge élevé, selon Ford. «Le système de batterie est conçu de manière à se refroidir durant la recharge grâce à un agent réfrigérant diélectrique, diminuant le temps nécessaire entre les utilisations», peut-on lire dans le communiqué du constructeur. Le Mustang Mach-E 1400 fera bientôt sa première apparition lors d'une course NASCAR. **PAUL-ROBERT RAYMOND**



PHOTO FOURNIE PAR FORD

# Planage de l'asphalte, fins de location et sièges pour enfants dans les VR

## LES CONSEILS DE LA SEMAINE



Collaboration spéciale

**Q** Lorsque je roule sur une autoroute dont le pavé est «égratigné» (en attente d'une nouvelle couche d'asphalte), j'ai l'impression que mes pneus adhèrent moins. Est-ce bien le cas?

**Louise G.**, Québec

**R** Vous avez raison de penser que vous n'avez pas la pleine maîtrise de votre auto : ce n'est pas qu'une impression! Nommée «planage», la technique consiste à enlever une épaisseur de matériaux afin de corriger la dégradation de la surface de roulement. Elle permet aussi d'aplanir les fameuses ornières qui peuvent jouer de mauvais tours, particulièrement sous une forte pluie. Lorsque la chaussée endommagée est planée (ou «égratignée»), le contact des pneus avec le sol n'est pas uniforme, ce qui dégrade la précision et la sûreté du comportement routier. Ce facteur explique en partie pourquoi la vitesse permise est parfois réduite dans ces zones!

Pour connaître les chantiers en cours sur le réseau routier supérieur, consultez Québec 511 ([bit.ly/3eYDjqh](https://bit.ly/3eYDjqh)).

**Q** Ma location de 48 mois tire à sa fin et je n'ai parcouru que 58 000 des 80 000 km qui m'étaient alloués. Puis-je me faire rembourser la différence de 22 000 km?



**R** Malheureusement, c'est impossible. Au contraire, si vous aviez roulé plus que les 80 000 km qui vous étaient alloués, vous auriez dû payer pour le supplément. Cela dit, une belle occasion se présente peut-être à vous. Comme les mensualités et la valeur résiduelle du véhicule ont été établies en fonction du kilométrage alloué au départ, cette valeur (qui correspond au coût de rachat de l'auto) est probablement inférieure à la valeur réelle sur le marché. Vous pourriez donc acheter votre véhicule (que vous connaissez bien) à très bon prix et le garder pour vous ou tenter de le vendre à profit. Bien sûr, l'option la plus simple demeure de le retourner comme prévu, mais il serait quand même bien d'effectuer des recherches. Si vous êtes membre CAA-Québec, vous pouvez communiquer gratuitement avec les services-conseils automobiles pour connaître la

valeur marchande de votre auto et tenter d'y voir plus clair.

**Q** Nous aimerions louer un VR pour nos vacances cet été et nous voulons savoir s'il est possible d'y installer sécuritairement un siège pour enfants.

**R** Si vous voyagez avec des enfants en bas âge, des sièges d'auto appropriés doivent absolument être installés conformément au Code de la sécurité routière. Et, contrairement à la croyance populaire, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous dans une habitation motorisée. Il est donc essentiel de vérifier d'abord, dans

le manuel du véhicule récréatif, si celui-ci est conçu pour transporter des enfants. Ensuite, vous devez consulter le guide d'utilisation du siège d'auto pour savoir si ce dernier convient à l'installation dans une habitation motorisée.

—PHOTO 123RF, GASPARIJ

le manuel du véhicule récréatif, si celui-ci est conçu pour transporter des enfants. Ensuite, vous devez consulter le guide d'utilisation du siège d'auto pour savoir si ce dernier convient à l'installation dans une habitation motorisée. Prenez le temps de bien vous informer afin de vous éviter de fâcheuses surprises à la dernière minute.

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet [mbr.caaquebec.com/fr](https://mbr.caaquebec.com/fr) ou par téléphone au 1888 471-2424.



PHOTO 123RF, RATCHAPHON CHAIHUI

## MOTO, QUAD ET C<sup>ie</sup>

### Vos questions

**Q** Pour conduire un VTT à l'âge de 16 ou de 17 ans, il faut obligatoirement avoir un certificat d'aptitude et de connaissances. En est-il ainsi pour conduire un autoquad aux mêmes âges?

**R** Non, aucun certificat d'aptitude et de connaissances n'est obligatoire pour conduire un autoquad (communément appelé «véhicule côte à côte»), car la Loi sur les véhicules hors route réserve la conduite de ce type de véhicule aux personnes de 18 ans et plus. Mais attention : dès que votre parcours traverse une route, une rue ou un quelconque chemin public, vous devez avoir un permis de conduire ou un permis probatoire valide (peu importe la classe), ou être titulaire d'un permis d'apprenti conducteur valide et respecter les conditions qui s'y rattachent. **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad? Le scooter de votre fils? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.



## ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à [auto@gcmedias.ca](mailto:auto@gcmedias.ca). Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.

## Un nouveau Costco dans l'est d'Ottawa

Après plusieurs années de négociations et d'attente, le géant du commerce au détail Costco s'apprête à ouvrir son nouveau club-entrepôt dans l'est d'Ottawa.

Le magasin qui est jumelé avec un poste d'essence de 24 pompes est situé dans le complexe commercial Shoppers City East sur le chemin Ogilvie, près de l'intersection du chemin Blair. Il doit ouvrir ses portes au mois d'août, a confirmé une responsable de Costco plus tôt cette semaine.

C'est un projet dont les rumeurs

ont commencé à circuler il y a au moins cinq ans.

Le terrain a dû être décontaminé à l'été 2015.

C'est en mai 2016 que le projet d'y bâtir un Costco a été dévoilé par le propriétaire du site de l'époque, Trinity Group.

Le secteur commercial est maintenant propriété de RioCan.

L'ouverture du magasin entraînerait la fermeture du Costco situé à l'angle des chemins Innes et Cyrville.

**CHARLES-ANTOINE GAGNON,  
LE DROIT**



— PATRICK WOODBURY, LE DROIT

## EN CAS D'ÉCLOSION DE COVID-19

# Un registre clients pour bars et restos

**MYRIAM BOULIANNE**  
mboulianne@lesoleil.com

**QUÉBEC — La firme de marketing Lanla a lancé, jeudi matin, le premier registre destiné à la fois aux propriétaires de bars et à leurs clients, RESTEZOUVERTS.com.**

La plateforme Web permet de tenir un registre simple et sécurisé des accès aux bars et aux restos-bars et d'assurer un suivi rapide en cas d'écllosion potentielle de COVID-19.

« C'est un registre volontaire, gratuit, facile d'utilisation, sécuritaire et confidentiel, lance Mario Beaulieu, vice-président à Lanla. On pense que ce registre va donner un petit coup de pouce à l'industrie tout en sensibilisant la population. »

Le président des rôtisseries St-Hubert a déjà confirmé l'utilisation de la plateforme dans tous ses établissements.

Pour le moment, il n'y a pas de nombre précis quant au nombre d'établissements inscrits, mais au courant des prochains jours, leur nombre devrait augmenter, selon M. Beaulieu. « L'inscription se fait sur une base volontaire. Ce n'est pas une exigence de la santé publique », rappelle-t-il.

RESTEZOUVERTS.com est facilement accessible au moyen d'une page Web. Sur une base volontaire, les propriétaires peuvent s'y inscrire en entrant les coordonnées de l'établissement. « Ça prend seulement quelques minutes pour s'inscrire, c'est très simple », assure M. Beaulieu.



Un registre des clients de restos et de bars a été mis en ligne afin d'assurer un suivi rapide en cas d'écllosion de COVID-19.

— ETIENNE RANGER/LE DROIT

Quant aux clients, ils devront répondre à des questions établies par la Santé publique et entrer leurs coordonnées. S'il y a un cas qui est déclaré par la santé publique un tel soir, Lanla fera parvenir le registre des clients aux propriétaires de l'établissement afin qu'ils puissent communiquer avec leurs clients pour qu'ils aillent se faire tester.

La Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec, la Nouvelle association des bars du Québec, l'Union des tenanciers de bars du Québec et l'Association Restauration Québec invitent d'ailleurs les propriétaires d'établissement à utiliser le registre, respectant ainsi les recommandations de la Santé publique.

Pour Renaud Poulin,

président-directeur général de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec, ce registre est un pas dans la bonne direction. « En tant que commerçant, on doit s'impliquer pour assurer la santé des gens. Le registre, c'est une mesure facile. Ça démontre qu'on est intéressé à collaborer avec la santé publique. »

Il évoque aussi la crainte des tenanciers de bars d'un possible reconfinement. « La meilleure façon qu'on puisse rester ouvert, c'est en collaborant avec la santé publique. Le registre, il va dans ce sens-là. »

### LA CONFIDENTIALITÉ MISE DE L'AVANT

M. Beaulieu assure que tous les aspects de protection et de

sécurité de l'information ont été soigneusement planifiés et encadrés selon la Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada. Les propriétaires d'établissement n'ont pas accès aux données. Dans le cas où un cas de COVID-19 serait déclaré, l'établissement doit communiquer avec Lanla pour avoir accès aux données.

Le vice-président de Lanla ajoute que les données sont détruites de leurs serveurs après une période de 30 jours, afin de préserver la confidentialité des informations.

L'enjeu de la confidentialité était d'ailleurs très important pour M. Poulin.

« C'était l'irritant des clients. Maintenant, avec le registre, toutes les craintes sont dissipées. »



SÉCHERESSE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

# DÉSOLATION CHEZ LES AGRICULTEURS



La sécheresse cause des dégâts en agriculture partout au Québec et en Ontario.

— PHOTO  
COLLABORATION SPÉCIALE  
JOHANNE FOURNIER



**JOHANNE FOURNIER**  
Collaboration spéciale

**MATANE — Alors que la sécheresse qui a sévi en 2018 avait été considérée comme la pire des 150 dernières années, surtout dans l'Est-du-Québec, voilà que la situation frappe à nouveau cette saison, mais à la grandeur du Québec. Selon les régions, la sécheresse cause des dégâts en agriculture encore plus catastrophiques qu'il y a deux ans.**

Le temps chaud et le manque de précipitations de juin ont affecté les cultures dès le début de leur croissance, entraînant par le fait même une première récolte de foin anémique. Comme la première coupe de foin représente de 45 à 55 % du volume total dont une ferme a besoin, plusieurs entreprises se trouveront donc en manque de fourrage pour nourrir leurs animaux.

«Beaucoup de producteurs se demandent s'ils devraient vendre

leurs animaux de boucherie à l'automne parce qu'ils n'auront pas assez d'inventaires pour les nourrir durant l'hiver», se désole le premier vice-président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Martin Caron. «J'ai eu des échos de producteurs de bisons qui vendent leur troupeau.»

Les trois régions qui, dans l'ordre, figurent au triste palmarès de la pénurie de précipitations sont la Mauricie avec un déficit hydrique de 63 % par rapport à la même date l'an dernier, suivies de Lanaudière avec 62 % et la Côte-Nord avec 52 %. Vient ensuite la Capitale-Nationale avec 51 %. Cette dernière se subdivise en trois sous-régions, soit Portneuf avec 59 %, Charlevoix avec 49 % et Québec incluant la Côte-de-Beaupré avec 46 %. Le Bas-Saint-Laurent enregistre un manque de pluie de 41 % de moins que l'année passée. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la carence est de 40 %. «Ce qui est vraiment exceptionnel, cette année, c'est que le manque d'eau est partout au Québec, confirme M. Caron. Ça a des impacts sur le foin pour les animaux, en plus des céréales.»

L'UPA a relancé l'Opération Foin mise sur pied en 2018 qui, cette fois, prendra une dimension

provinciale. «Présentement, on fait un topo avec chacune des régions avec qui on a des discussions, décrit M. Caron, qui est chargé du dossier pour l'UPA. On a demandé au ministre de l'Agriculture de mettre sur pied une cellule de crise avec La Financière agricole, ce qui a été fait.»

Un peu comme il y a deux ans, un centre de coordination a aussi été instauré avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour venir en aide aux producteurs agricoles.

Celui-ci a pour mission d'inventorier les vendeurs de foin et de faire le maillage avec les acheteurs.

«Habituellement, on est capables de s'en sortir avec le Québec, indique le porte-parole de l'UPA. Mais, avec l'impact majeur dans la province au complet, il faudra peut-être regarder dans les provinces voisines ou aux États-Unis pour faire des achats de foin.»

La rareté engendre une surenchère. Le prix du foin de moindre qualité peut s'élever à 300 \$ la tonne, excluant le transport. Martin Caron croit que les vendeurs de foin ne peuvent cependant pas

dépasser un certain prix parce qu'autrement, les producteurs se tourneront vers d'autres plantes pour nourrir leurs animaux, dont le maïs d'ensilage. «On travaille là-dessus avec des conseillers pour proposer aux producteurs d'autres plantes qui pourraient être utilisées et qui seraient plus rentables. On a aussi un rôle pour amener nos commerçants de foin à être raisonnables sur les prix, pour avoir une vision de solidarité. On a également des vendeurs de foin, ici au Québec, qui vendent à l'extérieur, dont aux États-Unis. On voudrait prioriser notre territoire avant d'exporter le foin ailleurs.»

Du côté des producteurs maraichers et horticoles, certains ont vu leurs réserves d'eau s'épuiser.

«Il faut regarder avec eux quelles sont les alternatives sur le plan du transport de l'eau», dit-il. Les puits artésiens qui sont à sec représentent une autre préoccupation pour la cellule de crise. Certains agriculteurs n'ont plus d'eau pour abreuver leurs bêtes. Par conséquent, le centre de coordination tente de trouver une solution pour un approvisionnement en eau auprès de certains organismes ou pour trouver des services qui pourraient être mis à la

disposition des fermiers.

L'UPA souhaiterait profiter d'un soutien financier provenant du programme fédéral Agri-relance. Cependant, la demande doit provenir de Québec et le ministre de l'Agriculture ferme la porte.

«Le programme Agri-relance, quand il est déclenché, c'est vraiment dans des cas de catastrophe, explique André Lamontagne. Une fois qu'il est déclenché, il ne peut pas être redéclenché, je pense, avant 15 ans. En 2018, quand je suis entré en poste, on venait de vivre la pire sécheresse en 150 ans. Finalement, on a trouvé des solutions et des façons de faire répondre des programmes qui sont à la disposition des producteurs. Il suffit de voir comment ces programmes-là peuvent venir en réponse aux difficultés.»

Jusqu'à ce jour, La Financière agricole du Québec a reçu 1560 avis de dommages pour l'ensemble du Québec.

«Il y a 86 % de ces dommages qui sont en Montérégie, dans Lanaudière, dans le Centre-du-Québec et dans la Capitale-Nationale», fait savoir Martin Caron. Les dommages ont principalement été causés aux céréales et aux légumes de transformation.

## PORTLAND

# LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME RESTE FORT

**EMILY GILLESPIE**  
Agence France-Presse

**PORTLAND — Des ballons de baudruche lors d'une manifestation, ce n'est pas très courant. Mais les deux que tient Devon Fredericksen dans les rues de Portland, dans l'État américain de l'Oregon, sont le signe d'une exaspération : ensemble, ils forment le nombre 57, comme 57 jours de revendications.**

« Je pense qu'il est fou que ça fasse déjà 57 jours et que nous soyons toujours en train de pousser pour davantage de changement », dit-elle à l'AFP. « Combien de jours encore va-t-il falloir ? » lance-t-elle.

La plus grande ville de l'Oregon est le théâtre de manifestations contre le racisme institutionnalisé et les violences policières depuis près de deux mois, soit depuis la mort du quadragénaire noir George Floyd sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis.

Aujourd'hui, y sont déployés des agents fédéraux chargés par le président Donald Trump de rétablir « l'ordre », une mesure controversée qui a attisé la colère des manifestants et est décriée par les responsables locaux.

La manifestation de jeudi, généralement pacifique, s'est terminée, comme beaucoup avant elle, par des affrontements entre manifestants et policiers dans un nuage de gaz lacrymogène.

Les heurts ont commencé vers minuit, même si les deux parties étaient séparées par une grille renforcée par des barricades.

Les manifestants ont visé la

cour fédérale, devenue une cible pendant les rassemblements, lançant des déchets et des feux d'artifice par-dessus la grille, provoquant de petits feux.

Les agents fédéraux en treillis ont eux lancé du gaz lacrymogène et des grenades assourdissantes, après avoir déclaré le rassemblement illégal.

Vers 1 h 30, ils ont quitté la zone derrière la grille, avançant vers les manifestants dans la rue.

### SITUATION « ATROCE »

La majorité des manifestants a commencé à battre le pavé fin mai après la mort de George Floyd pour exiger des réformes et que la police rende des comptes. Aujourd'hui, si beaucoup scandent toujours « *Black Lives Matter* » (La vie des Noirs compte), ils crient aussi « *Feds go home* » — « Agents fédéraux, rentrez chez vous ».

« Je n'aurais jamais pensé que je me verrais obligé d'être dans les rues de ma ville pour faire ça », dit l'un d'eux, Steve.

« J'ai l'impression qu'on est à ça de l'occupation militaire à part entière d'une ville libre », ajoute-t-il.

Steve explique être sorti jeudi à la fois pour protester contre les agents fédéraux et parce que la mort de George Floyd, dit-il, devrait faire peur à tout le monde.

« Les Noirs luttent pour l'égalité depuis toujours [...]. Mais le fait que ce soit enregistré et diffusé, ça commence vraiment à parvenir à plus de gens maintenant, [le fait que] la situation est atroce », affirme-t-il.

« Je pense que c'est super que le message soit en train de passer,



Un manifestant tombe au sol en tentant d'échapper au gaz irritant lancé par des agents fédéraux lors d'une manifestation de Black Lives Matter, à Portland, vendredi. — ASSOCIATED PRESS

mais ça a dû arriver de la manière la plus tragique et la plus terrifiante qui soit. Tout le monde devrait être terrifié ».

Début juillet, les manifestations à Portland, comme dans le reste des États-Unis, avaient commencé à s'essouffler.

Mais c'est alors qu'ont émergé des informations sur des agents fédéraux en tenue de camouflage, accusés d'avoir sommairement interpellé des manifestants dans la ville avant de les emmener à bord de véhicules banalisés.

Le maire démocrate de Portland, Ted Wheeler, a lui-même été aspergé de gaz lacrymogène mercredi soir alors qu'il était allé à la rencontre de manifestants.

Il a parlé d'une « réaction disproportionnée des agents fédéraux », et même d'une « guerre urbaine ».

Le président républicain Donald Trump, en campagne pour sa

réélection, a de son côté annoncé que des forces fédérales seraient déployées dans d'autres villes du pays comme Chicago pour répondre à une flambée de la criminalité, suscitant un tollé notamment chez des responsables démocrates.

Jeudi, une enquête officielle a été ouverte par le ministère de la Justice sur l'action très controversée des policiers fédéraux à Portland.

Teal Lindseth, l'une des oratrices pendant les manifestations, se réjouit de voir le mouvement durer.

« La première nuit, je me souviens de m'être dit : « Ça ne va pas continuer, impossible qu'on soit aussi gros que Martin Luther King », explique-t-elle.

Mais « nous sommes en train de devenir gros. Portland est en train d'être reconnue ».

# Deux statues de Christophe Colomb retirées à Chicago

Agence France-Presse

**CHICAGO** — Deux statues de l'explorateur Christophe Colomb ont été déboulonnées vendredi avant l'aube à Chicago à la demande de la maire de la ville, inquiète des confrontations autour des monuments à la gloire de ce personnage de plus en plus contesté aux États-Unis.

En plein milieu de la nuit, des ouvriers municipaux ont retiré à l'aide d'une grue une statue enveloppée dans une bâche blanche, située dans le parc Grant.

«Cela fait du bien de voir la statue tomber», a déclaré à l'AFP Brenda Armenta, une habitante de Chicago venue assister à la scène. «Les gens réalisent qu'on nous a dit des mensonges pour nous opprimer», a-t-elle ajouté.

Longtemps présenté comme «le découvreur de l'Amérique», Christophe Colomb est désormais associé par certains aux exactions commises par les Européens envers les Amérindiens.

Une seconde statue du navigateur génois a été déboulonnée dans le quartier italien de la troisième ville des États-Unis. Les autorités n'ont pas précisé où ont été transportées les statues.

Ces retraits ont été ordonnés par la maire démocrate Lori Lightfoot



«en réponse aux manifestations qui sont devenues dangereuses pour les manifestants et la police, mais aussi à cause des efforts individuels» pour faire tomber la statue, ont déclaré ses services dans un communiqué.

Défenseurs et détracteurs de Christophe Colomb se sont affrontés au pied de la statue de Grant Park à plusieurs reprises, et encore jeudi soir.

La mort de George Floyd, un Afro-Américain asphyxié par un policier blanc le 25 mai à Minneapolis, a ouvert un débat dans tous les États-Unis sur le racisme et ses fondements historiques. Cet examen de conscience a entraîné le déboulonnage de plusieurs statues de personnages liés à l'esclavage ou à l'oppression des minorités.

Des statues de Christophe Colomb

ont été retirées à Baltimore, Boston ou San Francisco, mais le président républicain Donald Trump, qui voit dans ces actions l'oeuvre «d'anarchistes» et «d'agitateurs», a volé au secours de l'explorateur.

«Nous nous battons ensemble pour le rêve américain, et nous défendrons, protégerons, et préserverons le mode de vie américain qui a commencé en 1492 quand Christophe Colomb a découvert l'Amérique», a-t-il déclaré lors de son discours pour la fête nationale, le 4 juillet.

La décision de Lori Lightfoot pourrait augmenter les tensions avec la Maison Blanche qui a déjà décidé d'envoyer, contre l'avis de la maire, des policiers fédéraux en renfort à Chicago, où la criminalité est en forte hausse depuis quelques semaines.

## FERMETURE D'UN CONSULAT CHINOIS

### Washington évoque un «message» pour que Pékin cesse d'espionner

**WASHINGTON** — La fermeture du consulat de Chine à Houston, censée entrer en vigueur vendredi, est «un message» aux autres diplomates chinois pour qu'ils «arrêtent» les activités d'espionnage économique aux États-Unis, a déclaré un haut responsable américain.

«L'ensemble des activités du consulat de Houston a largement franchi la ligne de ce que nous étions prêts à accepter, et si nous n'y avons pas mis fin, elles menaçaient de devenir encore plus agressives, à Houston comme dans d'autres consulats chinois à travers le pays», a expliqué à des journalistes ce responsable du ministère de la Justice sous couvert de l'anonymat.

«A un moment donné, il faut tout simplement dire +assez+», a renchéri un haut responsable du département d'État américain. «Houston vise à démontrer fermement que nous sommes sérieux.»

Washington a donné mardi 72 heures à Pékin pour fermer son consulat dans cette ville du Texas, un des grands pôles mondiaux de recherche biologique et médicale, en évoquant des affaires d'espionnage.

Le mouvement était visible vendredi matin devant le bâtiment concerné à Houston. Des personnes transportaient des sacs dans un camion de déménagement et jetaient de gros sacs poubelles dans des bennes à proximité, a constaté un journaliste de l'AFP.

Cette mission diplomatique était «une plaque tournante de l'espionnage et du vol de propriété intellectuelle» par la Chine, a accusé jeudi le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, sans toutefois mentionner des faits précis reprochés aux employés du consulat.

Le responsable du ministère de la Justice a confirmé vendredi que la fermeture était plutôt l'aboutissement d'un processus qu'une réponse à un dossier spécifique.

«Nous voulons démanteler ces activités à Houston et prévenir des activités similaires par des responsables chinois dans d'autres consulats», a-t-il dit. «Fermer le consulat à Houston et éviter que ces responsables s'installent ailleurs» aux États-Unis «permet d'atteindre ces deux objectifs», a-t-il estimé.

AGENCE FRANCE-PRESSE



AUTOBUS CITADELLE..

recherche des

## CHAUFFEURS DE MINIBUS ADAPTÉS

Postes à temps plein - temps partiel

### Description

- Vous serez responsable de conduire les usagers aux besoins particuliers selon un horaire déterminé.
- Vous devrez faire preuve de professionnalisme et de discrétion.

### Exigences

- Vous devez détenir un permis de conduire de classe 4B. Les classes 3, 2 ou 1 sont aussi valides.
- Ne pas avoir d'antécédent judiciaire en lien avec l'emploi.
- Vous devrez avoir un bon dossier de conduite.
- Possibilité de 20 heures, 30 heures et 40 heures par semaine.
- Anglais un atout mais non obligatoire

**Veillez faire parvenir votre CV à [emploi@autobus.qc.ca](mailto:emploi@autobus.qc.ca) ou vous présenter en personne au 328, rue St-Louis, Gatineau**

## CONSEILLÈRE OU CONSEILLER SCOLAIRE POSTE À COMBLER

Le CEPEO doit combler le poste vacant de conseiller/conseillère scolaire du **secteur 10 (Rideau-Vanier et Rideau-Rockcliffe)**

### LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT :

- Détenir la citoyenneté canadienne
- Avoir dix-huit ans
- Résider sur le territoire du CEPEO
- Être contribuable aux écoles publiques de langue française
- Répondre aux exigences de la Loi de 1996 sur les élections municipales qui régit l'élection des conseillers scolaires

**Veillez faire parvenir vos lettre d'intérêt et curriculum vitae avant 16 H LE 7 AOÛT 2020 au :**

**Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario**  
Direction de l'éducation  
2445, boul. St-Laurent, Ottawa (Ontario) K1G 6C3  
**Courriel :** [directeur@cepeo.on.ca](mailto:directeur@cepeo.on.ca)



Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

Vous pouvez obtenir de l'information sur le CEPEO en consultant son site Web à **CEPEO.ON.CA**



Tout illuminé, le Tokyo Aquatics Centre, où doivent se dérouler les compétitions aquatiques des Jeux olympiques en 2021, rappelle que la tenue de ceux-ci a été repoussée d'un an en raison de la COVID-19, et que les célébrations risquent d'être beaucoup moins réjouissantes de ce à quoi sont habitués les spectateurs, si elles ont bien lieu. —PHOTO AFP, PHILIP FONG

# UN AN AVANT LES JEUX DE TOKYO

STEPHEN WADE  
Associated Press

**TOKYO — Les Jeux olympiques de Tokyo auront lieu dans un exactement — encore. Mais très peu de gens sont emballés.**

Tokyo avait souligné l'événement il y a un an. C'était avant que la pandémie de COVID-19 ne provoque le report des JO et repousse la cérémonie d'ouverture au 23 juillet 2021. Les feux d'artifice avaient éclaté au-dessus de la baie de Tokyo, et des vedettes locales avaient dévoilé les médailles au cours d'un spectacle grandiose.

Il n'y a rien de tout ça cette fois-ci.

Le comité organisateur a présenté un spectacle à huis clos de 15 minutes jeudi à l'intérieur du nouveau stade national; ils ont diffusé une vidéo pour faire la promotion de la cérémonie d'ouverture de l'an

prochain. Ils ont aussi souligné la présence de la flamme olympique, qui est arrivée au Japon en mars, mais qui a été cachée au public depuis ce temps.

L'événement, plutôt modeste, s'est déroulé à l'occasion d'une journée pluvieuse - rappelant un peu la morosité ambiante.

Un sondage effectué il y a quelques jours par l'agence de presse japonaise Kyodo a validé les résultats des derniers sondages : les Japonais ne sont pas certains que les JO devraient avoir lieu, et ceux-ci sont toujours incertains d'ailleurs. Le sondage a révélé que 23,9 % des personnes sondées étaient pour la tenue des JO, 36,4 % préféreraient les voir reporter de nouveau, et 33,7 % souhaitaient carrément les voir annuler.

Le comité organisateur et le Comité international olympique (CIO) ont écarté la possibilité d'un autre report. Les Jeux de Tokyo seront annulés s'ils ne peuvent

avoir lieu en 2021.

«Je ne crois pas que les gens soient fébriles à l'idée de souligner le décompte d'un an [avant le début des JO]», a dit Yoshiro Mori, le président du comité organisateur, la semaine dernière.

Le comité organisateur et le CIO s'affairent à revoir chaque aspect des JO de Tokyo afin de réduire les coûts associés à son report d'un an. Toutefois, un seul élément est intouchable : 11 000 athlètes olympiques et 4400 athlètes paralympiques participeront aux compétitions, qui se dérouleront aux mêmes endroits et dans les mêmes cases horaires que celles prévues initialement.

Cette décision signifie que les détenteurs des droits de télédiffusion — le cœur et l'âme du CIO — ne seront pas affectés par cette analyse en profondeur. Le CIO perçoit 5,7 milliards \$ au cours d'un cycle olympique de quatre ans, et 73 % de ce montant provient des droits de télédiffusion. Une autre tranche de 18 % est tirée des commanditaires principaux.

## DES DROITS DE TÉLÉ PERDUS

Des milliards de dollars en droits de télédiffusion seront perdus si les JO n'ont pas lieu l'an prochain, entraînant d'importantes pertes financières pour le CIO. Il est donc impératif de présenter les JO à la télévision et sur d'autres

plateformes, et d'assurer la sécurité des athlètes lorsqu'ils ne seront pas sur un site de compétition. Le réseau américain NBC, la principale source de revenus du CIO, verse en moyenne 1,2 milliard \$ pour chaque édition des Jeux olympiques.

Les Jeux olympiques d'hiver de Pékin en 2022 se dérouleront seulement six mois après ceux de Tokyo. Une annulation aurait des conséquences pour Pékin, sans parler des enjeux relatifs aux droits de l'homme à Hong Kong et du traitement réservé aux Ouïghours. Pékin a obtenu la présentation des JO d'hiver en 2015.

Quant à Tokyo, de nombreuses questions demeurent sans réponse.

Les spectateurs pourront-ils assister aux compétitions? Si c'est le cas, ce seront des spectateurs des quatre coins du monde, ou seulement des Japonais? Les athlètes seront-ils placés en quarantaine à leur arrivée? Un vaccin contre la COVID-19 sera-t-il disponible? Comment les athlètes pourront-ils se déplacer dans l'imposant Village des athlètes tout en respectant les normes de distanciation sociale? Qu'en sera-t-il pour les arbitres, les entraîneurs et les milliers de travailleurs qui oeuvrent en coulisses? Tokyo prévoyait utiliser au moins 80 000 bénévoles pour la durée des JO.

Quoi qu'il en soit, certains chercheurs sont sceptiques. D'autres

sont plus optimistes.

Kentaro Iwata, un infectiologue japonais, a dit : «Pour être franc avec vous, je ne crois pas que les Jeux olympiques auront lieu l'an prochain».

Pour sa part, le Dr Ali Khan, un épidémiologue et doyen du College of Public Health de l'Université du Nebraska, croit que les JO peuvent se concrétiser. Le Japon a enregistré environ 1000 morts associés à la COVID-19. Tokyo a été épargnée par la pandémie, même si le gouvernement municipal a déclaré jeudi que 300 nouveaux cas avaient été enregistrés pour la première fois. Le record précédent était de 293, et il avait été établi la semaine dernière.

Le Japon a aussi fermé ses frontières à 129 pays.

«Tout d'abord, le Japon doit renforcer ses mesures pour contrer la propagation et ne plus déclarer de nouveaux cas, comme en Nouvelle-Zélande, a évoqué Khan. Ensuite, ils [les Japonais] devront développer de nouveaux protocoles de gestion pour endiguer la propagation et permettre aux athlètes, au personnel de soutien, aux médias, aux fournisseurs de services et aux spectateurs de circuler. Il faut s'attendre à ce que les participants et les autres visiteurs doivent respecter une quarantaine avant d'arriver à Tokyo, et qu'ils soient ensuite soumis à des tests de dépistage réguliers.»

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Art. 795 C.c.Q)

Avis est par les présentes donné que, suite au décès de **Chantal GIROUX**, née le 13 août 1956, en son vivant domiciliée au 254, chemin du Ruisseau, Val-des-Monts (Québec), survenu le 31 juillet 2019 à Wakefield (Québec), un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Gilles ST-MARTIN, le 22 juillet 2020, devant Me Louise LAMBERT, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Louise LAMBERT, notaire, sise au 579, chemin Aylmer, Gatineau, Québec J9H 1A9, tél : (819) 684-0600.

Donné à Gatineau, ce 22 juillet 2020.

Gilles ST-MARTIN, liquidateur

# LES JO DE PARIS RESSENTENT AUSSI LA CRISE

**ANDRÉA BAMBINO**  
Agence France-Presse

**PARIS — Privés cet été du tremplin des JO de Tokyo, confrontés aux crises sanitaire et économique, les organisateurs des Jeux olympiques et paralympiques de Paris-2024 voient le chemin se rétrécir, entre contraintes budgétaires et risques de promesses non tenues.**

« Il y aura des jours meilleurs, c'est certain », a résumé, le 28 juin dernier, le président du comité olympique français Denis Masseglia. Devant son assemblée générale, il a reconnu que les « perspectives ne sont pas au beau fixe pour Tony [Estanguet] et ses équipes » du comité d'organisation (COJO), entre « crise sanitaire », « report des Jeux de Tokyo » et « inquiétude sur la reprise économique doublée d'une éventuelle deuxième vague pandémique ».

À quatre ans de la cérémonie d'ouverture, le triple champion olympique de canoë refuse de céder au pessimisme. « Ce projet, il apporte la possibilité de montrer une France enthousiaste, qui va accueillir le monde », avec « 5 milliards d'euros de marchés » à la clé, a-t-il affirmé mardi, en marge de la présentation du « club Paris 2024 », destiné à associer le grand public aux Jeux.

## PLUS CHER

Mais la réalité est là. D'un côté, le COJO, responsable de l'organisation des épreuves — plus de 300 —, des célébrations et des sites provisoires, va devoir faire des économies, car les revenus attendus des commanditaires s'annoncent plus modestes. La barre était fixée à 1,1 milliard d'euros (1,7 milliard \$), sur un budget total de 3,8 (5,9). « C'était une ambition qui était assez prudente. Aujourd'hui, elle devient une vraie ambition qu'il va falloir aller chercher », reconnaît Estanguet, même si « entre 30 et 40 % de la cible [est] déjà atteinte ».

De l'autre côté, à la Solideo, l'établissement public chargé des grands chantiers qui vont démarquer en 2021, comme le village olympique à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) où seront accueillis les 10 500 athlètes, on s'attend aussi à voir l'addition grimper,

notamment à cause d'une hausse des coûts dans le BTP. Ainsi, la facture totale prévisionnelle du centre aquatique, qui se dressera en face du Stade de France, toujours à Saint-Denis, est passée de 113 à 174,7 millions d'euros (de 175 à 271,2 millions \$).

L'histoire va-t-elle se répéter pour Paris-2024, condamnée comme les éditions précédentes à voir son budget flamber ? Sous couvert d'anonymat, un acteur du projet résume l'équation : « soit on augmente l'enveloppe » de la Solideo, qui s'élève à 3 milliards d'euros [4,65 milliards \$], dont 1,5 milliard [2,32 milliards \$] de fonds publics de l'État et des collectivités, « soit il faudra couper dans les projets ».

## SEINE-SAINT-DENIS

Qu'il semble loin le temps où, fin décembre 2019, les équipes du COJO annonçaient, enthousiastes, deux sites supplémentaires, l'un pour le surf à Tahiti, sur « la plus belle vague du monde » de Teahupo'o, l'autre sur la prestigieuse place de la Concorde à Paris pour les sports dits urbains (escalade, basket trois contre trois, BMX freestyle, breakdance, skateboard).

Désormais, l'ensemble de la carte de Paris-2024 est en train d'être revu et « il y aura peut-être un jeu de chaises musicales », comme

ce fut déjà le cas en 2018 après une première alerte sur les coûts, affirme Estanguet, qui envisage de « mutualiser » certains sites.

Lesquels ? Les regards semblent braqués sur la zone olympique du Bourget, où doivent se tenir les épreuves de tir, de volley-ball, et où doivent se dresser le centre et le village des médias, reconverti comme le village olympique en quartier de logements après les JO.

Sans s'avancer, Tony Estanguet pointe les retards dans la livraison des lignes 16 et 17 du métro du Grand Paris, qui ne desserviront probablement pas le secteur à temps. Et d'ajouter, à propos du village des médias, qu'« il n'y a pas de besoin fort pour Paris-2024 » et que « ce sera aux acteurs publics de voir : est-ce qu'ils veulent adapter [sa] dimension, est-ce qu'on le laisse tel quel ? »

Les négociations s'annoncent tendues avec les élus de Seine-Saint-Denis, où les acteurs des Jeux ont toujours promis un héritage fort, dès l'époque de la candidature française.

« Le cœur des JO, c'est la Seine-Saint-Denis, c'est une condition de l'engagement de la Seine-Saint-Denis dans ce projet », tonnait début juillet le président de son conseil départemental, Stéphane Troussel. « Il n'est pas question



de dépouiller notre territoire de l'héritage des Jeux », ajoutait-il. Un premier dossier chaud pour le préfet Michel Cadot, qui a succédé mercredi au nouveau premier ministre Jean Castex comme délégué interministériel aux JO.

**Le président du comité olympique français, Denis Masseglia, refuse de céder au pessimisme.** — PHOTO ARCHIVES AFP, MARTIN BERNETTI

**B BERNIER & ASSOCIÉS | ASSOCIATES**

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de :  
**LA SUCCESSION DE HÉLÈNE BOYER**

De la ville d'Ottawa, dans la province de l'Ontario

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la débitrice ci-haut mentionnée a fait cession de ses biens le 21<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17<sup>e</sup> jour du mois d'août 2020 à 11h00 heures de l'avant-midi, au bureau de Bernier et Associés Inc. par appel conférence au 819-777-8666 ou 1-877-560-8666.

Daté ce 22<sup>e</sup> jour de juillet 2020.

**BERNIER ET ASSOCIÉS INC.**  
Syndic de faillite  
226, rue Papineau  
Gatineau (Québec) J8X 1W6

Roch Bernier, CPA, CIRP/PAIR,  
Syndic autorisé en insolvabilité

Daniel Trudel, administrateur

Téléphone : 819.777.8666  
Sans frais : 1.877.560.8666  
Télécopieur : 819.777.3336

## Avis de changement d'adresse du Dr Tamara Kljajic

Avis que depuis le 19 juin 2020, le Dr Tamara Kljajic dentiste, exerçant autrefois au 127, boul. St-Joseph, Gatineau, QC, J8Y 3W7 – 819 776-3899, a confié la garde légale des dossiers de ses patients qui l'ont consulté au Dr Srdjan Obradovic.

Pour toute demande d'information relative à votre dossier, veuillez communiquer avec le cessionnaire Dr Srdjan Obradovic, au 127, boul. St-Joseph, Gatineau, QC J8Y 3W7 – 819 776-3899.

**À compter du 29 juin 2020, le Dr Tamara Kljajic poursuivra l'exercice de ses activités professionnelles de la médecine dentaire à l'adresse suivante, 410, boul. Montée-Paiement, Gatineau, QC J8P 4R5 819 663-7731.**

**PME INTER** GAGNÉ ISABELLE PATRY LAFLAMME & ASSOCIÉS, NOTAIRES s.e.n.c.r.l.  
NOTAIRES

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Art. 795 C.C.Q.)**

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Carole Marie CARR**, en son vivant domiciliée dans la ville de Gatineau, province de Québec, survenu le 11 mars 2019, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale, Isabelle PELLETIER, le 20 juillet 2020, sous seing privé devant témoins, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M<sup>e</sup> Joseph GORMAN, notaire, sise au 188, rue Montcalm, suite 300, Gatineau, Québec, J8Y 3B5, tél: (819) 771-3231.

Donné ce 20 juillet 2020.  
Isabelle PELLETIER, notaire

**PME INTER** GAGNÉ ISABELLE PATRY LAFLAMME & ASSOCIÉS, NOTAIRES s.e.n.c.r.l.  
NOTAIRES

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Art. 795 C.C.Q.)**

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Gilberte PELLETIER**, en son vivant domiciliée dans la ville de Gatineau, province de Québec, survenu le 5 janvier 2020, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Claude AUPRIX, le 14 juillet 2020, sous seing privé devant témoin conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Véronique LALIBERTÉ, notaire, sise au 188, rue Montcalm, suite 300, Gatineau, Québec, J8Y 3B5, tél: (819) 771-3231.

## Avis d'audience d'approbation d'un règlement et de désistement proposé (Colombie-Britannique et Ontario)

## AVIS DE PROPOSITION DE RÈGLEMENT D'UNE ACTION COLLECTIVE

Veillez lire attentivement le présent avis puisque celui-ci pourrait avoir une incidence sur vos droits.

**LE PRÉSENT AVIS S'ADRESSE À :**

**Toutes les personnes, à l'exception de certaines personnes associées aux Défenderesses, qui sont des résidents du Canada autres que des résidents du Québec et :**

- a) qui ont souscrit aux produits d'assurance Régime Protection hypothécaire ou Régime Sécurité crédit (entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 9 avril 2020); ou**
- b) dont les renseignements personnels ont été transmis à l'une des Défenderesses Manuvie (entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 9 avril 2020) dans le cadre d'une demande de prêt hypothécaire ou de tout autre financement résidentiel; ou**
- c) qui ont reçu de la part des Défenderesses Manuvie une lettre envoyée sous le nom d'un courtier hypothécaire les incitant à souscrire à certains produits d'assurance hypothécaire, appelée en anglais « Safety Catch Letter » (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et le 9 avril 2020), (collectivement, le « Groupe » ou les « Membres du Groupe »).**

Le 20 février 2013 ou vers cette date, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été intentée contre Société Financière Manuvie, La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, Benesure Canada Inc., Broker Support Centre Inc., Agence d'assurance Sécurité du Crédit Inc. (les « Défenderesses Manuvie »), Tacamor Holdings Inc., Davis + Henderson Limited Partnership (maintenant DH Corporation) et John F. Lorrigan (ensemble, les « Défenderesses ») devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique dans *Leonard et al. v. The Manufacturers Life Insurance Company et al.*, (Cour suprême de la Colombie-Britannique, greffe de Vancouver, numéro de dossier S-131263) (l'« Action collective de la C.-B. »).

Le 26 février 2013 ou vers cette date, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été intentée contre les Défenderesses devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario dans *Di Paolo et al. v. The Manufacturers Life Insurance Company et al.* (Cour supérieure de justice de l'Ontario, numéro de dossier CV-13-475050-00CP) (l'« Action collective de l'Ontario ») et, ensemble avec l'Action collective de la C.-B., les « Actions collectives »).

Dans l'Action collective de la C.-B., les Demanderesses allèguent que les Défenderesses ont enfreint la vie privée des Membres du Groupe et ont commis d'autres actes illégaux relatifs à la vente et à la distribution d'assurance de crédit hypothécaire. Des allégations essentiellement similaires ont été formulées dans l'Action collective de l'Ontario.

Les parties ont convenu d'un règlement proposé des Actions Collectives, sans admission de responsabilité de la part des Défenderesses, sous réserve de son approbation par la Cour de la Colombie-Britannique. Le présent avis présente un résumé du règlement proposé.

**LES MODALITÉS DU RÈGLEMENT PROPOSÉ**

Les Défenderesses verseront le montant de 4,25 millions de dollars à titre de règlement complet et final de l'ensemble des réclamations à leur encontre dans le cadre des Actions collectives, et l'Action collective de la C.-B. sera rejetée à l'égard de toutes les Défenderesses et l'Action collective de l'Ontario sera abandonnée. S'il est approuvé par la Cour de la Colombie-Britannique, le montant prévu par le règlement proposé, déduction faite des honoraires des procureurs du Groupe, sera versé au profit du Groupe à ABC Alpha pour la vie Canada, Prospérité Canada et The Law Foundation of British Columbia. Aucun versement ne sera effectué au Groupe. Pour en apprendre davantage sur ABC Alpha pour la vie Canada, consultez le site à l'adresse <https://abclifeliteracy.ca/fr/>, pour en apprendre davantage sur Prospérité Canada, consultez le site à l'adresse <https://prospertecanada.org/> et pour en apprendre davantage sur The Law Foundation of British Columbia, consultez le site à l'adresse <http://www.lawfoundationbc.org> (en anglais seulement). Le Règlement proposé peut être consulté à l'adresse <https://www.brucelemer.com/manulifeselement/>.

Initialement, lorsqu'elles ont été intentées, l'Action collective de la C.-B. visait les Membres du Groupe qui étaient des résidents de la Colombie-Britannique et l'Action collective de l'Ontario visait les Membres du Groupe qui étaient des résidents du Canada, à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec. Dans le cadre du règlement, les Demanderesses et les Défenderesses proposent que les Membres du Groupe qui étaient initialement visés par la définition du Groupe de l'Action collective de l'Ontario soient compris dans le Groupe de l'Action collective de la C. B.

Les Défenderesses et les diverses parties connexes seront déchargées de toute responsabilité par le Groupe et diverses parties connexes à l'égard de toutes les réclamations des Actions

Collectives (tel qu'il est énoncé plus en détail dans l'Entente de règlement). Un certain nombre d'actions collectives proposées essentiellement similaires ont été intentées dans d'autres territoires canadiens (*Benmouffok and Bourbonnais v. Manufacturers Life Insurance Company et al.* (Cour supérieure de justice de l'Ontario, numéro de dossier 17-73294CP), *Stringer v. Manufacturers Life Insurance Company et al.* (Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan, numéro de dossier QBG No. 778/15) et *Patrick Ehouzou, et al. v. Manufacturers Life Insurance Company* (Cour supérieure du Québec, numéro de dossier 500-06-000874-178/Cour d'appel du Québec, numéro de dossier 500-09-028397-198)). L'Entente de règlement prévoit que le Groupe et les diverses parties connexe dégagent les Défenderesses et les diverses parties connexes de toute responsabilité à l'égard de ces actions. Les Défenderesses entendent demander aux tribunaux de tous ces territoires autres que le Québec de rejeter ou de suspendre ces autres actions sur la base de cette Entente de règlement, y compris les quittances qu'elle contient.

**L'AUDIENCE D'APPROBATION**

Il sera demandé à la Cour de la Colombie-Britannique d'autoriser l'Action collective de la C. B. pour le compte du Groupe au complet (c'est-à-dire tous les résidents canadiens visés par la définition du Groupe décrite plus haut) à des fins de règlement et d'approuver le règlement proposé et les honoraires, les débours et les taxes des avocats du Groupe, lors d'une audience qui sera tenue le 31 août 2020 à 10 h au palais de justice du 800 Smithe Street, Vancouver (Colombie-Britannique) pendant trois jours (du 31 août 2020 au 2 septembre 2020).

Si le règlement proposé est approuvé par la Cour de la Colombie-Britannique, les parties entendent demander à la Cour de l'Ontario d'approuver le désistement de l'Action collective de l'Ontario lors d'une audience ultérieure.

Les Membres du Groupe qui ne s'opposent pas au règlement proposé n'ont pas à se présenter à l'audience d'approbation ni à prendre d'autre mesure à ce moment-ci. Les Membres du Groupe qui considèrent qu'il est souhaitable ou nécessaire de demander conseil auprès de leur avocat peuvent le faire, à leurs propres frais.

**OBJECTIONS**

Lors de l'audience pour l'approbation du règlement proposé, la Cour de la Colombie-Britannique examinera toute objection au règlement proposé par les Membres du Groupe, si ces objections sont déposées par écrit, par courrier prépayé, télécopieur ou courrier électronique aux adresses de l'un ou l'autre des avocats des Membres du Groupe indiquées ci-dessous. Les objections écrites doivent être reçues au plus tard 10 jours avant l'audience.

Toute objection écrite doit comprendre les renseignements à jour suivants :

- (a) le nom de la personne qui s'oppose et son adresse postale, son numéro de téléphone, son numéro de télécopieur et son adresse courriel;
- (b) la raison pour laquelle la personne qui s'oppose est d'avis qu'elle est un Membre du Groupe;
- (c) un bref exposé de la nature et des motifs de l'objection;
- (d) si la personne qui s'oppose a l'intention d'assister à l'audience en personne ou par l'intermédiaire d'un avocat et, si elle est représentée par un avocat, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et l'adresse électronique de cet avocat.

**QUESTIONS**

Les questions à l'attention des avocats des Membres du Groupe peuvent être adressées à :

Lemer & Company  
210-900 Howe St.  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6Z 2M4  
À l'attention de : Bruce Lemer

McEwan Cooper Dennis LLP  
900-980 Howe Street  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6Z 0C8  
À l'attention de : Robert Cooper

Téléphone : 778 383-7277  
Télécopieur : 778 383-7278

Téléphone : 604 283-7740  
Télécopieur : 778 300-9393

[blemer@lemerlaw.ca](mailto:blemer@lemerlaw.ca)

[rcoper@mcewanpartners.com](mailto:rcoper@mcewanpartners.com)

**Le présent avis a été approuvé par la Cour de la Colombie-Britannique.  
Les questions sur le présent avis ne doivent PAS être adressées à la Cour.**

# La SECTION Nécrologique



## C'EST AVEC REGRET QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE M. JEAN AUBRY

décédé le 24 avril 2020, à l'âge de 66 ans. Il était l'époux de feu Joanne Houle et le fils de feu Bernard Aubry et de feu Paulette Séguin. Il laisse dans le deuil son fils Danick (Brigitte Poulin et ses deux enfants : Pascal et Ève-Marie); son beau-fils David Émond; son petit prince Anthony; sa nièce Nathalie Aubry et sa fille Léa. Il laisse également dans le deuil ses confrères de travail chez Taxi Crown et Régal, ses confrères de la sécurité des arènes à la Ville de Gatineau ainsi que plusieurs cousin(e)s, parents et ami(e)s dont Robert Duguay (Suzanne) et Brigitte Charbonneau. Il fut précédé par son frère Richard Aubry (Linda Trépanier) et son beau-père Jean-Noël Houle (Frances Charlebois).

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie, le samedi 1er août 2020 à 10 h. Il vous sera possible de visionner la cérémonie en direct ou en reprise via <https://commemora.tv/fr/diffusions/15972>.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à Diabète Québec ou le Club des petits déjeuners.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



## C'EST AVEC REGRET QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE M. DENIS ANTILLE

Décédé le lundi 13 juillet 2020 à l'âge de 63 ans.

Il était l'époux bien-aimé et le meilleur ami de Nicole Chénier, le fils de feu Paul-Émile Antille et Lucille Charron.

Outre sa conjointe et sa mère, il laisse dans le deuil ses enfants : Roxanne (Joshua Bambrough), Daniel (Katherine Nolin) et ses petits-enfants : Jackson et Rylie Antille.

Il laisse également ses frères : Jean-Paul, Arthur, Roger, Gérard et ses soeurs : Paulette et Christine. Il manquera à ses belles-soeurs et beaux-frères, neveux, nièces, tantes, cousin(e)s et ami(e)s.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au : [adamsfuneralhome.ca](http://adamsfuneralhome.ca)

Un don pour la santé, un don pour la vie!



819 966-6108  
[www.fondationsantegatineau.ca](http://www.fondationsantegatineau.ca)



## LE COMPTOIR D'INFORMATION A BESOIN DE BÉNÉVOLES!

Pour en savoir plus sur le bénévolat à l'Hôpital d'Ottawa, téléphonez-nous au Services bénévoles

613 737-8094

### 2776 Avis, événements

#### Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

#### AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Distribution de Boissons Mark Anthony Québec inc. A/S Mme Anabel Mayer 800, rue du Square-Victoria Bureau 3500 Montréal (Québec) H4Z 1E9 Dossier : 55-30-2519	Demande d'un permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent.	200B, rue d'Edmonton Gatineau (Québec) J8Y 3S6



### 2776 Avis, événements

#### Appels d'offres



#### 2020 SP 215 – Services professionnels d'ingénieurs-conseils – Réhabilitation ponctuelle de la conduite de refoulement du poste de pompage Angers

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez [SE@O](mailto:SE@O) [www.seao.ca](http://www.seao.ca)  
# de référence **1393585** le **lundi 27 juillet 2020.**

Dépôt des soumissions : Au plus tard **mardi 25 août 2020 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

#### 2020 SP 247 – Services professionnels d'ingénieurs-conseils – Réfection de l'usine de production d'eau potable – Secteur de Gatineau

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez [SE@O](mailto:SE@O) [www.seao.ca](http://www.seao.ca)  
# de référence **1393584** le **lundi 27 juillet 2020.**

LA PRÉSENTE DEMANDE EST ASSUJETTE AUX DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L'INTÉGRITÉ EN MATIÈRE DE CONTRATS PUBLICS. LE SOUMISSIONNAIRE (FIRME OU REGROUPEMENT DE FIRMES) QUI DÉPOSERA UNE DEMANDE DEVRA DÉTENIR L'AUTORISATION DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS POUR POUVOIR CONCLURE UN CONTRAT OU UNE SOUS-TRAITANCE PUBLICS. À DÉFAUT DE DÉTENIR LADITE AUTORISATION AU MOMENT DU DÉPÔT DE LA PRÉSENTE DEMANDE, CETTE DERNIÈRE SERA AUTOMATIQUÉMENT REJETÉE.

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi 14 septembre 2020 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

Gatineau, ce **25 juillet 2020**

L'assistante-greffière,  
M<sup>re</sup> Camille Doucet-Côté

INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAIL DES FOURNISSEURS



Division de l'approvisionnement  
476, boulevard Saint-René Est

Tél. : 819 243-2315  
Télé. : 819 243-2071  
[gatineau.ca](http://gatineau.ca)

Adresse postale  
C. P. 1970, succ. Hull  
Gatineau (Québec)  
J8X 3Y9



Publié en vertu des dispositions de l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

#### DEMANDES DE DÉMOLITION

##### Secteur Aylmer

34, rue Thibérius (15, rue du Centre)  
46, chemin Fraser

##### Secteur de Hull

41, rue Eddy  
59-61, rue Eddy  
24, boulevard Saint-Raymond

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le Comité sur les demandes de démolition tiendra une séance le 10 août 2020, à 16 h 30 afin de statuer, conformément au Règlement numéro 53-2002 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la ville de Gatineau, sur les demandes ayant trait aux bâtiments cités ci-dessus.

Toute personne s'opposant à la démolition doit transmettre son opinion par écrit à la greffière de la Ville par la poste à l'adresse ci-dessous, dans les 10 jours suivant la publication de l'avis public.

Bureau de la greffière  
Ville de Gatineau  
25, rue Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
C.P. 1970, succursale Hull  
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Toute personne peut contester la décision du comité devant le conseil municipal dans les 30 jours suivant cette décision. Des frais de 117 \$ devront être payés en totalité par l'appelant lors du dépôt de sa demande d'appel. Le cas échéant, l'autorisation de démolir le bâtiment sera suspendue jusqu'à ce que le conseil rende sa décision.

Pour plus d'information, composez le 311, ou adressez-vous au centre de services de votre secteur.

Les avis du Service du greffe sont publiés sur le site Internet de la Ville de Gatineau au : [gatineau.ca/avispublics](http://gatineau.ca/avispublics).

Gatineau, 25 juillet 2020

M<sup>re</sup> Camille Doucet-Côté  
Assistante-greffière



**AQETA**  
Association québécoise des troubles d'apprentissage

**moi. AUSSI JE VAIS REUSSIR**

Le droit d'apprendre depuis 1966  
[www.aqetaoutaouais.qc.ca](http://www.aqetaoutaouais.qc.ca)

# La SECTION Nécrologique



## C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE M. PAUL BEAUCHAMP

décédé le 22 juillet 2020 à l'âge de 62 ans, après une longue lutte contre le cancer. Il était le fils de feu Jeannine Hubert et de feu Claude Beauchamp. Il laisse dans le deuil son frère Michel (Hélène), sa soeur Nicole (Robert) et son neveu Alain (Shannon).

La famille désire remercier le personnel de la résidence Beacon Heights et le personnel du RLSS de Champlain pour les bons soins prodigués.

Étant donné la situation actuelle, une célébration aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière Notre-Dame.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer



## LA FAMILLE BERNIQUEZ A LE REGRET DE VOUS ANNONÇER LE DÉCÈS DE M. ROGER BERNIQUEZ

décédé le 20 juillet 2020, à l'âge de 89 ans. Il était le fils de feu Aldé Berniquez et de feu Bernadette Forest. Il laisse dans le deuil son frère Gilles (Cécile Thérien) et sa soeur Claudette ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut prédécédé par sa soeur Rita.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à: [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop



## C'EST AVEC UN IMMENSE REGRET QUE NOUS VOUS FAISON PART DU DÉCÈS DE MME GLORIA GOULET NÉE BRAIS

décédée le 15 juillet 2020, à l'âge de 92 ans. Elle était l'épouse de feu Charles Auguste Goulet et la fille de feu Wilfrid Brais et de feu Desneiges Meloche. Elle fut précédée par son fils Michel. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Louise, Pierre (Adèle Boucher), Denise (feu Roland Larivière) et Charles (Norma Leonard); ses petits-enfants : Brigitte, Geneviève, Isabelle (Giovanni), Mélanie, Marc-Antoine, Jérémie, Marc (Claire), Stéphane et Marie-Claude; ses arrière-petits-enfants : Angélique, Gloria, Mariella, Rosalie, Jasmine, Mathis et Léa; ses deux filleules adorées : Lynne Hurtubise et Suzanne Brunet ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie le dimanche 26 juillet à 10 h. Il vous sera possible de visionner la cérémonie en direct ou en reprise via le lien inscrit dans l'avis de décès sur le site web de la Coopérative funéraire de l'Outaouais. [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer.

La famille désire remercier le Dr Mark Aubry et l'équipe des soins à domicile du CLSC de Hull tout particulièrement Mylène pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à: [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

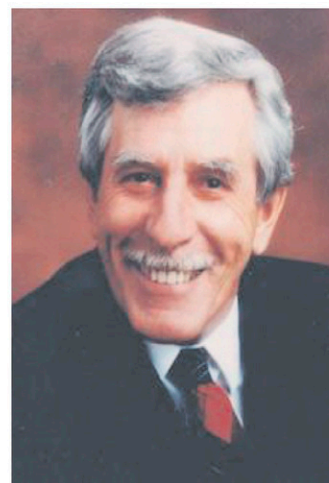
Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop



## C'EST AVEC REGRET QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE NOTRE PÈRE M. MARCEL D'AMOUR

décédé le 11 juillet 2020, à l'âge de 97 ans. Fils de feu Wilfrid D'Amour et de feu Clara Deschambault, il fut prédécédé par son épouse Madeleine Langlois, par ses filles Louise et Marie et par son frère Maurice. Il laisse dans le deuil sa soeur Jacqueline de Boucherville, ses enfants : Pierre, André (Irène Robichaud), Hélène (Guy Poirier), Jean, Monique, ses quatre petits-enfants : Guillaume, Jérémie, Éloïse, Nikolas, son beau-frère René Langlois, une amie chère Pauline Benoit, ses neveux et nièces et de nombreux amis.

Diplômé des Hautes Études Commerciales de Montréal en 1946, il débute sa carrière comme propriétaire pendant 18 ans d'une lingerie pour enfants (Au royaume des jeunes) ayant pignon sur la rue Principale à Hull.

Très actif dans sa communauté, il fut président de la Jeune Chambre de commerce de Hull, président du club Rotary de Hull, responsable pour la relocalisation de l'Hôpital Sacré-Coeur de Hull, président fondateur de l'ordre des infirmières Victoria de Hull, membre fondateur du Réveil civique. Il a participé à la création de la première bibliothèque municipale, il a été vice-président de la fédération des oeuvres du district de Hull, vice-président du service social de Hull et président de l'association des marchands en détail de Hull.

Élu maire à la ville de Hull de 1964 à 1972, il fut président de l'Union des municipalités du Québec et président de la Fédération canadienne des municipalités. Sous son mandat fut réalisée, entre autres, la venue des édifices fédéraux à Hull.

Par la suite, il poursuit sa carrière professionnelle de 1972 à 1989 en étant vice-président du Bureau de révision de l'évaluation foncière, responsable des relations entre le ministère d'État aux Affaires urbaines et le monde municipal, directeur du Bureau du commissaire aux langues officielles et directeur des relations intergouvernementales à la Commission de la capitale nationale.

À sa retraite, il poursuit son implication dans sa communauté en s'engageant auprès de la Cabane en bois rond, de l'Orchestre de chambre de la ville de Hull, de la Fondation du Centre hospitalier Pierre-Janet, de la Commission Ville en santé, de La maison Mathieu-Froment-Savoie et de Centraide.

La famille tient à remercier le personnel attentionné et bienveillant de la Résidence Le Monarque de Montebello pour les bons soins prodigués.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Mathieu-Froment-Savoie ou à la Résidence Le Monarque de Montebello.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie le mercredi 5 août 2020 à 14 h ou en reprise via le lien : <https://commemora.tv/fr/diffusions/16044>.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop).

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop



## AVIS DE DÉCÈS RÉJEAN FRIGON 1956 - 2020

C'est avec une très grande tristesse que nous vous faisons part du décès de Réjean Frigon, survenu paisiblement à Aylmer le 20 juillet 2020, à l'âge de 64 ans. Il était le fils de feu Georges Henri Frigon et de feu Claire Frigon (née Caron) et fut prédécédé par sa soeur Joanne. Réjean laisse dans le deuil sa fille Laura, son fils Julien, sa compagne de vie Paule, ses soeurs : Denise (André) et Gisèle (Jean-Denis) ainsi que ses frères : Michel, Jean-Guy et Gilles (Lise). Il laisse également de nombreux neveux, nièces et amis.

Son départ nous a tous pris par surprise et nous voulons prendre le temps de l'honorer en se remémorant tous les précieux moments passés avec lui. Nous t'aimons Réjean et tu es gravé dans nos coeurs à jamais.

Si vous le désirez, nous vous invitons à faire un don à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation Mathieu-Froment-Savoie.

Une célébration en honneur de sa vie aura lieu à une date ultérieure, dans l'intimité familiale.



Maison funéraire Racine,  
Robert & Gauthier Beauchamp  
[www.racinerobertgauthier.ca](http://www.racinerobertgauthier.ca)

819.770.1300 Hull  
819.561.1969 Gatineau  
819.684.1155 Aylmer



## C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE M. JOAO FURTADO

décédé le dimanche 19 juillet 2020, à l'âge de 80 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Maria Gilberta Furtado; ses enfants : Jean (Suzanne Serra), Gilberta (Robert Renaud), Urcelina (Pierre Coutu) et Suzana (Patrick Gosselin) et ses petits-enfants : Mélissa, Brandon, Jesse (Lindsay Donelly), Matthew, Sarah, Sabrina, William, Guillaume et Luc. Il laisse également sa soeur Elvira Botelho ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Compte tenu des circonstances actuelles, seules les personnes qui auront été invitées pourront être présentes à la cérémonie qui aura lieu le samedi 1 août 2020 à 11 h.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop



**C'EST AVEC UNE IMMENSE TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE**

## M. HUBERT CYR

Suite à un arrêt cardiaque le mardi 14 juillet 2020 à l'âge de 85 ans. Il était le fils de feu Oscar Cyr et de feu Lucienne Whissell. Il laisse dans le deuil son épouse Monique Groulx Cyr, ses 3 enfants, Dominique (Denis Gay) Céline (Michel Renaud) et Alain (Julie Bruneau), 6 petits-enfants Jonathan Renaud (Edwige Horreaux), Bruno Cyr, Julien Renaud, Nicolas Renaud (Elsa Gauthier), Hugo Cyr-Theberge (Katherine Bonenfant), Nazhao Cyr-Theberge. Il laisse également un frère Laurent Cyr (Katheleen) et une belle-soeur Lucienne Bertrand-Cyr ainsi que ses neveux et nièces Michel Cyr, Chantal et Guylain Cyr, Luc et Marc Girouard, Stéphane, Manon et Benoît Groulx et Ronald et Gilles Cyr.

Après une carrière dans l'assurance avec Great-West Life, Hubert a réalisé le rêve de sa vie, devenir antiquaire. Il fut propriétaire des « Antiquités du Portage » durant

près de 40 ans. Ses nombreux clients ont apprécié sa bonne humeur et ses conseils judicieux lors de leurs achats. Papa et grand-papa « gâteau » il laissera un souvenir impérissable dans nos coeurs.

Compte tenu des circonstances actuelles, une cérémonie aura lieu dans l'intimité familiale.

La famille tient à remercier chaleureusement le docteur M. Louis Vachon ainsi que le C.L.S.C. De Hull pour les soins prodigués.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques (division Québec). <https://scleroseenplaques.ca/>



Maison funéraire  
Les Jardins du Souvenir  
Cimetières | 819.778.1515  
lesjardinsdusouvenir.com



**C'EST AVEC TRISTESSE QUE LA FAMILLE  
VOUS ANNONCE LE DÉCÈS DE**

## MME GERTRUDE DE LADURANTAYE (NÉE LEVESQUE)

1921 - 2020

décédée à l'âge de 98 ans. Elle était la fille aînée de feu Eugène Levesque et de feu Alberta Levesque (née Carrière) et l'épouse bien-aimée de feu Gérard De Ladurantaye. Elle laisse dans le chagrin, ses enfants : Claude (Claudia), Myriam (Ronald) et Serge. Grand-mère adorée d'Élise (Dwight), Sophie (Alain), Benoit (Véronique) et fière arrière-grand-mère de Cameron, Caleb, Rémi, Kayla, Bianca et Sofia.

Elle laisse également dans le deuil ses frères : Gérard (Lorraine), André (Lucienne), sa soeur Thérèse (feu Ray) ainsi que sa belle-soeur Gisèle, neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut précédée par ses frères et soeurs Rollande, Marguerite, Paul, Françoise, Raymond et Lyse.

La famille désire remercier Champlain LHIN, Carefor et Dre Dominique Flynn pour les excellents soins prodigués.

Un service privé aura lieu dans l'intimité de la famille.

En sa mémoire, si vous le désirez, vous pouvez faire un don à la Fondation Montfort ou à une oeuvre de votre choix.



Maison funéraire  
Racine, Robert & Gauthier | 613.241.3680  
www.racinerobertgauthier.com



**AVIS DE DÉCÈS**

## FÉLIX DÉNOMMMÉ

1934 - 2020

Au CISSSO, Hôpital de Maniwaki, est décédé 9 jours avant son 86e anniversaire de naissance le 14 juillet 2020, Monsieur Félix Dénommmé, suite un à combat contre le cancer, fils de feu Antoine Dénommmé et de feu Marie-Jeanne Piché, époux de Nicole Kenney, après 56 ans de mariage.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Carole (Denis) et Sylvain (Chantal), ses petits-enfants : Anabelle, Mathieu, Amélie et Audrey, ses arrière-petits-enfants : Jacob, Juliette, Éléna et Malaurie. Il laisse également sa soeur Ida et sa belle-soeur Paulette Kenney

Carpentier, la famille, feu Alphonse Dénommmé qui ont été pour lui ses frères et ses soeurs ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Il fut précédé par ses frères Elie et Joe.

Une cérémonie de prières aura lieu en présence de sa famille suite à sa volonté. Comme il vous l'a dit bien des fois « Du plus profond de mon coeur, je vous dit mille fois merci ».

La famille désire remercier le CLSC de Gracefield pour l'excellence de leurs soins.

La Coopérative funéraire Brunet du 19 rue Principale Nord à Maniwaki offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.



Coopérative funéraire Brunet | 819.449.6082  
www.coopfbrunet.com



**AVIS DE DÉCÈS**

## M. L'ABBÉ PHILIPPE GENDRON

1943 - 2020

Monsieur l'abbé Philippe Gendron est décédé le jeudi 16 juillet 2020 à la Résidence Le Monarque, Montebello.

Né à Buckingham le 11 mai 1943, il était le fils unique de feu Honoré Gendron et de feu Irène Parent.

Après ses études au Petit séminaire d'Ottawa, aux Universités d'Ottawa et Saint-Paul, au Grand Séminaire d'Ottawa et au Scolasticat Saint-Jean-Eudes (Gatineau), il fut ordonné prêtre le 2 juin 1968 à l'église Saint-Grégoire-de-Nazianze de Buckingham par Mgr Paul-Émile Charbonneau. Bibliste de formation, il a suivi un cours approfondi d'hébreu à Washington avant d'aller à l'école biblique de Jérusalem en Israël.

Il a exercé son ministère successivement dans les paroisses Saint-Rédempteur (Hull), Notre Dame des Neiges (Masson-Angers), Saint-Dominique (Luskville), Saint-Paul et Saint-Médard, (Aylmer), Saint-Alexandre et Saint-Mathieu (Gatineau). Responsable du service biblique à Socabi, il a été l'un des animateurs engagés des camps bibliques pour les jeunes et des week-ends bibliques dans le diocèse de Gatineau. Il a également assuré l'animation pastorale en milieu scolaire. Il fut l'initiateur du pèlerinage diocésain Les chemins qui marchent.

D'abord vicaire épiscopal pour la Région pastorale Ouest et La Lièvre, il fut nommé vicaire général (2003-2018). Il a oeuvré dans divers comités en lien avec ses fonctions (membre du Conseil presbytéral et du Collège des consultants).

Il laisse dans le deuil des membres de sa famille, ses nombreux ami(e)s et le presbytérium de l'archidiocèse catholique de Gatineau.

Ses cendres seront conservées dans une des niches du columbarium intérieur des Jardins du Souvenir, au 75, Boulevard Fournier. Les personnes qui le désirent, sont invitées à venir s'y recueillir.

Les funérailles seront célébrées lorsque le gouvernement permettra de tenir des rassemblements plus nombreux.



Maison funéraire  
Les Jardins du Souvenir  
Cimetières | 819.771.8391  
lesjardinsdusouvenir.com



**AVIS DE DÉCÈS**

## HARRIET LAFORTUNE NÉE PEDNEAUD

est décédée le 9 juillet 2020 à l'Hôpital Montfort d'Ottawa. Elle avait 90 ans. Prédécedée par son frère Paul, elle laisse dans le deuil sa soeur Françoise, son fils Carl et sa fille Sylvie, ses quatre petites-filles Amélie, Danelle, Katrine et Sabine, son arrière-petit-fils Liam et sa nièce Carolle.

Une messe sera célébrée le 10 août à 11h à l'église de Saint-Grégoire-de-Nazianze à Buckingham.

La famille aimerait remercier le personnel de l'Hôpital Montfort pour les bons soins reçus.



**AVIS DE DÉCÈS**

## YVES LAPLANTE

Yves est décédé courageusement et paisiblement à la Résidence Cumberland Lodge, le lundi 13 juillet 2020, à l'âge de 83 ans. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : feu Clodomir, feu Cléophas, (feu Della), feu Jean (feu Aline), feu Thérèse (feu Gilles), Aline (feu George), feu Noël, feu Royal (Fleurette), feu Marie-Anne, Claude (feu Carmen), feu Maurice (feu Pierrette), Claudette (feu Maurice) et Richard (Madeleine). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que ses arrière-neveux et nièces. Il fut précédé par ses parents bien-aimés Aldéric Laplante et Gracia Lacroix.

Un service religieux privé sera célébré en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Vanier. Nous remercions tout particulièrement Dr Jean-Pierre Morrissey, l'équipe médicale de l'hôpital Montfort et l'équipe de la résidence Cumberland Lodge.

Des dons peuvent être faits au nom de la Société canadienne du cancer ou à la Paroisse Notre-Dame de Lourdes de Vanier.



Maison funéraire Kelly | www.kellyfh.ca



**C'EST AVEC REGRET QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE  
M. RICHARD GRÉGOIRE**

décédé le 10 juillet 2020 paisiblement à la maison entouré de son épouse et ses enfants, à l'âge de 74 ans. Il était l'époux de Diane Laurin et le fils de feu Léon-Paul Grégoire et de feu Georgette Dupuis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Eric (Mélanie St-Amour), Geneviève (Daniel Sauvé) et Alexandre (Élisabeth Dauphinais); ses petits-enfants : Rosalie, Camille, Antoine et Edouard Sauvé, Eloi Grégoire et Florence Grégoire. Il laisse également ses frères : François (Dyane Gravelle) et Denis; ses soeurs : Estelle (Pierre Gagnon), Lyne (Robert Régimbald) et Julie (Philip Hugg); ses beaux-frères : Michel Laurin (Monique Davignon) et Pierre Laurin (Sheila Maître) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, parents, spécialement les amis nageurs, skieurs et golfeurs, ses collègues du Journal Le Droit, Ressources naturelles Canada et l'Imprimerie nationale du Canada.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la célébration le mardi 28 juillet 2020 à 14 h ou en reprise via le lien : <https://commemora.tv/fr/diffusions/16074>.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association canadienne de spondylarthrite, l'organisme de bienfaisance PROCURE, Crohn et Colite Canada.

La famille désire remercier Dr Adamo, Dr Dallaire, Dr Dubé et Nadia Roy, Josiane et Dre Charbonneau du CLSC.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop



**C'EST AVEC TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE  
MME FRANCINE LAPLANTE  
(NÉE BOURDEAU)**

entourée de sa famille le 19 juillet 2020 à l'âge de 67 ans. Fille de feu Lionel et de feu Olivina (née Landry) Bourdeau. Elle laisse dans le deuil son époux bien aimé Guy Laplante; ses enfants : Stéphane, Nadine (Marc-André Beaupré) et Geoffrey (Vickie Adam); ainsi que ses petits-enfants : Pénélope, Mathis, Rosalie, Damien, Charlie, Elliott et Lexie.

Elle laisse également dans le deuil ses frères : Louis (Françoise), Gérard (Denise), Bernard (Alice Grégoire) et François; ses soeurs : Marthe

Coupal (feu Louis) et Marie-Claire Champagne (René); ses beaux-frères et belles-soeurs; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Elle est prédécédée par ses frères : Albert (Marie-Berthe) et Denis et sa soeur Lucie Goulet (Roger).

Étant donné la situation exceptionnelle que nous vivons tous en ce moment, une cérémonie privée aura lieu.

**Pour plus de renseignements,  
veuillez nous appeler au : (613) 764-3286  
ou présentez vos condoléances sur notre site web : [maisonfunerairerose.com](http://maisonfunerairerose.com)  
par courriel : [maisonlafleurhome@bellnet.ca](mailto:maisonlafleurhome@bellnet.ca)  
par télécopieur 613-764-5279**

**LA FAMILLE LAPORTE  
A L'IMMENSE REGRET DE VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE  
MAURICE LAPORTE**



survenu le 5 avril 2020, à l'âge de 65 ans. Il était le fils de feu Léon Laporte et de Georgette Chouinard. Il laisse dans le deuil ses fils Patrick (Mishka Bonneau) et Maxime (Jessica Ival); la mère de ses enfants Micheline Caron. Il laisse également ses soeurs : Suzanne (Maurice Grenier), Françoise (feu Jacques Sarazin), Jocelyne (Michel Bouliane); ses filleules : Julie et Lydia ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, de nombreux ami(e)s dont Hélène et son petit-fils Kaleb.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles.

Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie le 1er août à 10 h

Il vous sera possible de visionner la cérémonie en direct ou en reprise via <https://commemora.tv/fr/diffusions/15638>.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

cfo.coop



**LA FAMILLE LAVICTOIRE  
A LE REGRET DE VOUS  
ANNONÇONS LE DÉCÈS DE**

**M. JEAN-PAUL  
LAVICTOIRE  
ET SON ÉPOUSE  
MME RITA MARIE ROSE  
LAVICTOIRE  
(NÉE CHABOT)**



Jean-Paul, de Rockland, ON, est décédé le mardi 21 juillet 2020, à l'âge de 87 ans. Il était l'époux bien-aimé de feu Rita (Chabot), le fils de feu Florence Deschamps et de feu Téléphore Lavictoire.

Il laisse ses enfants : Rachel (Daniel Beauchamp), Denise (Raymond Lorrain), Raymond (Claire Bérubé), Jacques (Marianne Lepage), Serge (Claudette Lauzon); ses petits-enfants : Joël et Julien, Michel et Patrick, Martin, Mathieu, Valérie et Samuel, David, Philippe et Eloïse, Caroline et François. Il était le JP de Rosalie, Oscar, Chloé, Emma, Sasha, Mikaël, Charlie, Miko, Liam et Odin.

Il était le frère de Madeleine, feu Jeannette (Paul-Emile), feu Marie-Paul (feu Paul-Emile), Gérard (Monique), Gisèle (Clément), feu Rémi (Denise), feu André (Nicole), feu Colette (Alban), Jules (Aline) et Rita (Jean). Il sera manqué par plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et ami(e)s.

**Son épouse**

Rita Marie Rose, de Rockland, ON, est décédée le vendredi 10 avril 2020, à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse bien-aimée de feu Jean-Paul Lavictoire, la fille de feu Omer Chabot et de feu Léa Wolfe.

Elle laisse ses enfants : Rachel (Daniel Beauchamp), Denise (Raymond Lorrain), Raymond (Claire Lavictoire), Jacques (Marianne Lepage), Serge (Claudette Lauzon); ses petits-enfants : Joël et Julien, Michel et Patrick, Martin, Mathieu, Valérie et Samuel, David, Philippe et Eloïse, Caroline et François. Elle était la mamie de Rosalie, Oscar, Chloé, Emma, Sasha, Mikaël, Charlie, Miko, Liam et Odin.

Elle était la soeur de feu George (Agathe Lavictoire), Lise (feu Nérée Lavictoire), feu Marguerite (feu Jacques Lemay), Paul (Madeleine Carrière), Jean-Marc (Pauline Lavigne), Pierrette (Neil McGrath). Elle sera manquée par plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et ami(e)s.

La famille désire remercier l'équipe de l'Oasis de la Résidence Simon pour les bons soins prodigués à Jean-Paul et Rita.

Des dons peuvent être faits à la fondation CHEO, 415 ch. Smyth, Ottawa, ON K1H 8M8, Tél. : 1-800-561-5638.

**Dû à la situation exceptionnelle que nous vivons présentement, une célébration aura lieu en privé.**

Pour de plus amples renseignements communiquer avec la :

**MAISON FUNÉRAIRE  
THÉO BRUNET & FILS**

**ROCKLAND, ONT.  
613-446-4691**

Condoléances au  
[www.maisonfunerairerose.com](http://www.maisonfunerairerose.com)



**C'EST AVEC TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE  
MONSIEUR JACQUES LEMERY**

décédé le 2 juin à l'âge de 61 ans. Il était le fils de feu Germain Lemery et de feu Colombe Carrière. Il laisse dans le deuil sa fille unique Stéphanie; sa petite-fille Fanny; ses frères : Michel et Denis; ses soeurs : Suzanne, Sylvie, Linda et Francine ainsi que beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs ami(e)s. Il fut prédécédé par son frère Robert.

Une cérémonie en présence des cendres aura lieu le samedi 1er août à 11 h. Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes à la cérémonie.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur.



Maison funéraire Cadieux Tubman  
819.986.3834

[www.maisonfunerairerose.com](http://www.maisonfunerairerose.com)  
[www.tubmanfuneralhomes.com](http://www.tubmanfuneralhomes.com)



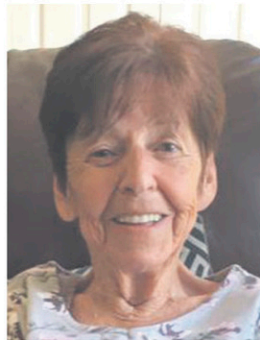
**AVIS DE DÉCÈS  
M. DOMINIC POULIN**

Au nom de la famille : Patrick, Martin, Eva et Yvon, il est de notre douloureuse responsabilité d'aviser parenté, famille et amis que notre jeune frère / fils Dominic nous a quittés le 8 juillet dernier pour enfin trouver la paix d'esprit. Il se sera battu toute sa vie et jusqu'au bout. La famille souhaite vivre cette épreuve dans l'intimité et vous remercie pour vos souhaits d'encouragement et gestes de sympathie.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Mathieu-Froment-Savoie.

Martin, Patrick, Eva et Yvon.

Je t'aime et je ne t'oublierai jamais.  
Mom



C'EST AVEC REGRET QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### MME SOLANGE LARAMÉE NÉE BOLDUC

décédée le 14 juillet 2020, à l'âge de 79 ans. Elle était l'épouse de feu Martial Laramée et la fille de feu Alfred Bolduc et de feu Marie-Anne Leclerc. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Serge Laramée (Guylaine Dussault), Francine Laramée (Daniel Simard) et Marquis Nolet; ses petits-enfants : Francis Laramée (Valérie), Maude Laramée (Eric), Martin Simard et Francis Noël ainsi que son arrière-petite-fille Maëly Laramée. Elle laisse également ses frères et soeurs ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s.

Une célébration de sa vie, en présence des cendres, aura lieu à une date ultérieure.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison des Collines, Wakefield, QC ou à la Société canadienne du cancer.

La famille désire remercier le personnel du CISSSO et de la Maison des Collines pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

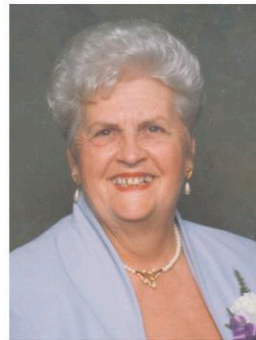
Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



C'EST AVEC REGRET QUE  
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### MME ADRIENNE LYRETTE

décédée le 4 juillet 2020, à l'âge de 85 ans. Elle était l'épouse d'Aurèle Lyrette et la fille de feu Eugène Marenger et de feu Clara Rivest. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : François (Cathy Duquette), Francine (Randy Russell), Claude, Richard (Lise Thibodeau), Jocelyne (feu Alain Pigeon), Bernard, Michel (Paulette Lacroix) et Sylvie (Benoit Snoddy); 23 petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses frères : Maurice, Roger, Raymond, Roland et Robert; ses soeurs : Colette, Muguette et Claire ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Elle fut précédée par un frère Lorigène et une soeur Alice.

Une célébration de sa vie, en présence des cendres, aura lieu le lundi 27 juillet 2020 dans l'intimité, afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

La famille désire remercier le personnel du CLSC et de la Résidence de la Gappe pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



### LA FAMILLE LEDUC A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE M. PAUL-ANDRÉ LEDUC (KENNY)

décédé le 18 juillet 2020 à l'âge de 96 ans. Il était l'époux de feu Jeannette Massie et le fils de feu Delphis Leduc et de feu Bertha Parisien. Il laisse dans le deuil ses filles : Ginette (Kenneth) et Louise (Jean); ses petits-enfants : Benoit, Isabelle, Annie, Christina, Jason et Marc-Antoine; ses arrière-petits-enfants : Olivier, Mathieu, Nicholas, William, Brett et Nicholas. Il laisse également ses soeurs : Yvette (feu Edouard), Madeleine (Gérard), Pierrette (feu Léo) et Nicole (Pierre); sa belle-soeur Cécile Chénier (feu Georges) ainsi que ses neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s sans oublier ses deux personnes chères à son coeur : Diane Ross et Louise Carle. Il fut précédé par son fils Roger et ses frères et soeurs : Donat, Georges, Jean-Paul, Léo, Lucille, Gisèle et Pauline.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Résidence Le Monarque.

La famille désire remercier Mme Anik Thibault (infirmière du CLCS) et le personnel de la Résidence de la Berge (Johanne et Jean) pour tous les bons soins prodigués à notre père.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



### LA FAMILLE A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE MME THÉRÈSE MANSEAU LEBLANC

décédée le 14 juillet 2020, à l'âge de 95 ans. Elle était l'épouse de feu Milford Leblanc et la fille de feu Victor Manseau et de feu Béatrice Archambault. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Adeline), Jacques (France), Paul (Angela) et Jules (Elisabeth); ses petits-enfants : Mérika (Filose), Rébekah (Jeremy), Camille, Béatrice, Fabien, Samuel et Elliot; ses arrière-petits-enfants : Hosea, Dinanga, Virko, Olivia, Zadok, Malachi, Zoe et Ezekiel. Elle laisse également un beau-frère et plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s. Elle fut précédée par un frère Raymond (feu Isabelle) et trois soeurs : Hélène (feu Gerald), Simone (Aurel) et Rita (feu André).

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion via le lien : <https://commemora.tv/fr/diffusions/16112>.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de Hull pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



C'EST AVEC TRISTESSE  
QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

### MME JULIE(TTE) LORANGER (NÉE GROULX)

de Kamloops, C.-B., originaire de Plantagenet, Ont., décédée le mardi 12 mai 2020, à l'âge de 91 ans. Elle était l'épouse en premières noces de feu Roland Loranger et en deuxièmes noces de feu Leo Loranger; la fille de feu Elise et Jean-Baptiste Groulx; la mère de Larry (Wendy) et feu Murray; la grand-mère de Ella et Maya.

Julie fut enseignante durant 48 ans alors qu'elle demeurait dans l'ouest depuis 1968.

Étant donné les circonstances actuelles, un service religieux aura lieu dans l'intimité familiale en l'église St-Luc à Curran, Ont., suivi de la mise en terre au cimetière paroissial.

Pour ceux et celles qui le désirent, vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Kamloops Food Bank Society, 171, rue Wilson, Kamloops, C.-B., V2B 2M8.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire Lamarre & Fils, 453, rue St-Philippe, Alfred, Ont., (613) 679-2802. Pour un message de condoléances/don ou pour de plus amples renseignements, prière de visiter le [www.mflamarre.ca](http://www.mflamarre.ca)



MAISON FUNÉRAIRE FUNERAL HOME  
Lamarre & Fils  
Sons

613.679.2802  
[www.mflamarre.ca](http://www.mflamarre.ca)



C'EST AVEC UNE IMMENSE TRISTESSE QUE  
NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

### LOUISE PICHÉ SOULIÈRE

survenu le 28 février 2020 à l'âge de 81 ans après un courageux combat contre la maladie. Elle était la fille de feu Louise Nadon, de feu Mastai Piché et laisse dans le deuil ses fils, Luc (Lily-Anne Morin) et Eric (Valérie Bélisle); ses petits-enfants adorés, Médéric et Maïka ainsi que le père de ses fils, Ernest Soulière. Elle laisse également ses soeurs : Jacqueline (feu Albert Briand), Pierrette (feu Léo Leblanc, Sylvio Maurice) et Suzanne (feu William Gratton) ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut précédée par ses soeurs : Yvonne (feu Aurèle Renaud), Raymonde (feu Ubald Dubé), Pauline (feu Réjean St-Amour) et Françoise (feu Gaston Séguin) ainsi que par son frère André.

Le service religieux aura lieu le samedi 1er août 2020 à 14 heures en l'église Notre-Dame-de-la-Guadeloupe sise au 14, rue de la Guadeloupe à Gatineau (secteur Hull).

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

La famille désire remercier Dr Saïd Faddoul, Dre Geneviève Bienvenu, son infirmière Isabelle Rousseau, le personnel du CLSC de Hull et le personnel de l'hôpital de Gatineau pour leur compassion et leur dévouement.

Vos messages de condoléances peuvent être transmis via le [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



**LA FAMILLE QUINTAL  
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE**

**MME PATRICIA QUINTAL (LEBLANC)**

1937 - 2020

Décédée le lundi 2 mars, à l'âge de 83 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Jacques Quintal; ses enfants : Christine (Daniel Viau), Hélène (Roger Madore) et Luc (Sophie Audet); ses petits-enfants : Sébastien, Caroline, Natasha, Stéphanie, Gabrielle et Jade; ses arrière-petits-enfants : Léa, Malyk, William et Olivia; ses frères : Edmond (feu Isobel), René (feu Barbara) et Guy (Michelle); ses sœurs : Claudette (feu Jules) et Lauréa (feu Roger); ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, des parents et amis. Elle fut précédée par ses parents, Jeannette Biron et Émile Leblanc ainsi que ses sœurs : Marie-Reine et

Denise (feu Réjean).

**Une cérémonie a la mémoire de Patricia aura lieu en intimité familiale.**

La famille désire remercier sincèrement Mme Vickie Morin du CLSC d'Aylmer, pour tous ses bons soins prodigués.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la mémoire de Patricia, peuvent être faits via le site web à la Société canadienne du cancer, <https://www.cancer.ca/fr-ca/?region=qc>

Vous pouvez laisser vos vœux de sympathie à l'adresse suivante : [info@lesjardinsdusouvenir.com](mailto:info@lesjardinsdusouvenir.com)



Maison funéraire  
Les Jardins du Souvenir  
Cimetières

819.778.1515  
[lesjardinsdusouvenir.com](http://lesjardinsdusouvenir.com)



**LA FAMILLE  
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE**

**GERTRUDE ROBINEAU**

décédée le 24 avril 2020, à l'âge de 95 ans. Elle était l'épouse de feu M. Walter Roos. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Élizabéth Betty (Gilles Blanchette), Gordon (Diane Bleau) et Patricia (Michel Racine); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses frères et sœurs : Conrad (Agnès Touchette), Euclide (Marie-Rose Guertin), Carmen (Joe Desjardins) et Rachel (feu Romuald Touchette) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousin(e)s, autres parents et ami(e)s.

Elle fut précédée par sa fille Rita; son fils Denis; ses frères : Réal (Cécile Desjardins) et Marcel (feu Laurence Beaulne) ainsi que par sa sœur Albina (feu Henri Houle).

Un gros merci à Tamy Roos qui l'a accompagnée jusqu'au dernier moment. Un merci spécial à Valérie pour avoir aidé Grand-mère.

Les funérailles auront lieu dans l'intimité de la famille.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés au [www.cfo.coop](http://www.cfo.coop)

Coopérative funéraire  
de l'Outaouais



819.568.2425

PARTOUT EN  
OUTAOUAIS

[cfo.coop](http://cfo.coop)



**NOUS AVONS LA TRISTESSE  
DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE**

**M. RENÉ ARMAND RACETTE**

Décédé le 18 juillet 2020, à l'âge de 73 ans. Il était le fils aîné de feu Roland Racette et de feu Lucille Cloutier. Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle Cadieux, qu'il a chérie pendant plus de 50 ans. Il était le papa de Stéphane (Chantale Faubert), Éric (Julie D'aoust) et Roch (Nadine Perrier). Il laisse ses petits-enfants adorés : Kevin, Rafaël, Koralie, Ophélie, Arnaud et Kelly. Il était le grand frère d'Alain (Nicole Drouin), Diane (Jacques Paquin), Simon (Jocelyne Lamoureux) et Gaétan (Marianne Mayer). Il laisse également sa tante Marguerite Cloutier (feu Fernand Giroux), sans oublier ses belles-sœurs, ses beaux-frères, ses anciens collègues de la laiterie Château et plusieurs amis. Il est parti rejoindre plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, oncles et tantes.

La famille Racette vient de perdre un pilier qui se souciait de tous et chacun. Un homme rempli de bêtises, de bonnes intentions et fier de sa famille. Originaire de Grand-Remous, il est arrivé à Buckingham à l'âge d'un an pour ne plus jamais quitter cette ville.

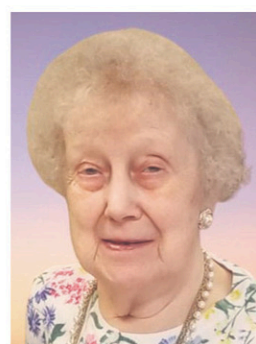
Une cérémonie commémorative sera célébrée dans l'intimité familiale.

La famille désire remercier tout le personnel soignant de l'Hôpital de Buckingham pour les excellents soins prodigués.



Maison funéraire Cadieux Tubman  
819.986.3834

[www.maisonfunerairecadieux.ca](http://www.maisonfunerairecadieux.ca)  
[www.tubmanfuneralhomes.com](http://www.tubmanfuneralhomes.com)



**AVIS DE DÉCÈS**

**RITA ROUTHIER NÉE GROULX**

est décédée le 16 juillet 2020 à l'âge de 90 ans. Elle était la fille de feu Émerie Groulx et de feu Anna Séguin. Rita était l'épouse bien-aimée de feu Emile Routhier. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre Routhier (Melanie Hudson) et Diane Routhier; ses petits-enfants : Emilie Crangle (Brent), Caroline Routhier et Philippe Routhier (Karine Tavares); son arrière-petit-fils Félix; ses sœurs : Jeannine, Jacqueline et Madeleine; sa belle-sœur Thérèse Jolicoeur (feu Lucien) ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Mme Routhier fut précédée par son fils Claude Routhier, son frère Rolland, ainsi que ses sœurs Evelynne et Estelle.

La famille souhaite remercier le Centre d'accueil Champlain, tout spécialement le personnel du 5e étage, pour le confort et les excellents soins prodigués à Rita au cours des trois dernières années.

Une messe commémorative aura lieu dans l'intimité de la famille.

En mémoire de Rita Routhier, des dons aux Auxiliaires du Centre d'accueil Champlain seraient grandement appréciés.



Maison funéraire  
Racine, Robert & Gauthier

613.241.3680  
[www.racinerobertgauthier.com](http://www.racinerobertgauthier.com)



**AVIS DE DÉCÈS**

**JEAN-PIERRE RACINE**

C'est avec grande tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Jean-Pierre Racine. Décédé entouré de sa famille le 15 juillet 2020 à l'âge de 71 ans. Fils de feu Lucien Racine et feu Simone Racine. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Denise Racine (née Deslauriers), ses chers enfants : Rosiane, Gilbert (Christina Deleurant), Marielle, et ses petits-enfants adorés Audrey, Justin et Lauren.

Prédécedé par sa sœur Claudette, il laisse également dans le deuil ses frères : Royal (feu Joanne Bisson), François (Yves Parent), Mario (Caroline Grégoire), Michel (Isabelle Cantin); sa sœur Chantal (Robert Lalonde); sa belle-sœur Jacqueline Deslauriers et son beau-frère

Claude Bergevin ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Dû à la situation exceptionnelle que nous vivons tous en ce moment, un service privé aura lieu à une date ultérieure.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au 613 764-3286. Présentez vos condoléances sur notre site web : [maisonfunerairelafleur.com](http://maisonfunerairelafleur.com), par courriel à [maisonlafleurhome@bellnet.ca](mailto:maisonlafleurhome@bellnet.ca) ou par télécopieur à 613 764-5279.



**AVIS DE DÉCÈS**

**M. JACQUES TESSIER**

1933 - 2020

Jacques nous a quittés ce lundi, 20 juillet 2020 des suites de la maladie d'Alzheimer. Il laisse dans le deuil son épouse, Lucille (Clairoux), ses enfants : Anne-Marie (Denis Beaudoin), Caroline (Tom McKenzie), Pierre et Isabelle (Jim Straight), ainsi que huit petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Il laisse également sa sœur Odile, son frère, Philippe (Claudette Vaillancourt), ses belles-sœurs : Jacqueline Gauvreau Tessier (feu Jérôme) et Suzanne Bazinet (Jean-Paul).

Un service dans l'intimité familiale aura lieu à une date ultérieure.

En sa mémoire, un don aux auxiliaires du Centre d'accueil Champlain serait grandement apprécié. Sincères remerciements au personnel dévoué du 4e étage. Souvenez-vous de sa joie de vivre.



Maison funéraire  
Racine, Robert & Gauthier

613.241.3680  
[www.racinerobertgauthier.com](http://www.racinerobertgauthier.com)



# La SECTION In Memoriam

## EN MÉMOIRE DE



### FRANÇOIS BÉRUBÉ

11 juin 1969 – 25 juillet 2016

Ton souvenir nous habite et nous accompagne et ainsi, tu demeures présent dans nos coeurs et dans nos vies.

« Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile,  
c'est doux, la nuit, de regarder le ciel. »

St-Exupéry, 1943

Julie et la famille

## 8<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

### MIREILLE BOISVERT



Chère épouse, maman et grand-maman bien-aimée.

Le temps passe tellement vite. Il y a déjà huit ans que tu as quitté ce monde. Tu nous manques beaucoup et ton nom revient très souvent.

Pour moi, tu es dans mes pensées régulièrement et surtout au coucher. S'il y a effectivement un autre monde après la vie sur terre, veille sur moi et nos enfants et ce sera une grande joie de te revoir un jour.

Ton époux Claude,  
tes enfants et petits-enfants



## EN MÉMOIRE DE - DONALD DANIS

21 août 1960 - 27 juillet 2018



Déjà 2 ans depuis ton départ ! Pour nous c'est comme si tu nous avais quittés hier pour une nouvelle vie. Ce repos tu l'as mérité, mais pour nous qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos coeurs. Nous te demandons de continuer à veiller sur nous de là-haut tout comme tu le faisais si bien sur cette terre.

Ta famille



## 15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE FRANCINE BOURGON

23 juillet 2005

« Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents. »  
- Saint Augustin

À la douce mémoire d'une femme exceptionnelle...

Comme à tous les printemps depuis ton départ, un petit papillon bleu est venu et s'est posé tout près quelques instants avant de s'envoler.

En le regardant voler, il nous rappelle la beauté, la douceur et la grâce de la femme remarquable qui vit maintenant dans notre coeur, et il nous donne aussi l'espoir de te revoir un jour.

Merci de bien veiller sur nous.  
Ayez une pensée toute spéciale pour Francine en ce jour d'anniversaire.

Ton chum Guy, Isabelle, Mélissa, Stéphanie, ta famille et tes ami(e)s



## 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

### En mémoire de PHILIPPE BUSSIÈRES

24 avril 1974 - 27 juillet 2000

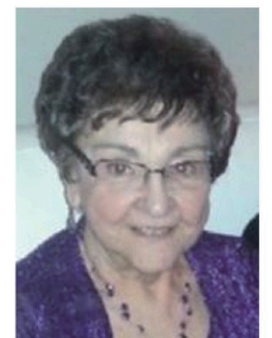
Ce 27 juillet 2020 est jour de souvenir.

Cher Philippe,  
Tu es toujours avec nous dans nos coeurs et nos pensées.  
Repose en paix.

Avec amour,  
Maman, Papa, Isabelle et sa famille.

## 5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

### YVONNE DESJARDINS



Ton départ, il y déjà 5 ans, a créé un grand vide dans nos coeurs. Ton sourire, ta grande générosité, ta bonne humeur et tes chansons à répondre nous manquent chaque jour. Les valeurs familiales que tu nous as léguées nous guident au quotidien.

Continue de veiller sur nous, on t'aime très fort!

Jean-Paul, Elaine et Cynthia

## Un jour ou l'autre...

Nos derniers préparatifs: Nous devons tous y faire face tôt ou tard, même si la plupart d'entre nous préfèrent ne pas y penser.

Si vous planifiez dès maintenant, vous pouvez économiser de l'argent, réduire vos taxes et protéger votre patrimoine. Mais surtout, vous pouvez réduire le stress et la confusion que votre famille peut endurer lors de ce moment difficile.

Visitez le [hpmcgarry.ca](http://hpmcgarry.ca) ou contactez l'une de nos succursales et nous vous guiderons à travers les différentes étapes sans aucune obligation de votre part. Nous servons fièrement la Région de la Capitale Nationale depuis 1925.

## Hulse, Playfair & McGarry



Funeral & Cremation Services/ Services funéraires et de crémation  
Chapelle St-Laurent 1200, ch. Ogilvie 613 748-1200  
Chapelle du Centre 315, rue McLeod 613 233-1143  
Chapelle de l'Ouest 150, av. Woodroffe 613 728-1761  
Chapelle Kemptville 805, rue Prescott, Kemptville 613 258-2435  
Chapelle Winchester 472, rue Main, Winchester  
Chapelle et Crématorium McGarry, Wakefield 819 459-1800

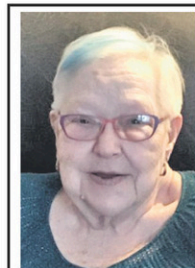
# La SECTION In Memoriam



## 5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE - JEANNINE DUBÉ NADEAU

Déjà 5 ans depuis ton départ. Le temps passe, mais n'efface pas les souvenirs que l'on garde de toi. On pense à toi souvent et on ne t'oublie pas. Parents et ami(e)s, ayez une pensée spéciale pour elle. Une messe en sa mémoire aura lieu le samedi 25 juillet 2020 à 17 h en l'église St-Jacques d'Embrun.

Ton époux  
et ta famille



## 1<sup>er</sup> ANNIVERSAIRE MME SUZANNE LACOSTE CHARTRAND

À la douce mémoire de Suzanne Lacoste Chartrand, décédée le 23 juillet, 2019. Déjà 1 an que tu nous as quittés pour un voyage sans retour, mais tu es toujours dans nos coeurs, nos pensées, ainsi que nos prières. Tu as laissé un grand vide dans notre vie qui continue toujours, mais qui n'est plus la même sans toi. De là-haut, protège-nous, nous qui t'aimerons toujours.

De tes enfants et leur famille



## 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE MME GERMAINE LATREILLE

À la douce mémoire d'une mère très chère, qui nous a quittés le 25 juillet 2010. Dix années se sont écoulées depuis ton départ pour un monde meilleur. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous. Ton souvenir reste toujours vivant et nous accompagne partout où nous allons.

Tes enfants



## EN MÉMOIRE DE LUC LEROUX

Luc, le fils, le père, le conjoint, le frère, l'ami, l'homme qu'on aimait tant et qu'on aimera toujours. Tu nous as quittés il y a 2 ans. Le temps n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous. Nous pensons à toi à tous les jours. Tu nous manques...

Marie-Josée, Ludovick, Médéryk,  
Elyse et Maman



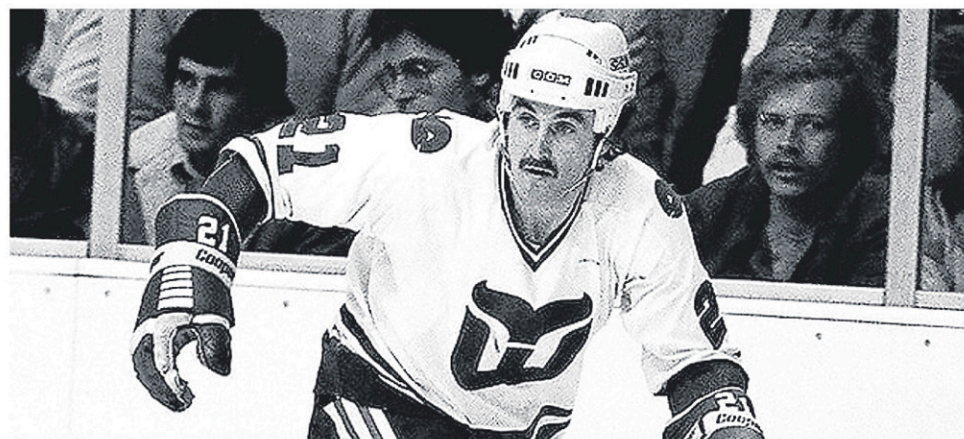
## A LA DOUCE MÉMOIRE DE M. ALCIDE ROY

décédé le 24 juillet 2019

Cher papa, grand-papa et arrière grand-papa bien aimé. Depuis ton départ il y a 1 an, il ne se passe pas une journée sans que nous pensions à toi et le coeur nous fait mal. Notre seule consolation est de savoir que tu as vécu pleinement et que tu as laissé dans chacun de nous les qualités d'un grand homme. Quelle chance d'avoir eu un père, grand-père et arrière grand-père aussi sage, bienveillant, dévoué et d'une grande foi. De là-haut, veille sur nous tous afin que nous puissions rester une famille unie jusqu'au jour où nous nous retrouverons tous près de toi.

Nous t'aimons  
Xo

Tes 4 filles : Sylvie (feu Gerry), Pauline (Denis), Lucie, Louise (Daniel);  
tes 3 petits-enfants : Isabelle (Danny), Benoît (Vanessa), Louis (Chanelle);  
ainsi que tes 2 arrière-petits-enfants Juliette et Carlo à qui tu manques.



Blaine Stoughton n'a pas joué longtemps avec Gérald Leroux, mais il a eu le temps de le marquer à vie! — COURTOISIE

# Compteur théâtral, Playboy et terreur

JEAN-FRANÇOIS PLANTE

jfplante@ledroit.com

DAVE SEMENKO

Dans la WHA, la réputation de Dave Semenko n'était plus à faire. Cette armoire à glace de 6'3" et 215 livres faisait trembler ses adversaires.

Un soir, dans un hôtel d'Indianapolis, Gérald Leroux fait sa rencontre avant un match entre les Racers et les Oilers d'Edmonton.

Le lendemain, à la mise au jeu initiale, Leroux 5'6", se retrouve à côté de Semenko. Le contraste ne peut pas être plus frappant. Semenko s'approche de Leroux pour lui dire le plus sérieusement du monde : « est-ce que ta mère sait que tu es ici ? »

Sourire aux lèvres, Semenko donne une ensuite petite tape sur les jambières de Leroux avant le début des hostilités.

« Au banc, Blaine m'avait demandé si j'avais recommandé à Semenko de garder sa tête haute! Je lui avais répondu que je n'étais pas certain que mon message s'était rendu jusqu'à ses oreilles là-haut! Semenko s'était plutôt battu avec notre *goon* ce soir-là. Blaine en avait conclu que Dave avait eu peur de moi! »

Les Racers n'ont pas fait long feu en 1978-79. Déjà, dès le cinquième match de la saison, le propriétaire Nelson Skalbania avait affiché ses couleurs.

« S'il ne rentre pas plus que 12 000 personnes ici bientôt, je vais tirer la plogue. »

À part Gretzky, personne n'avait un contrat pour l'année complète. Les joueurs étaient payés au match. Skalbania avait un phoque géant devant sa maison. La rumeur voulait qu'il fût évalué à 2 millions \$. Un joueur lui avait donc suggéré de vendre son phoque pour payer les joueurs.

« Il avait aussitôt répondu que son phoque ne lui coûtait rien et que nous lui coûtions de l'argent. Entre les deux, il allait garder son phoque! Nous avons rapidement perdu espoir d'avoir des contrats... »

Après 25 matches, le club a fermé boutique.

Gretzky a notamment été vendu aux Oilers de son ami Peter Pocklington. La majorité des autres joueurs ont dû se trouver du travail ailleurs. Blaine Stoughton s'est retrouvé chez les Whalers où il a connu quatre saisons de plus de 40 buts de suite.

Blaine Stoughton a déjà connu une saison de 56 buts et de 100 points avec les Whalers de Hartford dans la LNH. Mais avant d'y arriver, il avait d'abord été un joueur vedette dans l'Association mondiale (WHA), surtout avec les Stingers de Cincinnati, mais aussi chez les Racers d'Indianapolis où il avait été un coéquipier de Gérald Leroux.

À ses débuts chez les professionnels, l'attaquant de St-Bernardin ne pouvait tout simplement pas s'asseoir à côté de ce personnage excentrique sur le banc des joueurs. Pour vous donner une idée de l'individu, Blaine Stoughton était marié à une *Playboy bunny* et selon Gordie Howe lui-même, « Cindy » était encore plus populaire que Blaine à Hartford!

« C'était tout un bouffon! Il avait un énorme talent, mais Blaine jouait au hockey pour avoir du plaisir avant tout. Il me faisait trop rire. J'étais nerveux et je voulais faire ma place dans l'équipe. J'avais Pat Stapleton comme coach. Je ne voulais surtout pas qu'il m'attrape en train de rire! »

En 1978, à Indianapolis, Blaine Stoughton avait été assigné dans un trio avec Wayne Gretzky. Il avait été le 7<sup>e</sup> choix de la première ronde du repêchage 1973 de la LNH. Il avait joué pour les Penguins de Pittsburgh dès sa sortie des rangs juniors, puis il avait été échangé aux Maple Leafs de Toronto où il a disputé toute la saison 1974-75. Son manque de sérieux a eu raison de la patience de Harold Ballard, le propriétaire des Maple Leafs. Un incident hors de l'ordinaire a marqué son renvoi dans l'Association mondiale pendant cinq longues saisons.

« Il avait du talent à revendre. Il pouvait marquer trois buts sans trop forcer, mais il se sacrait pas mal de tout! À Toronto, il avait reçu une passe très haute de Tiger Williams. Il avait donc recommandé à Tiger d'envoyer sa prochaine passe à la même hauteur, mais plus fort. Blaine lui avait dit qu'il pourrait mieux capter ses passes avec son gant. Il avait donc accroché son gant au bout de sa palette! Dans un match de la LNH, ça n'avait pas passé! Harold Ballard ne l'avait pas digéré. Pas longtemps après, il était parti! »

# Que sont-ils devenus ?

JEAN-FRANÇOIS PLANTE jfplante@ledroit.com



## L'EX-COLOC «FRANCO» DE GRETZKY

**JEAN-FRANÇOIS PLANTE**  
jfplante@ledroit.com

**À 19 ans, un hockeyeur franco-ontarien faisait partie d'un groupe sélect qui dominait outrageusement la Ligue de l'Ontario.**

Gérald Leroux a récolté 123 points avec les Spitfires de Windsor en 1977-78. Seulement cinq joueurs ont produit plus que lui cette saison-là. Et non les moindres.

Bobby Smith, des 67's d'Ottawa, a trôné au sommet des compteurs avec une ahurissante récolte de 192 points. Au deuxième rang, il y avait la « Merveille » Wayne Gretzky. Malgré ses 16 ans, il avait amassé 182 points. Dino Ciccarelli (142), Keith Acton (128) et Jim Fox (127 avec les 67's) avaient été les autres à devancer l'attaquant de St-Bernardin.

Leroux avait été le premier à franchir la barre des 50 buts cette année-là. Son compteur s'était arrêté à 57, au quatrième rang de la ligue.

Les cinq joueurs qui l'ont devancé au classement des compteurs ont tous connu de brillantes carrières dans la Ligue nationale de hockey (LNH). Ensemble, ils ont disputé un total de 5397 matches dans le circuit Ziegler/Bettman.

Parce qu'il mesurait 5'6" à une époque où les *Broad Street Bullies* sévissaient dans la ligue, Gérald Leroux n'a jamais eu la chance de jouer un seul match dans la meilleure ligue au monde. Oh, son talent exceptionnel lui a permis de bien gagner sa vie en Suisse pendant quatre saisons où il a marqué 127 buts et totalisé 226 points en 133 matches, mais à 25 ans, Gerry Leroux a accroché ses patins pour rentrer dans ses terres et devenir gérant de l'aréna de St-Isidore pendant 18 ans.

Il a ensuite détenu une station d'essence à Vankleek Hill pendant huit ans avant de gérer l'aréna de Russell pendant cinq ans. Depuis 12 ans, il est propriétaire d'un dépanneur à St-Eugène avec son épouse. À 62 ans, il a ajouté un job de concierge à ses tâches dans les écoles de Bourget et de Casselman.

Gérald Leroux n'a peut-être pas pu jouer dans la LNH à l'époque où il était impensable d'y percer sans mesurer près de six pieds, mais pendant quelques semaines en 1978, il a été le colocataire de Wayne Gretzky chez les Racers d'Indianapolis dans la défunte

Association mondiale de hockey (WHA).

« J'ai habité avec lui pendant deux semaines dans le sous-sol de la maison d'un médecin. Il avait une belle Trans-Am '79 et j'avais un vieux Ford '71. On se rendait à l'aréna ensemble. Je vous dis que nous n'avons pas souvent pris mon auto! Wayne gagnait 1,7 million \$ US à l'époque et je gagnais 1000 \$ US par match, mais il était humble et très gentil. Il n'avait pas connu un gros début de saison. Il était maigre comme un pic. Plusieurs gars disaient qu'il n'arriverait pas à survivre avec cette stature, mais personne n'arrivait à le frapper. Ceux qui s'essayaient avaient l'air fous! »

Leroux n'a disputé qu'un match dans le même trio que Gretzky.

« Ce n'était pas dans les plans de nous mettre ensemble. J'avais 20 ans. Wayne avait 18 ans. Il avait besoin d'un gros joueur pour le protéger. Je n'ai jamais vu un joueur intelligent comme lui. Son sens du jeu était hors de l'ordinaire. Son *fun*, c'était de se retrouver derrière le but et d'essayer de marquer en visant les jambes des défenseurs pour que la rondelle dévie dans le but. Personne d'autre ne pensait de cette façon! Derrière le filet, on voulait faire des passes devant le but. Il en a fait beaucoup, mais il était très créatif, disons! »

Wayne Gretzky n'a joué que huit matches à Indianapolis où il avait récolté six points avant d'être « vendu » aux Oilers d'Edmonton. Parce que l'équipe ne faisait pas assez courir les foules, le propriétaire Nelson Skalbania a mis fin à ses opérations après seulement 25 matches en 1978. Des Racers, les Oilers ont finalement obtenu Gretzky, Mark Messier et le gardien Ed Mio. À Edmonton, à 17 ans, Gretzky avait amassé 104 points dans les 72 derniers matches de la saison.

« Ceux qui pensaient qu'il ne durerait pas, je me demande ce qu'ils disent maintenant! »

Avec 2857 points en 1487 matches en carrière dans la LNH, le record de Gretzky est en sécurité.



Gérald Leroux a été un des meilleurs hockeyeurs de l'histoire de l'Est ontarien. Malgré son talent, il n'a jamais joué dans la LNH, mais il a été coéquipier de Wayne Gretzky pendant quelques semaines dans l'Association mondiale de hockey. Aujourd'hui, il est propriétaire du marché St-Eugène avec son épouse. — JEAN-FRANÇOIS PLANTE, LE DROIT

### La LNH ou rien

Quand le propriétaire des Racers d'Indianapolis a mis la clé dans la porte et que ses joueurs vedettes ont été dispersés un peu partout dans l'Association mondiale de hockey (WHA), Gerry Leroux s'est retrouvé dans une situation délicate.

Il a d'abord abouti Muskegon pendant trois mois, puis à Flint où il a fini par devenir le meilleur compteur du club. C'était dans la Ligue internationale (IHL).

« C'était la ligue du film *Slapshot*, dit-il en roulant les yeux. Ce n'était pas mon style de hockey. Je suis retourné à Flint une deuxième année parce qu'ils étaient dirigés par Marc Boileau. Il avait été coach avec les Nordiques et il y avait sept joueurs francophones dans l'équipe. Pour me convaincre de lui suivre, il m'avait promis de me trouver un camp dans la Ligue nationale. Il a tenu promesse. Je suis allé au camp des Maple Leafs de Toronto. »

Pas très à l'aise dans la jungle de la IHL, il a ensuite passé quatre saisons prolifiques en Suisse où il est devenu un joueur culte à Wetzikon, mais le club a manqué d'argent pour le payer à sa cinquième saison. Après multiples discussions avec un club en

Autriche et avec Bryan Murray, qui dirigeait les Capitals de Washington, il a pris sa retraite à l'âge de 25 ans. Bryan Murray l'avait dirigé chez les Nats de Rockland lors de la conquête de la coupe du Centenaire en 1976.

« Bryan a bien essayé de me trouver une place. Il m'avait dit que si j'étais aussi bon qu'à l'époque où j'étais à Rockland, j'allais être meilleur que ses quatre ailiers gauches et qu'il allait me signer demain matin. J'étais bien fier de ça, mais il n'arrivait pas à se débarrasser de leurs contrats ou à les échanger. Il n'avait plus de contrat à donner. Là où j'étais rendu, c'était la LNH ou rien du tout. J'ai décidé de prendre l'emploi à l'aréna de St-Isidore. J'aurais aimé jouer dans la LNH d'aujourd'hui. Theo Fleury et Martin St-Louis ont pu faire de belles carrières. J'avais un excellent tir. J'étais rapide. L'accrochage était systématique à mon époque. Je pense que j'avais le talent pour jouer dans la LNH. Toute ma vie, on m'a dit que j'étais trop petit, mais j'ai produit dans toutes les ligues où j'ai joué. Je pense que ça n'aurait pas été différent dans la LNH. »

PREMIÈRE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE D'OTTAWA À REPRENDRE LA COMPÉTITION, SAMEDI, À SAINT-CATHERINES

# TOUS LES YEUX TOURNÉS VERS LES BLACKJACKS

MARTIN COMTOIS  
mcomtois@ledroit.com

**Une première équipe de sport professionnel d'Ottawa va renouer avec la compétition dans les prochaines heures.**

Non, ce ne sont pas les Sénateurs qui risquent de devoir attendre jusqu'en janvier avant de disputer une partie de la LNH sur la glace du centre Canadian Tire. Ce n'est pas non plus le Rouge et Noir. Les espoirs d'une saison écourtée de la LCF fondent chaque jour.

Et l'Atlético ? L'équipe de la Première Ligue de soccer du Canada veut jouer. Mais les dirigeants du circuit font du surplace dans leurs démarches pour lancer les activités d'une deuxième saison.

Résultat, les BlackJacks occuperont tout le plancher dans les trois prochaines semaines. Ils participeront au tournoi estival de la Ligue canadienne élite de basketball (CEBL), qui commence samedi après-midi au centre Meridian, à Saint-Catherines, dans le sud de l'Ontario.

« Ça risque d'être trois semaines très intenses. Nous pourrions disputer un maximum de neuf matches », souligne l'avant Jean Emmanuel Pierre-Charles, un des 11 joueurs qui forment l'édition inaugurale des BlackJacks.

Ottawa s'avère la septième équipe de la CEBL, qui a démarré ses activités en 2019 à Fraser Valley, Edmonton, Saskatoon, Guelph, Hamilton et Niagara.

Sur le plancher de bois franc, les BlackJacks ressembleront à tout sauf un club d'expansion. En fait, plusieurs observateurs les considèrent les favoris pour gagner le tournoi.

Ils misent sur plusieurs joueurs ayant porté les couleurs de l'équipe canadienne au fil des ans, d'Olivier Hanlan à Johnny Berhanemeskel en passant par les frères Scrubb, Kyle Landry et Jean Emmanuel Pierre-Charles.

Quant à Éric Kibi, le natif d'Orléans a aidé le Congo, le patelin de ses parents, à remporter la Coupe d'Afrique en 2019.

Puis les joueurs des BlackJacks ont gagné un total de 26 championnats nationaux durant leur carrière universitaire au Canada. Ce sont ceux qui ont fait leur classe chez les Ravens de Carleton.

« Oui il y a beaucoup de talent, mais tu retrouves avant tout des gagnants. Les gars savent ce que ça

prend pour gagner. Ils connaissent la recette. Reste juste à l'appliquer durant le tournoi », affirme Pierre-Charles.

Le chef cuisinier sera Osvaldo Jeanty. L'ancien joueur vedette franco-ontarien des Ravens a été entraîneur depuis une décennie, mais jamais dans les rangs pros.

Un défi l'attend. Comment accommoder plusieurs athlètes d'impact quand seulement cinq joueurs peuvent se retrouver à la fois sur le terrain ?

« Ça sera difficile, mais c'est pour ça qu'on me paie beaucoup d'argent », lance Jeanty en riant.

« Il faut trouver une façon de s'assurer que tout le monde comprend son rôle et nos attentes. J'ai déjà parlé aux joueurs de ça. Il ne devrait pas avoir de surprises. Tout le monde sait qu'il devra sacrifier un peu de temps de jeu pour le bien de l'équipe. »

Hanlan, qui a déjà été un choix de deuxième ronde dans la NBA, n'entrevoit aucune crise chez les BlackJacks.

« Notre but, c'est de gagner tous les matches, de gagner le tournoi. Il n'y a pas un gars qui va dire qu'il veut jouer pendant les 40 minutes. Ce n'est pas dans la mentalité des joueurs ici », assure le garde gatinnois qui a déjà remporté le championnat de la G-League, le circuit de développement de la NBA, en 2018 avec les Spurs d'Austin.

« Il y a plusieurs pros ici qui jouent depuis quatre à six ans à travers le monde. Il y a plusieurs leaders. Nous savons que peu importe l'identité des cinq gars qui vont se retrouver sur le terrain, ils vont tout donner. Et les autres joueurs sur le banc vont les encourager. »

Les BlackJacks ont adopté une philosophie différente des autres clubs de la CEBL. Ils possèdent l'alignement le plus petit, comptant sur un seul joueur qui mesure plus de six pieds huit pouces.

Jeanty a confirmé que son équipe misera plus tôt sur la vitesse. « Sur le jeu de transition. On va essayer d'attaquer le panier entre cinq à sept secondes », précise-t-il.

« Si nous faisons ça bien, nous allons marquer beaucoup de points... plus de 100 points par match », ajoute-t-il.

Ottawa compte aussi exploiter le talent de ses nombreux joueurs sur les lancers de l'extérieur pour faire le plein de paniers de trois points. Puis il y a la défense, la marque de commerce des Ravens de Carleton où Jeanty a fait ses classes.



La saison des BlackJacks d'Ottawa, la nouvelle équipe de basketball de la capitale fédérale, s'amorcera samedi après avoir été repoussée par la pandémie de COVID-19. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

— Puis Osvaldo, est-ce que les BlackJacks doivent-ils être considérés les favoris ?

« Je ne considère pas notre équipe comme celle à battre dans le tournoi. Nous n'avons pas été testés encore... Puis je trouverais ça arrogant de dire une telle chose à notre première année », réplique Jeanty.

Le mot de la fin revient toutefois à son joueur vedette et amateur de « road trip ». Olivier Hanlan ne compte pas visiter la région de Niagara pendant le tournoi, même si les joueurs ont la permission de sortir un peu de l'hôtel tout en respectant les règles sanitaires en place.

« Je ne m'en vais pas là-bas pour voir les chutes, mais plutôt gagner des matches de basket. Si tout le monde respecte les règles, tout le monde sera en meilleure sécurité. »



La plus récente acquisition des BlackJacks d'Ottawa, le Gatinois Olivier Hanlan — PATRICK WOODBURY, LE DROIT



# Bien loin de l'écrasement des SkyHawks

MARTIN COMTOIS  
mcomtois@ledroit.com

Il s'avère l'unique survivant des défunts SkyHawks, qui représentaient le premier flirt d'Ottawa avec le basket-ball professionnel. Éric Kibi a même conservé son chandail de cette équipe qui avait tenu le coup pendant une seule saison avant de fermer ses portes au printemps 2014.

«Oui je me souviens de cette saison», laisse tomber l'avant franco-ontarien qui s'aligne maintenant chez les BlackJacks.

«C'est une situation nettement différente. C'est beaucoup mieux organisé ici. Les gens sont plus sérieux.»

Les SkyHawks avaient dû changer de domicile à trois reprises. Après avoir entamé leur seule saison au centre Canadian Tire devant des gradins vides, ils ont disputé des matches au gymnase du Cégep de l'Outaouais, à Hull, avant de terminer les éliminatoires à La Cité collégiale.

C'est sans compter que plusieurs partenaires dans l'aventure n'ont pas été payés. Ajoutez à cela aussi la controverse qui a secoué la franchise, qui avait opté initialement pour le nom des TomaHawks. Le tollé suscité par ce choix auprès de la communauté algonquaine avait forcé la direction à faire marche arrière.

Les BlackJacks, eux, sont la propriété de la CEBL, à l'image des six autres clubs.

Puis les dirigeants locaux avaient réussi à vendre le plus grand nombre d'abonnements saisonniers parmi toutes les formations du circuit en vue de la saison 2020.



Le Franco-Ontarien Éric Kibi a disputé une saison avec les SkyHawks d'Ottawa en 2013-2014, la seule de leur existence. Kibi est d'avis que la nouvelle équipe de basketball d'Ottawa, les BlackJacks, est mieux outillée pour réussir à long terme. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

Kibi est convaincu que les BlackJacks ne seront pas enterrés après une seule année d'existence. «Dave Smart et Osvaldo Jeanty n'auraient pas embarqué là-dedans s'ils ne croyaient pas au projet à long terme», note-t-il en parlant du DG et de l'entraîneur-chef.

«Je crois que ça va durer. Ce sera à nous de donner le ton à la prochaine génération qui va nous suivre.»

Ce qui l'encourage aussi? Le fort contenu local de l'équipe.

«À l'époque des SkyHawks, j'étais le seul francophone. Nous n'étions que trois Canadiens. Le reste des joueurs étaient Américains.»

Les BlackJacks, eux, montrent un

alignement entièrement canadien. «Neuf joueurs viennent d'Ottawa ou ont joué leur basket universitaire ici», note l'avant Jean Emmanuel Pierre-Charles.

«C'est comme un retour dans le temps. On retrouve des gars avec lesquels on a déjà joué. Par exemple, Olivier Hanlan est un de mes amis. J'avais joué avec lui au basket mineur quand j'étais en neuvième année.»

«C'est ça la grande différence avec cette ligue-ci, ajoute pour sa part Éric Kibi. Elle veut développer le talent local. Un peu comme dans les ligues en Europe dans lesquels nous jouons durant l'hiver. Les gens là-bas ne veulent pas voir des étrangers.»

## L'autre rêve de Marika

Marika Guérin fait le même rêve depuis quelques jours. Que les BlackJacks font appel à ses services pour une de leurs parties.

«Mais chaque fois, je n'arrive pas à temps pour le match», relate-t-elle en riant du haut de ses cinq pieds quatre pouces.

La femme originaire de Sorel a passé le camp d'entraînement sur les lignes de côté à l'aréna de la Place TD. Elle s'occupe des communications de l'équipe depuis janvier dernier.

C'est l'histoire de l'autre rêve, celui-là qui est devenu réalité pour l'ancienne vedette de basket dans les rangs universitaires canadiens. «J'ai toujours su que je voulais travailler dans le domaine du sport. Je ne savais toutefois pas en quoi exactement», explique Guérin, qui vient de fêter ses 26 ans.

«Je ne connaissais pas le côté marketing et communication. J'étais plus axée sur le côté des sciences à mes débuts à l'université McGill. Je pensais peut-être devenir physiothérapeute ou kinésiologue.»

Guérin a complété un baccalauréat en kinésiologie tout en menant les Martlets à un titre national en 2017. Elle avait terminé quatrième au pays avec un pourcentage de réussite de 42,3 % aux lancers de trois points.

«La finale des championnats canadiens a été mon dernier match. J'aurais pu jouer deux autres années, mais je tenais à développer ma carrière. Je savais que ce ne serait pas facile d'obtenir un emploi dans le domaine des sports. Je n'ai pas regretté d'avoir arrêté, même si j'ai encore l'envie d'aller sur le terrain en ce moment pour prendre quelques lancers.»

Guérin a fait des études de deuxième cycle en marketing à McGill tout en travaillant en communication aux services des sports de l'université anglophone montréalaise. Quand elle a vu que la CEBL allait implanter une équipe à Ottawa en 2020, elle a pris le téléphone.

«J'ai contacté quelqu'un de la ligue pour dire que c'était super et que j'étais aussi intéressée. J'ai eu l'emploi en décembre et j'ai rapidement trouvé un appartement ici en janvier.»

Dès samedi, Marika Guérin vivra ses premiers matches pros en tant que gestionnaire des communications d'un club de sport professionnel. Son sourire dit tout. Elle se plaît jusqu'ici dans son premier emploi majeur depuis sa sortie de l'université.

MARTIN COMTOIS, LE DROIT



— PATRICK WOODBURY, LE DROIT

# L'héritage inattendu des Jeux du Québec

Perçue comme un éventuel éléphant blanc, la piste de BMX de Gatineau n'a jamais été aussi populaire depuis 10 ans



MARTIN COMTOIS  
mcomtois@ledroit.com



**VOIR**  
Notre galerie de photos sur ledroit.com et dans notre application

La piste de BMX du parc Gilles-Maisonneuve, dans le secteur Masson-Angers, a été construite à l'occasion des Jeux du Québec de 2010. — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LEDROIT

**Gatineau accueillait les Jeux du Québec pour seulement la deuxième fois de son histoire en 2010. Que reste-t-il, une décennie plus tard, du passage de cette compétition multisports qui a attiré près de 4000 athlètes en Outaouais pendant dix jours ?**

Chef de mission de la délégation outaouaise à l'époque, Guy Arcand croit que les retombées ont été nombreuses. D'abord au chapitre du sentiment d'appartenance au sein de la population.

« Le timing était intéressant de présenter les Jeux du Québec. C'était la première fois pour Gatineau de réaliser quelque chose de majeur depuis la fusion », fait-il valoir au sujet du mariage forcé des anciennes villes de Hull, Aylmer, Gatineau, Buckingham et Masson-Angers, huit ans auparavant.

« Il y avait encore de la tension et des divergences dans divers secteurs jusqu'à ce moment-là », rappelle-t-il.

Un léger surplus de 20 000 \$ avait aussi été réalisé par le comité organisateur des Jeux de 2010, dont le budget d'exploitations avait atteint 5,4 millions \$. La somme avait été remise au Centre de développement du sport de Gatineau qui est devenu aujourd'hui Excellence Sportive Outaouais.

Mais l'impact le plus important s'est fait ressentir au chapitre des plateaux de compétitions qui servent toujours.

Oui, l'ouverture du centre sportif a coïncidé avec le début des Jeux du Québec. Mais la construction de l'édifice qui regroupe une piscine

aux dimensions olympiques, des tours de plongeon, une immense palestre et son triple gymnase était déjà prévue, que Gatineau accueille le reste du Québec ou pas.

D'autres sites ont été retapés. Du parc Sanscartier à la piste d'athlétisme Mont-Bleu.

Mais le plus gros héritage physique de ces Jeux ? On le retrouve dans le secteur Masson-Angers. Plus précisément au parc Gilles-Maisonneuve où une piste de BMX avait dû être construite pour l'été 2010.

La facture s'était élevée à plus de 300 000 \$.

« Je ne cacherai pas que l'une de mes plus grosses craintes, c'était

que ça devienne un éléphant blanc, que rien ne se passe dessus une fois les Jeux terminés », avoue Guy Arcand.

Tout le contraire s'est produit. La piste en terre battue n'a jamais servi autant depuis dix ans. Le nombre de membres du club BMX Gatineau est passé de 57 à 159 de 2011 à 2019.

« On parle d'une augmentation de 179 % », souligne le porte-parole de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), Carl Vaillancourt.

Le club aimerait poursuivre sa croissance, mais elle se bute à un heureux problème. « Nous pourrions monter jusqu'à 200 membres, mais il nous manque des plages

horaires », explique le président de BMX Gatineau, Jean Côté.

« La piste n'est pas éclairée comme c'est le cas pour les terrains de baseball. »

Des discussions ont eu lieu avec la Ville de Gatineau afin de doter l'endroit de lampadaires. « Ça permettrait d'attirer des gens jusqu'à 21 h 30-22 h chaque soir », indique Côté.

Des travaux importants ont été effectués sur la piste, l'été dernier. Trois courbes ont été asphaltées. Une nouvelle ligne plus technique a aussi été ajoutée au tracé.

Rehausser le départ et retaper quelques autres lignes existences font partie de la liste de souhaits.

« Même quand le club ne se sert pas de la piste, tu vois toujours 10 à 15 personnes rouler dessus », mentionne Jean Côté.

« Le fait que des jeunes pratiquent encore le BMX, que la piste sert autant, c'est un des éléments intéressants des Jeux, dix ans plus tard », ajoute pour sa part Guy Arcand, qui est aujourd'hui directeur du service des loisirs à la Ville de Windsor, en Estrie.

Sa consœur dans le même rôle à la Ville de Québec est Marie-Hélène St-Onge. Cette dernière était la directrice générale du comité organisateur des Jeux du Québec de 2010, à Gatineau.

Un événement qui a conservé une place dans son cœur. « Ce qui me revient en tête en premier, c'est comment la population s'est appropriée les Jeux », dit-elle.

« Nous avions eu 5000 bénévoles. Je n'ai pas vu ça ailleurs. Les employés municipaux s'étaient aussi beaucoup engagés. Tu pouvais vraiment sentir une belle mobilisation du milieu. »

St-Onge a rappelé que divers organismes sportifs ont pu profiter de ces Jeux. « Tous les équipements qui avaient été achetés parce que Gatineau n'en possédait pas ont été légués par la suite. Je pense notamment à la voile, aux embarcations qui ont été achetées », énumère-t-elle.

« Puis les Jeux ont permis de former un club de BMX qui est très actif. Il n'y en avait pas avant les Jeux. »

L'entrevue avec l'ancienne DG de Gatineau 2010 s'est terminée avec une question au sujet des deux mascottes de l'événement. Qu'est-il arrivé de Camille l'espadrille et Simon les crampons ?

« Aux dernières nouvelles, elles se trouvent dans les entrepôts du service des loisirs et des sports, tout comme le soleil qui était la mascotte des Jeux de 1981. Nous l'avons notamment réutilisé pour un événement. »

## Dix jours fertiles en émotions

Quelques heures ont été consacrées dans les derniers jours à éplucher tout ce qui a été écrit, il y a une décennie, au sujet des Jeux du Québec à Gatineau.

Cinquième événement le plus médiatisé dans la province en 2010 selon Influence Communication, le rendez-vous sportif avait permis de découvrir des personnages intéressants. Que ce soit de jeunes athlètes, des instructeurs ou même de simples bénévoles.

Il y a eu ces trois triathlètes de la délégation de l'Outaouais, Elsie Charron, Janick Corbin et Rémi Rousseau, qui habitaient la même rue dans le secteur du Plateau. Un beau souvenir d'enfance pour eux.

Au baseball, le receveur Roch Clairoux avait donné des frissons en parlant de son père décédé un an avant les Jeux. L'ado d'Aylmer avait joué le tournoi des Jeux du Québec avec le gant que le paternel lui avait remis comme dernier cadeau.

« C'est précieux. Je ne le lâcherai jamais », avait-il mentionné au Droit à la veille du premier match de l'Outaouais sur le losange du parc Aydelu.

Des athlètes avaient été malchanceux, aboutissant à l'hôpital. Un coéquipier de Clairoux, Gabriel Lacroix, avait terminé les Jeux à l'urgence après avoir été victime d'une appendicite.

En volleyball, une des vedettes de l'équipe masculine de l'Outaouais avait raté la finale en raison d'une importante foulure à une cheville gauche. Benjamin Brunet-Baldwin avait été tout de même choisi comme porte-drapeau de la région en vue de la cérémonie de fermeture au parc du Lac-Leamy.

Ce dernier s'était pointé appuyé sur une béquille et épaulé par son coéquipier Hugo Lachance-Berthel, l'autre porte-drapeau sélectionné par la délégation. « Une image forte »,

avait avoué sur le coup le chef de mission de l'Outaouais, Guy Arcand.

Ça représentait l'unité de l'Outaouais durant ces 10 jours. L'esprit d'équipe qui avait régné. La détermination aussi.

Parlant d'esprit d'équipe, la grande famille des Jeux du Québec de même que la communauté d'affaires étaient venues en aide à des athlètes de l'Est-du-Québec dont les vélos avaient été volés durant la nuit par des ados sur le site de compétitions de cyclisme sur route.

La délégation de la Côte-Nord avait prêté un vélo. Un commerçant, les Bicyclettes de Hull, avaient aussi prêté trois vélos de montagne de haut calibre en vue de courses prévues à Camp Fortune lors des jours suivants.

« Il y a une belle solidarité », avait reconnu la porte-parole de la délégation de l'Est-du-Québec, Annie Thivierge.

MARTIN COMTOIS, LE DROIT



La cycliste Sarah-Claudie Dostie-Ménard a porté la flamme des jeux du Québec de Gatineau en 2010. — PATRICK WOODBURY, LEDROIT



Les anciennes joueuses de basket Catherine Traer et Renée Leduc, qui avaient aidé l'Outaouais à remporter l'or aux Jeux du QC en 2010. — PATRICK WOODBURY, LEDROIT



La golfeuse Jany Martin, qui espère se qualifier en vue de l'Omnium amateur des États-Unis en 2021, a gagné deux médailles aux Jeux du Québec en 2010, à Gatineau. — COURTOISIE

# Ces Jeux qui ont produit des vedettes féminines

**MARTIN COMTOIS**  
mcomtois@ledroit.com

Renée Leduc possède encore la médaille d'or qu'elle a gagnée aux Jeux du Québec, il y a dix ans, avec ses coéquipières de l'équipe de basket-ball féminin de l'Outaouais.

« Renée avait marqué presque tous nos points en prolongation », s'est rappelée son amie Catherine Traer, qui faisait partie de la formation championne.

Le tournoi de basket des Jeux du Québec était le premier événement majeur à se tenir au nouveau centre sportif de Gatineau. « Je me souviens de la finale. C'était plein à craquer. Je n'avais jamais joué devant autant de gens », se souvient Leduc, qui était alors adolescente.

Cette dernière avait réussi le panier décisif avec 30,1 secondes pour donner la victoire à son équipe devant plus de 1000 spectateurs. Ça fêtait sur le terrain. Aussi dans les estrades.

« Il y avait de l'ambiance. Je me souviens que mon frère avait

les lèvres enflées tellement il avait joué de trompette durant le match », confie Traer, qui avait marqué la moitié des points de son équipe dans le gain de 58-57.

Cette médaille d'or allait donner le ton à la délégation de l'Outaouais aux Jeux du Québec.

Des Jeux qui auront été marqués par l'émergence de nombreuses athlètes féminines de la région qui ont volé la vedette à leurs vis-à-vis masculins pendant une semaine et demie.

Il y a eu le brio de Jany Martin sur les verts et allées du club Château Cartier. Elle a gagné deux médailles, dont l'or durant la première journée des compétitions de golf.

« Je les ai remises il y a quelques années au Musée des sports de Gatineau pour une exposition », a souligné Martin.

« J'étais la seule fille de l'Outaouais aux Jeux en golf. J'étais toute seule. Je me souviens que je jouais simplement pour avoir du fun. »

Maintenant âgée de 26 ans et membre du club Rivermead, Jany

Martin enseigne l'éducation physique dans une école primaire à Gatineau. Elle continue aussi à jouer.

« Je comptais participer aux qualifications de l'Omnium des États-Unis chez les amateurs. Puis la COVID-19 est arrivée... »

## PARTOUT SUR DES AFFICHES

Sarah-Claudie Dostie-Ménard demeure aussi une athlète de pointe tout en enseignant à Gatineau. La spécialiste du vélo de montagne a participé à une étape de la Coupe du monde en 2018.

En 2010, elle n'avait que 14 ans. Et son visage avait été tapissé un peu partout dans les affiches moussant la venue des Jeux, à Gatineau.

« J'avais aussi participé au relais de la flamme, la veille de la cérémonie d'ouverture. Je l'avais porté sur mon vélo », relate Dostie-Ménard, qui avait remporté deux médailles, dont l'or à sa première course.

« Quand j'y repense, j'avais une belle force de caractère de gérer toute cette pression. C'est le fun quand tu es jeune », lance-t-elle en riant.

« Puis j'étais fière d'accueillir tous les autres athlètes chez moi dans la région. J'étais fière de me retrouver dans la délégation de l'Outaouais lors de la cérémonie d'ouverture. »

Quant à Catherine Traer, elle, joue encore au basket sur la scène internationale. Elle a fait partie de l'équipe canadienne trois contre trois l'an dernier, une des meilleures au monde.

Ces Jeux du Québec en 2010 à Gatineau avaient aussi vu deux futures participantes d'épreuves de la Coupe du monde en ski de fond, Sophie Carrier-Laforte et Katherine Stewart-Jones, briller sur la piste d'athlétisme.

Aux épreuves sur pelouse, Vanessa Lepage-Joanisse était montée deux fois sur le podium aux lancers du poids et du javalot. Cette dernière allait devenir boxeuse quelques années plus tard, se battant même pour un titre mondial des poids lourds de la WBC en 2017 au Mexique.

Ajoutez à cette domination féminine aux Jeux de 2010 les jumelles Vicky et Véronique Carrière, qui avaient été choisies pour porter le drapeau de l'Outaouais lors de la cérémonie d'ouverture présentée devant plus de 6000 personnes au parc du Lac-Leamy.

Puis la triathlète Kathy Tremblay avait agi en tant que porte-parole de Gatineau 2010.

# sports



Innover  
pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY<sup>MC</sup>

DU 1 AU 31 JUILLET  
L'ÉVÉNEMENT  
À NOUS LA ROUTE



LOUEZ LE ROGUE S 2020 ÉDITION SPÉCIALE À T.A.

POUR

**349**<sup>\$#</sup>  
/ MOIS

PENDANT

**39** MOIS

VALEUR AU DÉTAIL DE

**30 443**<sup>\$</sup>

AVEC **0**<sup>\$</sup> EN COMPTANT INITIAL

**ROGUE 2020 ÉDITION SPÉCIALE**

**INCLUT :**

- RAILS DE TOIT
  - APPLE CARPLAY<sup>MD1</sup> ET ANDROID AUTO<sup>MC1</sup>
  - JANTES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 17"
  - RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE L'AIR AMBIANT BIZONE
  - VITRES ARRIÈRES TEINTÉES
  - POIGNÉES DE PORTIÈRES CHROMÉES
  - VOLANT CHAUFFANT GAINÉ DE CUIR
- ET ENCORE PLUS...**

CONSULTEZ [CHOISISSEZNISSAN.CA](http://CHOISISSEZNISSAN.CA) POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1 au 31 juillet 2020. # L'offre de location par l'entremise de NCF est basée sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Le premier paiement et le versement comptant le cas échéant sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. 1. Apple CarPlay est fourni par Apple inc. et est compatible uniquement avec certains appareils et systèmes d'exploitation d'Apple. Les appareils, câbles et adaptateurs ne sont pas inclus et doivent être achetés séparément. Des frais standard de données et/ou de communication vocale peuvent s'appliquer, y compris des frais d'itinérance et/ou tous les autres frais facturés par votre fournisseur de services de communication sans fil. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Apple et Apple CarPlay sont des marques de commerce d'Apple inc. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez [www.choisisseznissan.ca](http://www.choisisseznissan.ca) ou communiquez avec votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2020.